

# 2008-09

## Rapport sur l'exécution du Programme



C 2011/8  
Trente-septième session  
de la Conférence  
(25 juin - 2 juillet 2011)

**Rapport  
sur l'exécution  
du Programme  
2008-09**

---

**Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture**

*Rome 2010*

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO ou du PAM, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités. Les appellations employées et la présentation des données sur les cartes n'impliquent de la part de la FAO ou du PAM aucune prise de position quant au statut juridique ou constitutionnel des pays, territoires ou zones maritimes, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. La reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information destinées à des fins éducatives ou autres fins non commerciales sont autorisées sans autorisation écrite préalable des détenteurs du droit d'auteur, sous réserve que la source soit clairement indiquée. La reproduction des informations figurant dans ce produit d'information à des fins de revente ou d'autres fins commerciales est interdite sans autorisation écrite préalable des détenteurs du droit d'auteur. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel sont à adresser par courriel à l'adresse suivante:

Chef de la Sous-division des politiques et de l'appui en matière de publications,  
Bureau de l'échange des connaissances,  
de la recherche et de la vulgarisation,FAO,  
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie.  
Ou par courrier électronique à  
copyright@fao.org

Avant-propos du Directeur général .....	v
Résumé .....	1
<b>I. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES POLITIQUES GÉNÉRALES AU COURS DE L'EXERCICE BIENNAL .....</b>	<b>3</b>
<b>A. REGAIN D'ATTENTION POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE .....</b>	<b>3</b>
<i>Une sécurité alimentaire de plus en plus menacée .....</i>	<i>3</i>
<i>Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires .....</i>	<i>4</i>
<i>Programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire .....</i>	<i>3</i>
<i>Intervention dans le cadre de la Facilité alimentaire de l'Union européenne .....</i>	<i>5</i>
<i>Mobilisation des capacités de suivi et d'analyse de la FAO .....</i>	<i>5</i>
<i>Conscience plus aiguë de la vulnérabilité et de la fragilité du système alimentaire mondial .....</i>	<i>7</i>
<i>Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale .....</i>	<i>7</i>
<i>Réunion d'experts (juin 2009) ayant conduit au Forum d'experts de haut niveau (octobre 2009) sur le thème «Nourrir le monde en 2050» .....</i>	<i>7</i>
<i>Sommet mondial sur la sécurité alimentaire (Rome, 16-18 novembre 2009) .....</i>	<i>7</i>
<i>Vers un nouveau Comité de la sécurité alimentaire mondiale .....</i>	<i>8</i>
<b>B. RÉFORME DE LA FAO: LE PLAN D'ACTION IMMÉDIATE POUR LE RENOUVEAU DE LA FAO .....</b>	<b>8</b>
<i>Formulation et approbation du PAI .....</i>	<i>9</i>
<i>Mise en œuvre du PAI et achèvement du travail restant à faire en 2009 .....</i>	<i>9</i>
<b>II. APERÇU DES RÉSULTATS OBTENUS EN 2008-2009 .....</b>	<b>12</b>
<b>A. RESSOURCES .....</b>	<b>12</b>
<i>Évolution des ressources totales .....</i>	<i>12</i>
<i>Fonds général et fonds annexes .....</i>	<i>13</i>
<i>Programme de terrain et appui extrabudgétaire à l'exécution du Programme ordinaire de la FAO .....</i>	<i>17</i>
<b>B. FAITS MARQUANTS DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME .....</b>	<b>19</b>
<b>SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET AGRI-COLES DURABLES .....</b>	<b>19</b>
<i>Intensification et protection des cultures .....</i>	<i>19</i>
<i>Terres et eau .....</i>	<i>21</i>
<i>Élevage et maladies animales transfrontières .....</i>	<i>24</i>
<i>Sécurité sanitaire des aliments et nutrition .....</i>	<i>25</i>
<i>Forum mondial pour l'agro-industrie .....</i>	<i>27</i>
<i>Changement climatique et bioénergie .....</i>	<i>28</i>
<i>Ressources phylogénétiques .....</i>	<i>29</i>
<i>Pêches et aquaculture .....</i>	<i>31</i>
<i>Forêts .....</i>	<i>32</i>
<b>ÉCHANGE DE CONNAISSANCES, POLITIQUES GÉNÉRALES ET ACTIVITÉS DE PLAIDOYER .....</b>	<b>34</b>
<i>Information et statistiques .....</i>	<i>34</i>
<i>Parité hommes-femmes .....</i>	<i>35</i>
<i>La FAO, organisation détentrice d'un savoir .....</i>	<i>36</i>
<i>Renforcement des capacités .....</i>	<i>38</i>
<b>DÉCENTRALISATION, COOPÉRATION A L'ÉCHELLE DES NATIONS UNIES ET EXÉCUTION DU PROGRAMME .....</b>	<b>40</b>
<i>Programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire .....</i>	<i>40</i>
<i>Catastrophes naturelles et urgences complexes .....</i>	<i>42</i>
<i>Le Programme de coopération technique (PCT) .....</i>	<i>43</i>
<b>C. DIMENSIONS RÉGIONALES .....</b>	<b>46</b>
<i>Afrique .....</i>	<i>46</i>
<i>Asie et Pacifique .....</i>	<i>49</i>
<i>Europe et Asie Centrale .....</i>	<i>52</i>
<i>Amérique Latine et Caraïbes .....</i>	<i>54</i>
<i>Proche-Orient .....</i>	<i>56</i>

III. CARACTÉRISTIQUES INSTITUTIONNELLES DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME.....	59
A. Coût de l'appui au programme de terrain .....	59
Services d'appui technique (SAT) .....	59
Services de soutien administratif et opérationnel (SAO) .....	61
B. Gains d'efficience .....	62
C. Principaux outils à la disposition de la fao:	
dispositifs pour les dépenses d'équipement et les dépenses de sécurité .....	64
Dispositif pour les dépenses d'équipement .....	64
Dispositif pour les dépenses de sécurité.....	65
D. Politique linguistique de la FAO.....	66
Langue russe.....	66
Réunions de la FAO.....	66
Publications .....	67
Documentation électronique (WAICENT et site Internet de la FAO) .....	67
Terminologie et appui linguistique .....	67
Programme d'amélioration de la couverture linguistique .....	68
E. Représentation géographique et équilibre hommes-femmes au sein du personnel du cadre organique .....	69
Représentation géographique du personnel du cadre organique .....	69
Équilibre hommes-femmes au sein du personnel du cadre organique .....	69
Annexe 1. Représentation géographique du personnel du cadre organique .....	71
Annexe 2. Résumé de l'achèvement des produits, par type et par programme .....	75
Annexe 3. Sigles et acronymes .....	84
Annexe 4. Rapport sur l'exécution détaillé .....	(Web)

*Le Rapport sur l'exécution du programme vise à informer les Membres des travaux menés par l'Organisation au cours du dernier exercice biennal. Il fait partie de la série traditionnelle de documents sur la gestion de l'Organisation et contient à ce titre des informations sur le résultat financier de la FAO et sur les réalisations en termes de produits (extrants) et d'effets directs. Il embrasse les ressources et les activités prévues tant au titre du Programme ordinaire que des fonds extrabudgétaires.*

*Le Rapport sur l'exécution du Programme 2008-09 sera le dernier présenté sous cette forme. En effet, des travaux ont débuté, en consultation avec les organes directeurs, pour concevoir un nouveau système de présentation des rapports d'exécution, conforme au cadre axé sur les résultats mis en place pour l'exercice biennal 2010-11.*

*L'exercice biennal 2008-09 a été hors du commun à plusieurs titres, tant pour le Secrétariat que pour les Membres. D'une part, nous avons relevé tous ensemble les défis liés à la détérioration de la sécurité alimentaire mondiale, notamment la flambée des prix des produits alimentaires, la crise financière et la nécessité pressante de remédier aux effets du changement climatique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. D'autre part, nous nous sommes attelés à la mise en œuvre d'un ensemble ambitieux de réformes destiné à optimiser l'efficacité et l'efficacé de notre Organisation. Je tiens à saluer aussi bien les Membres que le personnel de l'Organisation pour l'ardeur avec laquelle ils ont abordé ces questions, faisant souffler un nouvel esprit de collaboration au sein des organes directeurs et du Secrétariat et entre ces différentes instances.*

*Les résultats du dernier exercice biennal sont patents dans le regain d'attention porté à la sécurité alimentaire et dans l'élaboration et l'exécution du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI). Les messages qui s'en dégagent sont, je crois, assez clairs, comme vous pourrez en juger en lisant la section I sur les principales évolutions des politiques au cours de cette période.*

*Tout d'abord, la sécurité alimentaire est redevenue un sujet d'actualité, à la fois pour les décisionnaires et pour le public à la suite, malheureusement, d'un retournement inacceptable des tendances positives précédentes et des terribles difficultés rencontrées dans de nombreuses régions. Dans ce contexte, l'exercice biennal 2008-09 s'est distingué par plusieurs manifestations importantes de la volonté collective d'agir, comme l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale, décidée lors du G8 de novembre 2009, les Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable, adoptés en novembre 2009, et un Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé. L'exercice s'est également singularisé par des réalisations concrètes au profit des populations les plus touchées, telles que l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires et la Facilité alimentaire de l'Union européenne, dont la FAO peut s'enorgueillir à juste titre d'être un partenaire opérationnel majeur.*

*Ensuite, la mise en œuvre du PAI a posé les fondements d'une Organisation plus efficiente, qui devrait permettre à la FAO d'assumer ses responsabilités avec davantage d'efficacité et de vigueur.*

*Cette évolution des politiques s'est accompagnée d'une augmentation de 23 pour cent des ressources à notre disposition, avec un total de dépenses de 2,2 milliards d'USD pour l'exercice biennal. Cette progression est principalement due à des contributions volontaires en hausse, qui ont représenté un peu plus de la moitié des ressources. Le nombre d'opérations liées à des situations d'urgence a crû de façon particulièrement spectaculaire (plus 45 pour cent), ce qui constitue peut-être la meilleure preuve de la confiance qu'inspire la capacité de l'Organisation à apporter une aide efficace.*

*Pour en revenir au présent document, la section II donne un aperçu des ressources de la FAO et des faits marquants de l'exécution du Programme au cours du dernier exercice biennal. On voudra bien noter que le rapport est établi à partir d'informations provenant d'états financiers et de registres comptables non vérifiés et qu'il ne prétend pas être un document comptable. Les Membres, toutefois, souhaitent être informés de l'origine et de l'utilisation effective des ressources mises à la disposition de l'Organisation au cours de l'exercice biennal, de manière à pouvoir les mettre en regard des principaux produits et services qu'elle leur offre.*

*Je tiens en particulier à attirer l'attention des Membres sur les principaux éléments de l'exécution du Programme, notamment l'évolution du Programme de coopération technique, et les aspects régionaux. Nous avons mis en évidence une série de réalisations dans différents domaines afin d'illustrer le travail que l'Organisation peut accomplir dans des secteurs tels que la production végétale, la gestion et la conservation des ressources en eau, l'application du Traité international sur les ressources phytogénétiques, l'évaluation des ressources forestières, la diffusion des connaissances et le renforcement des capacités.*

*Ainsi, l'utilisation de méthodes d'intensification des cultures, fondées sur des approches de protection intégrée (PI), a été activement développée dans plusieurs régions du globe; la Conférence de Syrte sur l'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique, qui s'est tenue en décembre 2008, a suscité un fort degré d'engagement politique en faveur de la gestion des ressources hydriques en Afrique, qui s'est traduit par des portefeuilles de projets; certains pays et certaines régions ont œuvré pour des mesures efficaces de maîtrise de l'alimentation et la formulation de politiques nutritionnelles; une dernière vague d'activités sur la peste bovine devrait aboutir en 2011 à une déclaration internationale confirmant officiellement l'éradication de ce fléau; l'Accord type relatif au transfert de matériel du Traité international sur les ressources phytogénétiques est désormais fermement établi comme un instrument favorisant des échanges fructueux entre parties; le Forum mondial pour l'agro-industrie d'avril 2008 a amorcé la mise en place d'un suivi pratique dans plusieurs zones géographiques; et, dans le domaine de la gestion des connaissances, la toute première «foire aux connaissances» s'est tenue au Siège en janvier 2009 et est en cours d'essaimage.*

*Pour finir, la section III aborde les dimensions institutionnelles de l'exécution du Programme qui présentent un intérêt particulier pour les Membres: le coût du soutien apporté au Programme de terrain et des activités d'appui direct du Programme ordinaire; la recherche*

*de gains d'efficience; le recours aux dispositifs relatifs aux dépenses d'équipement et de sécurité; la mise en oeuvre de la politique linguistique de la FAO; et des informations relatives à la ventilation géographique et par sexe du personnel de l'Organisation.*

*Pour que l'information soit plus complète, les annexes donnent des renseignements sur l'exécution du Programme, dont un résumé des produits réalisés (annexe 2 du document imprimé) et un rapport détaillé sur l'exécution (dépenses et réalisations par programme) à l'annexe 4, sur le Web.*

*Je ne doute pas que les Membres apprécieront les éléments fournis dans le présent rapport sur l'exécution du Programme pour les informer de ce que l'Organisation a accompli avec les ressources mises à sa disposition.*



**Jacques Diouf**

Directeur général

1. Le Rapport sur l'exécution du programme vise à informer les Membres des travaux menés par l'Organisation au cours du dernier exercice biennal. Il fait partie de la série traditionnelle des documents sur la gestion de l'Organisation et contient à ce titre des informations sur le résultat financier de la FAO et sur les réalisations en termes de produits (d'extrants) et d'effets directs, telles que prévues dans le Programme de travail et budget. Les principaux résultats communiqués sont récapitulés ci-après.

### **Principales évolutions des politiques**

2. L'exercice biennal 2008-09 s'est distingué par des activités fortement médiatisées liées à la sécurité alimentaire et par la mise en œuvre de réformes importantes.
3. Concernant le regain d'attention porté à la sécurité alimentaire, plusieurs réunions cruciales se sont tenues sous les auspices de la FAO, notamment la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies (en juin 2008), la Réunion d'experts et le Forum d'experts de haut niveau sur le thème «Nourrir le monde en 2050» (en juin et octobre 2009 respectivement) et le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire (organisé en novembre 2009, parallèlement à la session ordinaire de la Conférence de la FAO). Avec d'autres colloques de premier plan, comme la réunion du G8 à L'Aquila en juillet 2009, ces manifestations ont favorisé le passage à une action concrète de la part des responsables politiques tant au niveau national qu'international. Dans le même temps, un accord a été trouvé pour réformer le Comité de la sécurité alimentaire.
4. Sur le plan opérationnel, la FAO a lancé son Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires afin d'aider les pays et les populations les plus touchées à faire face aux conséquences dévastatrices de la hausse brutale des prix et de la crise économique. Depuis ce lancement, la FAI a pu mobiliser plus de 400 millions d'USD pour des projets couvrant 92 pays; elle a également réalisé des évaluations interinstitutions dans 58 pays et coopéré étroitement avec des organismes partenaires dans le cadre de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies, notamment à l'appui de la Facilité alimentaire de l'Union européenne de 1 milliard d'EUR, en 2009.
5. Pour ce qui est des réformes de l'Organisation, les Membres et le Secrétariat ont joint leurs forces pour formuler une série de changements ambitieux, avant de travailler côte à côte à en appuyer activement la mise en œuvre. À cette fin, le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI) – qui avait été demandé lors de la Conférence de novembre 2007, dans le sillage de l'Évaluation externe indépendante (EEI) de l'Organisation – a été élaboré, puis approuvé par une session extraordinaire de la Conférence qui s'est tenue en novembre 2008. En 2009, des progrès substantiels ont été accomplis dans l'exécution du PAI, notamment: formulation et approbation de profondes modifications apportées aux Textes fondamentaux, mise

en œuvre d'un plus grand nombre de principes d'ensemble axés sur les résultats; mesures de restructuration au Siège et sur le terrain, avec un renforcement du rôle des bureaux régionaux; amélioration des systèmes et des pratiques de gestion des ressources humaines et des questions administratives; et changement de culture institutionnelle.

### **Aperçu des ressources**

6. Les dépenses totales de l'Organisation ont atteint 2 milliards 189 millions d'USD, soit près de 415 millions (23 pour cent) de plus qu'en 2006-07. Les dépenses au titre du Fonds général et des fonds connexes ont augmenté de 128,2 millions d'USD (14 pour cent), tandis que les dépenses au titre des fonds fiduciaires et du PNUD progressaient de 286,3 millions d'USD (34 pour cent), pour atteindre un peu plus de la moitié du total des ressources. Les dépenses au titre des fonds fiduciaires (hors secours d'urgence) ont enregistré une hausse de 26 pour cent et celles liées aux opérations d'urgence augmentaient de 45 pour cent, principalement en raison de la crise de l'influenza aviaire et d'autres catastrophes, naturelles ou causées par l'homme.

7. Les dépenses consacrées à l'exécution du Programme de travail ont atteint 1 milliard 38 millions d'USD, soit un chiffre très proche des ressources budgétées dans le PTB 2008-09. Quant aux projets du PCT exécutés, ils se sont élevés à 109,8 millions d'USD, un changement complet par rapport au recul enregistré en 2006-07. La réorientation du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), désormais axé non plus sur les petits projets pilotes, mais sur la conception et la mise en œuvre de programmes régionaux et nationaux pour la sécurité alimentaire, s'est traduite par une nouvelle diminution de l'exécution de projets PSSA financés au titre du Programme ordinaire.

8. Le montant total consacré à l'exécution du Programme de terrain, y compris les fonds extrabudgétaires versés au titre du Programme ordinaire, a augmenté de 37 pour cent par rapport à l'exercice biennal précédent. Cette augmentation tient en particulier au fait qu'on a eu davantage recours au programme de coopération FAO/gouvernements et aux fonds fiduciaires unilatéraux, et au fait que les activités d'urgence et de redressement ont été beaucoup plus importantes. Les 21 principales sources de financement ont apporté 86 pour cent des fonds extrabudgétaires ayant servi à financer le programme de terrain.

### **Caractéristiques institutionnelles de l'exécution du Programme**

9. La recherche active de nouveaux gains d'efficacité s'est poursuivie, la Conférence de la FAO ayant demandé à l'Organisation, en 2007, de trouver 22,1 millions d'USD d'économies et de gains d'efficacité réalisables sur l'exercice biennal (demande formulée lors de l'approbation du Programme de travail et budget 2008-09). Le Secrétariat a retenu cinq stratégies pour parvenir à cette fin: i) réduction du coût des intrants; ii) rationalisation des processus



de soutien administratif et opérationnel; iii) déstratification sélective; iv) ajustement progressif de la combinaison de ressources humaines; et v) augmentation de la base de financement du Programme de travail par le recours à des ressources extrabudgétaires supplémentaires.

10. Les dépenses liées à la sécurité au titre (chapitre 9 du PTB) ont atteint 10,7 millions d'USD pour le Siège et 8,7 millions d'USD pour les bureaux décentralisés et le programme de terrain. L'Organisation a également mis en œuvre avec succès un grand nombre des projets prévus dans le cadre du dispositif pour les dépenses d'équipement (PTB, chapitre 8). Ces dernières se sont élevées à quelque 15,5 millions d'USD. La principale priorité a été le projet IPSAS, mais l'évolution du Système de gestion des ressources humaines (SGRH) a également fait l'objet de beaucoup d'attention.

11. L'Organisation a maintenu le cap concernant sa politique linguistique, et notamment l'emploi du Russe comme langue institutionnelle, ainsi qu'il en avait été décidé à la Conférence de novembre 2007. En 2008-09, la proportion des réunions tenues dans les six langues a progressé pour atteindre 19 pour cent du total. Globalement, 50 pour cent des réunions ont été organisées dans plus de deux langues, un niveau similaire à celui de 2006-07. Toutes les publications phares de la FAO ont été diffusées dans les six langues de travail, tandis que les documents à caractère plus technique étaient proposés dans des versions linguistiques correspondant aux publics visés.

12. L'attention accordée à la représentation géographique et à la parité hommes-femmes au sein du personnel ne s'est pas relâchée. À la fin 2009, 14 pays étaient surreprésentés, 16 pays étaient sous-représentés et 45 n'étaient pas représentés du tout, mais les efforts se poursuivent pour faire baisser ce dernier chiffre. Accroître la proportion de femmes au sein du cadre organique figure également parmi les principaux objectifs de la politique de l'Organisation en matière de ressources humaines. Ces dernières années, on a enregistré une augmentation régulière de la proportion de postes du cadre organique occupés par des femmes, puisque cette proportion est passée, entre début 1996 et fin 2009, de 21 à 37 pour cent au Siège et de 18 à 34 pour cent sur l'ensemble des lieux d'affectation.

### **Informations sur le Programme et principaux faits marquants**

13. Les différents services de la FAO avaient déterminé les produits à réaliser pour chacun des programmes prévus au Programme de travail et budget de l'exercice biennal 2008-09. Comme souvent, certains des produits prévus ont dû être modifiés en cours d'exercice, tandis que d'autres étaient différés ou annulés. Il a fallu aussi en prévoir de nouveaux pour répondre à l'évolution de la situation ainsi qu'à des demandes spécifiques. Comme indiqué à l'Annexe 2, la réalisation des produits a été dans

l'ensemble satisfaisante. Le programme technique a mené à bien 88 pour cent des produits prévus, tels qu'ajustés, et les programmes non techniques 91 pour cent.

14. La rubrique « Faits marquants » a été conservée dans la version imprimée du Rapport sur l'exécution du programme. Ainsi, la *Section II.B* met en évidence les résultats du travail de la FAO dans un certain nombre de domaines clés relevant des trois chapitres de fond du Programme de travail:

- *Chapitre 2. Systèmes alimentaires et agricoles durables* – intensification et protection des cultures, gestion et conservation des terres et des eaux (y compris la Conférence de Syrte); élevage et maladies animales transfrontières (notamment travaux sur la peste bovine); sécurité sanitaire des aliments et nutrition; secteurs agro-industriels (Forum mondial pour l'agro-industrie); changement climatique et bioénergie (notamment le Programme des Nations Unies pour la réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts); ressources phytogénétiques (y compris le Traité international correspondant); pêches et aquaculture (dont l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port); foresterie (notamment l'Évaluation des ressources forestières mondiales);
- *Chapitre 3. Échange de connaissances, politiques générales et activités de plaidoyer* – informations et statistiques; parité hommes-femmes; la FAO en tant qu'organisation détentrice d'un savoir; et renforcement des capacités; et
- *Chapitre 4. Décentralisation, coopération à l'échelle du système des Nations Unies et exécution du Programme* – programmes nationaux et régionaux en faveur de la sécurité alimentaire; catastrophes naturelles et situations d'urgence complexes.

15. Comme il est d'usage, les évolutions clés de l'exercice biennal analysé concernant le Programme de coopération technique (PCT) sont également abordées à la fin de cette *Section II.B*.

16. La *Section II.C* donne un aperçu des réalisations de la FAO dans chaque région (Afrique, Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient), par domaine de programme, toutes sources de financement confondues, y compris le PCT et les financements extérieurs destinés à l'investissement.

17. Une version plus détaillée du présent rapport (avec indication des dépenses et des réalisations par programme) est fournie à l'Annexe 4 (uniquement sur le Web).

# I. PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DES POLITIQUES GÉNÉRALES AU COURS DE L'EXERCICE BIENNAL

## A. REGAIN D'ATTENTION POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

18. L'exercice biennal 2008-09 a vu se dérouler sur la scène internationale des événements exceptionnels directement liés à la sécurité alimentaire, et par conséquent au mandat principal de l'Organisation. Au demeurant déjà décourageante, la situation de la sécurité alimentaire dans le monde s'est encore largement détériorée sur cette période. Cet environnement externe difficile a eu de nombreuses répercussions sur les activités de la FAO. Pour tenter de répondre à l'aggravation des problèmes de sécurité alimentaire, plusieurs événements majeurs nécessitant un appui analytique et logistique considérable ont été organisés sous les auspices de l'Organisation. Celle-ci s'est également efforcée de mobiliser des fonds et a lancé de vastes opérations sur le terrain pour venir en aide aux populations les plus touchées.

19. Ces évolutions externes et internes ont été bien relayées par les médias et traitées de manière approfondie dans la documentation soumise aux forums intergouvernementaux de la FAO et à d'autres instances. C'est pourquoi ce document ne présente que les jalons importants de cette période riche en événements, ainsi que les principales déclarations et décisions, en montrant comment les capacités de collecte d'informations et d'analyse de la FAO ont été mobilisées pour éclairer les débats internationaux et répondre aux attentes des pays membres de l'Organisation.

### *Une sécurité alimentaire de plus en plus menacée*

20. La crise des prix des denrées alimentaires et le ralentissement économique généralisé ont laissé dans leur sillage plus d'un milliard de personnes affamées, soit environ un sixième de l'humanité.

21. Les menaces pour la sécurité alimentaire que représentent le changement climatique et les agrocarburants ont été à l'origine de la proposition d'organiser en juin 2008, sous les auspices de la FAO, la «Conférence de

haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies». La crise simultanée provoquée par la flambée des prix des denrées alimentaires a incité les responsables aux plus hauts niveaux à participer à cet événement, le transformant ainsi en sommet sur la sécurité alimentaire.

### *Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires*

22. Dès juillet 2007, la FAO avait alerté la communauté internationale de la montée d'une crise des prix des denrées alimentaires. En décembre 2007, l'Organisation a lancé son Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires pour aider les petits exploitants agricoles à augmenter leur production et leur revenus. Mi-2008, les cours internationaux des produits alimentaires de base avaient atteint leur plus haut niveau depuis près de 30 ans. Les conséquences de cette flambée ont ensuite été amplifiées par la crise financière et économique mondiale qui s'est déclarée vers la fin de l'année 2008.

23. Dès le début de la crise, la FAO a conçu un guide d'intervention locale immédiate qui examinait les avantages et les inconvénients des mesures que pouvaient prendre les pays pour réduire l'impact de la hausse des prix sur les segments les plus vulnérables de la population et aider les exploitants à augmenter leur production. Par la suite, l'Organisation a effectué un suivi régulier des ripostes nationales tout au long de la crise et publié un rapport fouillé sur les décisions prises par plus de 80 de ses pays membres.

24. En termes opérationnels, l'objectif d'origine de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires était double: à court terme, aider les petits exploitants à assurer le succès des prochaines semences et, à long terme, leur permettre d'augmenter leur production vivrière grâce à des semences et des engrais améliorés. Son champ d'action a été élargi ultérieurement. Ainsi, faisant appel au départ à ses modestes ressources (telles que le PCT), la FAO a cherché à répondre aux besoins les plus urgents des pays touchés, après une série d'évaluations détaillées

#### Encadre

### 1

#### **Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies – Rome, juin 2008**

Au début du mois de juin 2008, des dirigeants et des responsables politiques venus du monde entier se sont réunis à Rome pour examiner ces questions et s'entendre sur les moyens de protéger les populations les plus vulnérables. La conférence a rassemblé 42 chefs d'État et de gouvernement, 100 ministres de haut rang et 60 organisations non gouvernementales et organisations de la société civile de 181 pays. Au-delà du changement climatique et des bioénergies, les participants à la Conférence ont analysé la menace majeure que représente la flambée des prix des denrées alimentaires pour la sécurité alimentaire mondiale. La manifestation s'est achevée sur l'adoption d'une déclaration appelant la communauté internationale à renforcer son assistance aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés et à ceux qui sont les plus atteints par cette hausse des prix.

Convaincus des liens étroits qui unissent l'alimentation, l'énergie et le changement climatique, les participants ont largement salué l'opportunité de la conférence. Au vu des analyses présentées, le consensus s'est fait sur l'idée que l'agriculture allait occuper une fois encore une place prépondérante dans les priorités internationales, et qu'il demeurerait essentiel de renforcer les investissements agricoles et la productivité dans ce secteur. Alors que la Conférence n'avait pas pour objectif de recueillir des contributions, de nombreux donateurs ont annoncé des engagements financiers fermes en faveur des pays les plus touchés par la crise alimentaire mondiale.

## Encadre

## 2

**L'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires**

Depuis le lancement de cette initiative, la FAO est parvenue à mobiliser plus de 400 millions d'USD pour des projets couvrant 92 pays; elle a également réalisé des évaluations interinstitutions dans 58 autres et a coopéré étroitement avec des organismes partenaires dans le cadre de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, en particulier pour appuyer le mécanisme de Facilité alimentaire de l'Union européenne de 1 milliard d'EUR en 2009 (voir l'encadré correspondant ci-après).

Étant donné la forte médiatisation de la crise, l'intérêt des sources de financement pour des solutions ciblant les conséquences immédiates et à plus long terme, et le souhait de tous de fonder et d'exécuter les interventions sur des données solides, l'une des priorités à tous les niveaux a été d'effectuer un suivi précis et assidu de l'avancement. C'est ainsi qu'il a été possible de réunir une grande quantité de données probantes sur les réalisations découlant de cette initiative. Un petit nombre de régions peuvent néanmoins être prises en exemples pour illustrer la grande diversité des actions entreprises. En Afrique, la FAO a exécuté des projets dans 43 pays, dont 16 au titre de la Facilité alimentaire de l'Union européenne et 39 au titre du PCT. Ainsi, en 2008, un projet du PCT dans l'Ouest du Kenya a aidé à relancer la culture du riz dans le périmètre d'irrigation d'Ahero, culture qui s'était effondrée vers la fin des années 90. En collaboration avec le Gouvernement kenyan et des partenaires locaux, la FAO a fourni des semences de riz à haut rendement, des engrais, des pesticides et une assistance technique à 540 exploitants familiaux touchés par les troubles intérieurs, la sécheresse et les prix élevés des denrées alimentaires, des carburants et des intrants. Les agriculteurs ont réussi à doubler et, dans certains cas, à tripler leurs rendements par rapport aux années précédentes et, avec l'appui de l'Organisation, ont progressé sur la voie de l'autosuffisance, notamment en créant des groupes de producteurs et en établissant un fonds de crédit renouvelable pour financer les achats d'intrants.

Au paroxysme de la crise des prix des denrées alimentaires en 2008, la FAO a commencé à mettre en œuvre un certain nombre de projets pour aider les agriculteurs haïtiens à relancer leur production vivrière. Un projet financé par le FIDA a fourni à quelque 240 000 petits exploitants des semences de haricots, des semences maraîchères et céréalières, des boutures de patate douce et des plants de banane pour trois campagnes en 2008 et en 2009. Suite au séisme dévastateur qui a frappé Haïti en janvier 2010, le projet a été élargi afin de procurer à des milliers d'agriculteurs des semences et des outils agricoles pour les semailles de mars et de juin 2010.

Au Pakistan, où les prix élevés des denrées alimentaires ont plongé des millions de personnes dans l'insécurité alimentaire, la FAO, en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM), a lancé l'un des plus vastes projets au titre de la Facilité alimentaire de l'Union européenne (pour un total de 24,7 millions d'EUR sur deux ans, le projet devant se terminer mi-2011). En 2009, la FAO a distribué des semences et des engrais à près de 100 000 exploitants familiaux, en temps et en heure pour les semailles. Le projet était également axé sur la remise en état des réseaux d'irrigation et des structures de collecte de l'eau de pluie, la réduction des pertes après récolte et la formation des agriculteurs aux nouvelles technologies.

En Amérique centrale (Honduras, Guatemala, Nicaragua), des projets de secours d'urgence, y compris dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires et de la Facilité alimentaire de l'Union européenne, ont été intégrés dans les programmes en cours de renforcement de la sécurité alimentaire et ont ainsi facilité la mise en place d'une stratégie continue de développement territorial fournissant un lien solide entre les interventions à court, moyen et long termes.

Grâce à la mobilisation d'un financement complémentaire considérable, la FAO amorce actuellement une deuxième phase, avec l'objectif d'appuyer les pays dans la formulation et la mise en œuvre de politiques de sécurité alimentaire et de programmes d'investissement qui seront ensuite soumis au Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire ou à d'autres mécanismes de financement de l'Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale. Un accent particulier est mis sur les programmes pilotés par les pays et élaborés dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA).

au niveau des pays. Cette action analytique et concrète précoce a permis à l'Organisation d'attirer et de mobiliser des montants importants provenant d'autres sources, avec la coopération d'un large éventail de partenaires. L'encadré ci-après présente les principaux axes de l'Initiative, avec des exemples très précis du travail effectué dans les pays.

**Programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire**

25. Depuis le début de la crise alimentaire mondiale, la FAO a également réaffirmé la nécessité de renforcer considérablement les investissements dans des interventions à moyen et long termes, afin de s'attaquer aux causes sous-jacentes. Les programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire conformes au concept du CGA et aux interventions à moyen et long termes envisagées ont figuré parmi les principaux outils mis directement à la disposition des gouvernements membres.

26. Depuis 2001, partant de l'expérience acquise durant la phase pilote du PSSA et d'autres programmes similaires, la FAO fournit une assistance technique aux programmes à grande échelle qui ciblent la sécurité alimentaire et qui sont conçus, détenus et mis en œuvre directement par les gouvernements nationaux et les organisations d'intégration économique régionale (OIER). Pour obtenir l'impact le plus important et le plus large possible, ces programmes cherchent à atteindre des millions plutôt que des milliers de personnes et adoptent une approche sur deux fronts consistant à traiter simultanément les problèmes de disponibilité des aliments et d'accès à ceux-ci qui engendrent l'insécurité alimentaire. Les programmes régionaux pour la sécurité alimentaire complètent les programmes nationaux du même type et s'attaquent aux questions transnationales, comme la gestion des ressources hydriques, les normes alimentaires et la sécurité sanitaire des aliments, les maladies transfrontières et les problèmes environnementaux.

## Encadre

**Programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire**

3

Fin 2009, 18 pays exécutaient des programmes nationaux pour la sécurité alimentaire (pour un budget indicatif de 3,8 milliards d'USD et près de 30 millions de personnes ciblées). Des programmes régionaux pour la sécurité alimentaire (pour un budget indicatif de 576 millions d'USD) étaient opérationnels dans quatre régions, à savoir la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Forum des Îles du Pacifique, l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et l'Organisation de coopération économique (OCE). On s'attend à un doublement du nombre de programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire dans les quatre prochaines années.

L'expérience acquise jusqu'ici sur ce type de programmes montre qu'un engagement politique au plus haut niveau leur est bénéfique. Un tel engagement est souvent confirmé par la forte part de financement national affectée à leur mise en œuvre. Ainsi, des pays tels que le Nigéria, le Mexique, l'Angola, l'Algérie, le Tchad, la Jordanie et le Pakistan apportent déjà la preuve de leur détermination en consacrant une partie de leurs propres ressources budgétaires à leur programme national pour la sécurité alimentaire, ce qui a suscité l'intérêt de plusieurs partenaires de financement.

Dans ce type de programmes, la coopération Sud-Sud demeure un important vecteur de transferts de connaissances entre pays en développement. Fin 2009, 39 accords de coopération Sud-Sud avaient été signés au total et plus de 1 400 experts et techniciens travaillaient sur le terrain dans le cadre de programmes spéciaux, nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire dans 65 pays.

**Intervention dans le cadre de la Facilité alimentaire de l'Union européenne**

27. La Facilité alimentaire de l'Union européenne représente le plus gros accord jamais signé entre l'Union européenne et la FAO; il prévoit que l'Organisation doit mettre en œuvre des projets dans 27 pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes jusqu'en juin 2011.

**Mobilisation des capacités de suivi et d'analyse de la FAO**

28. Pour répondre aux attentes de ses Membres, de l'opinion publique et de ses partenaires très divers, la FAO a élargi son suivi aux prix à la consommation et aux prix de gros, et a cherché à évaluer l'impact des prix élevés des denrées alimentaires aux niveaux mondial, régional et national. De manière plus générale, il était essentiel d'estimer l'étendue et l'aggravation réelles de l'insécurité alimentaire dans les pays vulnérables, tout en prenant en compte les effets dévastateurs de la crise économique et financière généralisée qui avait sévi fin 2008 et pendant toute l'année 2009.

29. L'un des instruments utilisés à cette fin ainsi que pour transmettre les résultats fut le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR). Celui-ci dispose en effet d'un éventail de rapports bien rodés (en particulier les *Perspectives de l'alimentation* et *Perspectives de récoltes et situation alimentaire* qui ont été affinés dans ce contexte difficile) ainsi que de multiples missions d'évaluation dans les pays vulnérables. En outre, la FAO a mis en place un indice mensuel des prix des aliments et un Portail de la situation alimentaire mondiale afin de fournir régulièrement des informations sur la situation mondiale en matière de sécurité alimentaire. Simultanément, il a fallu améliorer en urgence les bases de données statistiques de l'Organisation, qui ne permettaient pas de prendre pleinement en compte les variations des prix des denrées alimentaires à tous les niveaux géographiques. Les publications phares, en particulier SOFI (*L'état de l'insécurité alimentaire dans*

## Encadre

4

**Appui de la FAO à la Facilité alimentaire de l'Union européenne**

La FAO a été choisie comme agent de réalisation pour une large part de la facilité alimentaire de 1 milliard d'EUR constituée par l'Union européenne pour agir sur la hausse et la volatilité des prix des denrées alimentaires, notamment en stimulant la production vivrière des petits exploitants. Au moyen de ce dispositif et en élargissant quelque peu le champ de précédentes interventions de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires, la FAO s'est attachée à soutenir l'augmentation de la production agricole en travaillant avec les communautés locales et les organisations d'agriculteurs dans des domaines tels que la qualité des intrants, en particulier des semences, la production animale, la vulgarisation, l'accès aux marchés, le stockage, l'irrigation et l'agriculture de conservation. Grâce à une concertation étroite avec les gouvernements concernés, les projets de la Facilité alimentaire ont été résolument intégrés dans les politiques nationales pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté et sont en phase avec les programmes de plus grande ampleur conçus en réaction à la crise des prix des denrées alimentaires. La phase de planification, en particulier, a été l'occasion d'une collaboration intense entre la FAO et d'autres organismes des Nations Unies et la Banque mondiale, sous la direction du secrétariat de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies. La coordination avec les délégations des pays de l'Union européenne a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre. Fin 2009, la FAO exécutait dans le cadre de la Facilité alimentaire des projets d'une valeur supérieure à 215 millions d'EUR (301 millions d'USD) dans 27 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La Facilité alimentaire a permis la coopération de plus de 100 ONG dans 20 pays, pour une valeur contractuelle totale de 10,8 millions d'USD. Afin d'assurer aux interventions toute la visibilité requise, des plans de communication ont été élaborés pour tous les pays concernés, et les projets ont effectivement profité d'une bonne couverture à la fois dans les pays bénéficiaires et, souvent, dans les médias internationaux.

**Messages clés des principaux rapports d'évaluation de la FAO**

**L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde – 2008**

- La faim dans le monde progresse: les estimations les plus récentes avancent le nombre de 923 millions de personnes souffrant de la faim, soit une augmentation de plus de 80 millions de personnes par rapport à la période de référence 1990-92.
- Les prix élevés des denrées alimentaires sont les principaux responsables, et les ménages les plus pauvres, sans terre et dirigés par des femmes sont les plus durement touchés.
- Les mesures ponctuelles prises par les gouvernements pour faire face aux répercussions de ces prix élevés, comme le contrôle des prix et les restrictions à l'exportation, risquent de se révéler inefficaces et non viables. Elles aggravent également la volatilité des marchés.
- Les prix élevés des denrées alimentaires représentent aussi une occasion à saisir pour l'agriculture, mais la plupart des pays en développement ne sont pas en mesure d'en profiter.
- Il est essentiel d'adopter une approche globale sur deux fronts pour faire face aux prix élevés des denrées alimentaires et à leurs conséquences sur la faim dans le monde: i) des mesures permettant au secteur agricole de répondre à la crise alimentaire; et ii) des filets de sécurité ciblés et des programmes de protection sociale pour les personnes qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire et qui sont les plus vulnérables.

**L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde – 2009**

- On estime à 1,02 milliard le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde.
- Pour faire face au fardeau de ces crises alimentaire et économique consécutives, les pauvres réduisent la diversité de leur régime alimentaire, ainsi que leurs dépenses sur des besoins essentiels comme l'éducation et les soins de santé.
- Un secteur agricole sain peut avoir un rôle amortisseur en période de crise et atténuer les chocs sur l'économie et l'emploi, surtout dans les pays plus pauvres.
- Des filets de sécurité devraient être mis en place pour parer aux conséquences immédiates sur les personnes vulnérables, tout en offrant des solutions durables aux problèmes sous-jacents.
- Les solutions actuelles sont insuffisantes et l'approche du droit à l'alimentation a un rôle important à jouer dans l'éradication de l'insécurité alimentaire.

**La situation des marchés des produits agricoles – 2009**

- En juin 2008, les prix des produits alimentaires de base sur les marchés internationaux ont atteint leurs plus hauts niveaux depuis 30 ans, menaçant la sécurité alimentaire des pauvres du monde entier.
- Depuis, les prix ont reculé sous l'effet de la crise financière, de la récession mondiale naissante, de la chute des prix du pétrole et d'un USD plus fort. Ils n'en restent pas moins historiquement élevés et les problèmes structurels qui sont à l'origine de la vulnérabilité des pays en développement aux augmentations de prix sur les marchés internationaux n'ont pas été résolus.
- De nombreux facteurs ont contribué à la hausse spectaculaire des prix alimentaires mondiaux, notamment la demande d'agrocarburants et le prix record du pétrole.
- Les producteurs des pays en développement n'ont pas profité des prix élevés, parce que ces prix ne leur ont pas été répercutés. Par ailleurs, les petits producteurs n'ont eu qu'un accès limité aux intrants bon marché, leurs moyens de production sont restés médiocres ainsi que les institutions et les infrastructures mises à leur disposition. En outre, certaines politiques adoptées (comme le contrôle des prix et la réduction des tarifs douaniers) ne les ont pas incités à investir.
- Il faut protéger les consommateurs contre des prix alimentaires élevés, mais il faut aussi inciter les producteurs à investir dans la production, à augmenter leur productivité et à répondre par l'offre.
- Les politiques mises en œuvre doivent être ciblées, éviter les distorsions et encourager l'investissement dans l'agriculture.
- De nombreux pays en développement ont besoin d'une aide internationale pour résoudre leurs problèmes budgétaires et identifier et mettre en œuvre les politiques appropriées. Les pays développés doivent aussi examiner l'impact de leurs politiques agricoles, commerciales et énergétiques sur les prix et la disponibilité des denrées alimentaires au plan international.

le monde), SOCO (*La situation des marchés des produits agricoles*) et SOFA (*La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*), ont également contribué à ce processus en appelant l'attention sur les conditions instables des marchés et leurs répercussions sur la sécurité alimentaire. Étant donné la visibilité accrue des problèmes d'insécurité alimentaire dans le monde, il était particulièrement important de faire passer des messages clés dans ces rapports afin de bien informer la communauté internationale et les médias des évolutions. Ces messages sont résumés dans l'encadré ci-après.

30. Outre un renforcement du suivi et de la communication des faits et chiffres clés, les réunions d'experts et réunions intergouvernementales de haut niveau qui se sont tenues pendant l'exercice biennal 2008-09 ont nécessité l'élaboration et la présentation d'un grand nombre d'évaluations détaillées, de notes d'information et de rapports intérimaires, ainsi que des options d'action (voir ci-dessous).

### **Conscience plus aiguë de la vulnérabilité et de la fragilité du système alimentaire mondial**

31. La crise vécue durant l'exercice biennal 2008-09 (et dont certaines répercussions continuent de se faire sentir sur l'exercice actuel) s'est caractérisée par la convergence de plusieurs facteurs, ce qui l'a rendue particulièrement préjudiciable aux personnes exposées à l'insécurité alimentaire. Elle a touché simultanément plusieurs zones étendues dans le monde, alors que les précédentes crises, qui avaient sévi principalement dans les pays développés, étaient plutôt restées cantonnées à des pays précis ou à des groupes de pays d'une région donnée. Dans le contexte d'une crise mondiale, les instruments et mesures de parade rodés lors de crises «partielles» ou régionales montrent leurs limites. En outre, les pays en développement sont aujourd'hui plus intimement intégrés dans l'économie mondiale sur le plan financier et commercial qu'il y a 20 ans, et bien plus exposés aux chocs sur les marchés internationaux. Même s'il s'agit là assurément d'une maigre consolation, ce sentiment d'extrêmes vulnérabilité et fragilité du système alimentaire mondial est désormais largement partagé et pousse les gouvernements et les institutions concernées à agir encore plus résolument qu'auparavant.

#### **Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale**

32. La Déclaration commune de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale (Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire mondiale), adoptée par le G8 au début de l'été 2009 (le 10 juillet) avec les gouvernements, organismes et institutions partenaires, est un parfait exemple de cette volonté d'agir. La FAO a contribué à sa formulation et participe activement aux suites données à cette initiative.

#### **Réunion d'experts (juin 2009) ayant conduit au Forum d'experts de haut niveau (octobre 2009) sur le thème «Nourrir le monde en 2050»**

33. Le Forum d'experts de haut niveau des 12 et 13 octobre 2009 sur le thème «Nourrir le monde en 2050» a été approuvé par la Conférence de la FAO en 2007. Initialement programmé en 2008, il a été replanifié pour 2009 afin de laisser davantage de temps à la préparation technique. Une réunion d'experts préliminaire s'est tenue du 24 au 26 juin 2009, également à Rome. Le dossier comprenait 6 fiches thématiques et un document de synthèse plus fouillé, établi à partir des résultats de la réunion d'experts de juin, ainsi que 16 documents techniques élaborés par les experts participant à la deuxième réunion et présentés par ceux-ci à cette occasion. Des invitations à participer à titre personnel ont été envoyées à des fonctionnaires gouvernementaux ainsi qu'à des représentants de la sphère universitaire, de la société civile, de groupements d'agriculteurs et du secteur privé. Au total, 382 personnes ont participé à l'événement, ainsi qu'une cinquantaine de membres des Représentations permanentes à Rome. Des correspondants des médias étaient également présents. Grâce à l'appui généreux du FIDA et du gouvernement espagnol, il a été

possible de financer le déplacement de plus de cent participants de pays en développement, et leur active collaboration a considérablement enrichi les débats. Le programme du Forum comprenait une session d'ouverture suivie d'une série de conférences-débats animées par un modérateur. Les conclusions de fond des débats ont été incorporées dans les documents préparés pour le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, soit dix documents de politique générale et un document d'information.

#### **Sommet mondial sur la sécurité alimentaire (Rome, 16-18 novembre 2009)**

34. L'exercice biennal s'est achevé sur la session ordinaire de la Conférence de la FAO et sur ce sommet, événement intergouvernemental majeur entièrement consacré à la sécurité alimentaire, et facilité par des contributions extrabudgétaires (provenant principalement de l'Arabie saoudite). Le sommet a réuni des chefs d'État et de gouvernement et des ministres de 182 pays et de l'Union européenne. Afin d'éradiquer la faim dans le monde aussitôt que possible et de façon durable, les participants au sommet ont unanimement adopté une déclaration dans laquelle ils se sont engagés à agir conjointement, notamment par le Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, qui s'appuie sur les

#### **Encadre**

### **6**

#### **Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable**

**Principe 1.** Investir dans des plans pris en charge par les pays, visant à affecter les ressources à des programmes et des partenariats bien conçus et axés sur les résultats.

**Principe 2.** Stimuler une coordination stratégique aux niveaux national, régional et mondial pour améliorer la gouvernance, favoriser une meilleure allocation des ressources, éviter les chevauchements d'efforts et identifier les insuffisances des réponses.

**Principe 3.** S'efforcer d'adopter une double approche globale de la sécurité alimentaire consistant en une action directe visant à remédier immédiatement à la faim dont souffrent les plus vulnérables; et des programmes à moyen et long termes dans les domaines de l'agriculture durable, de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement rural visant à éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté, en particulier grâce à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate.

**Principe 4.** Veiller à ce que le système multilatéral joue un rôle important grâce à des améliorations continues au regard de l'efficacité, de la réactivité, de la coordination et de l'efficacité des institutions multilatérales.

**Principe 5.** Garantir un engagement soutenu et substantiel, de la part de tous les partenaires, à l'investissement dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, avec mise à disposition rapide et fiable des ressources nécessaires, dans le cadre de plans et de programmes pluriannuels.

structures existantes pour améliorer la gouvernance et la coopération, à promouvoir une meilleure coordination aux niveaux mondial, régional et national et à faire en sorte que les intérêts nationaux et régionaux puissent être dûment exprimés et examinés. Les participants se sont efforcés de fonder leurs engagements et leurs actions sur les cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable (voir l'encadré ci-après).

#### **Vers un nouveau Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

35. La reconnaissance croissante de la nécessité d'améliorer la gouvernance dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire a conduit à la décision historique prise lors de la Conférence de novembre 2009 de réformer le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Cette décision est le fruit de discussions et négociations fructueuses entre les Membres, avant et durant la trente-cinquième session du CSA. L'objectif de la réforme de ce comité est d'accroître l'efficacité de celui-ci en élargissant le groupe de parties prenantes qui y participent, et de renforcer sa capacité à promouvoir des politiques de réduction de l'insécurité alimentaire. L'encadré ci-après résume les principales caractéristiques du CSA réformé.

36. Ainsi, le nouveau Comité de la sécurité alimentaire mondiale et son groupe d'experts de haut niveau, associés aux mécanismes nationaux et régionaux appropriés, devraient constituer la composante centrale du Partenariat mondial pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, actuellement en pleine évolution.

## **B. RÉFORME DE LA FAO: LE PLAN D'ACTION IMMÉDIATE POUR LE RENOUVEAU DE LA FAO**

37. L'exercice biennal 2008-09 a été marqué par un travail intensif (des Membres et du Secrétariat) pour formuler la série de réformes la plus ambitieuse depuis la création de l'Organisation, puis appuyer activement la mise en œuvre de celles-ci. En résumé:

- en 2008, le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), requis par la Conférence de novembre 2007 dans le sillage de l'Évaluation externe indépendante (EEI), a été élaboré puis approuvé par une session extraordinaire de la Conférence tenue en novembre<sup>1</sup>;
- en 2009, la mise en œuvre du PAI a considérablement avancé<sup>2</sup>.

38. Certaines actions avaient été entreprises par la direction de la FAO avant l'approbation officielle du PAI, mais dans un respect total de l'esprit des recommandations correspondantes de l'EEI (définies à l'époque comme des «actions rapides» ou des mesures «à effet immédiat»).

1 Résolution 1/2008 et C 2008/4 de la Conférence.

2 C 2009/7, appendice 5, annexe 1.

### **Encadré**

## **7**

### **Principales caractéristiques du Comité de la sécurité alimentaire mondiale issu de la réforme**

#### **Rôles**

En procédant par phases, le CSA:

- coordonnera une approche mondiale de la sécurité alimentaire;
- encouragera la convergence des politiques;
- appuiera et conseillera les pays et les régions;
- assurera une coordination aux niveaux national et régional;
- fera valoir l'obligation de rendre des comptes et diffusera les pratiques optimales;
- élaborera un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

#### **Cadre**

Le cadre du CSA réformé élargit la participation et vise à:

- donner à toutes les parties prenantes du système alimentaire mondial la possibilité de s'exprimer;
- être fédérateur et encourager les échanges d'opinions et d'expériences;
- exploiter les données probantes empiriques et les analyses scientifiques;
- suivre l'efficacité des actions de lutte contre la faim.

#### **Structure**

La nouvelle structure du CSA comprend:

- un *bureau*, bras exécutif du Comité, constitué d'un président et de douze pays membres;
- un *groupe consultatif*, formé de représentants de 5 catégories de participants au CSA;
- une *assemblée plénière*, qui se tient annuellement et qui est le principal organe de prise de décision, de débat et de coordination;
- un *groupe d'experts de haut niveau*, avec deux composantes: un comité directeur regroupant des experts de renommée internationale et une liste complémentaire d'experts intervenant selon les projets pour analyser des questions clés et établir des rapports (l'objectif général de ce groupe d'experts de haut niveau étant de s'assurer de la prise en compte régulière d'avis reposant sur des faits et des connaissances scientifiques); et
- un *secrétariat*, composé de membres du personnel de la FAO, du PAM et du FIDA et appuyant la structure globale.

Parmi celles-ci figurait l'Examen détaillé, une analyse essentielle réalisée par des consultants externes, principalement sur les processus administratifs, et ayant généré un ensemble complet de recommandations séparées. Le résultat de cet examen a été inclus dans le PAI intégré (2009-2011) présenté à la Conférence en 2009 et comprenant un total global de 270 actions<sup>3</sup>.

3 C 2009/7, appendice 5, annexe 2.

39. Ce processus de réforme majeur au sein de la FAO a produit une grande quantité de documents et a donné lieu à de vastes consultations (formelles et informelles) avec et entre les Membres. Toutes les informations disponibles ont été publiées sur le site Web de la FAO consacré à la réforme, à l'adresse <http://www.fao.org/iee-follow-up-committee/home-iee/fr/>. Le processus de réforme a été financé au titre du budget ordinaire 2010-11 et se poursuit sur l'exercice biennal 2010-11, appuyé par des consultations et des documents explicatifs supplémentaires. Ce rapport sur l'exécution du Programme n'essaye donc pas de couvrir l'ensemble des événements, rapports, analyses et faits liés à ce processus. Cette première section cherche plutôt à recenser les principaux jalons et présente l'orientation des décisions prises ou des actions menées par les Membres et la Direction.

### **Formulation et approbation du PAI**

#### *a) Processus*

40. La Conférence de novembre 2007 prévoyait la mise en œuvre d'un programme complet de réformes sur trois ans inscrit dans le PAI, avec les ressources de financement correspondantes. Le PAI devait également fournir des éléments pour les nouveaux Cadre stratégique et Plan à moyen terme.

41. Coté Membres, la même Conférence créait un Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO (CoC-EEI), en vertu de l'article VI de l'Acte constitutif de l'Organisation. La mission de ce comité était de formuler des propositions pour le PAI et de les présenter à une session extraordinaire de la Conférence en 2008, en tenant compte des constatations et des recommandations de l'EEI. Tous les Membres étaient libres d'y participer. Le Président indépendant du Conseil présidait également le CoC-EEI, assisté d'un Bureau et de trois groupes de travail:

- Groupe de travail I – vision et programmes prioritaires de la FAO;
- Groupe de travail II – réforme de la gouvernance; et
- Groupe de travail III – réforme des systèmes, changement de culture et restructuration organisationnelle.

42. Coté Secrétariat, les analyses internes nécessaires pour étayer la formulation du PAI étaient coordonnées par un Groupe d'appui à la réforme, tandis que les principaux aspects des politiques étaient traités par les comités internes établis, composés de cadres dirigeants.

#### *b) Session (extraordinaire) de la Conférence – novembre 2008*

43. Après dix mois de travaux de grande portée au sein du CoC-EEI et de ses groupes de travail, complétés d'apports d'autres organes directeurs de la FAO, en tant que de besoin, le CoC-EEI a soumis le PAI pour approbation à la trente-cinquième session (extraordinaire) de la

### **Encadre**

## **8**

### **Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO**

*A. Priorités et programmes de l'Organisation:* le nouveau cadre fondé sur les résultats, proposé pour la conception de tous les programmes de l'Organisation, et ses implications de grande portée, y compris la vision et les objectifs mondiaux de l'Organisation, ses objectifs stratégiques et son approche en matière d'établissement de priorités et de gestion des ressources.

*B. Réforme de la gouvernance:* traitement des aspects essentiels du processus de gouvernance tels que l'efficacité, l'efficacités et la prise en charge par les Membres; mesures proposées pour renforcer le rôle que jouent les organes directeurs de la FAO en assurant la cohérence des politiques et des réglementations à l'échelle mondiale et leur fonction de contrôle exécutif, tout en respectant les rôles distincts des organes directeurs et de la direction; dans ce cadre, intégration des Conférences régionales dans la structure de gouvernance.

*C. Réforme des systèmes, de la programmation et de la budgétisation, changement de culture et restructuration de l'Organisation:* série détaillée de mesures pour, entre autres, la réforme du cycle de programmation et de budgétisation; la mobilisation de contributions volontaires en faveur d'un programme unifié, aux priorités clairement définies par les Membres; la délégation de pouvoirs assortis d'une obligation redditionnelle appropriée; le renforcement des ressources humaines et le changement de culture; la rationalisation de l'administration; et l'amélioration de l'efficacité tant du Siège que des bureaux décentralisés tout en libérant des ressources pour le travail technique.

*D. Mise en œuvre:* arrangements en matière de gouvernance et de suivi par la direction. En outre, une annexe fournissait un résumé des coûts et des économies, des besoins estimés en ressources et un calendrier d'exécution sur trois ans (2009-2011).

Conférence de la FAO réunie du 18 au 22 novembre 2008. Le PAI se composait de quatre sections principales et d'une annexe, résumées dans l'encadré ci-après. Le PAI proposé et les dispositions de mise en œuvre ont été adoptés par la Résolution 1/2008 de la Conférence.

### **Mise en œuvre du PAI et achèvement du travail restant à faire en 2009**

#### *a) Processus*

44. Pour suivre la mise en œuvre durant l'année 2009 et achever le travail restant à faire dans le cadre du PAI, la Résolution 1/2008 de la Conférence a établi, en vertu de l'article VI de l'Acte constitutif de l'Organisation, un Comité de la Conférence (CoC-EEI) doté d'un mandat limité dans le temps. D'autres instances (telles que le Comité du programme et le Comité financier, le CQCJ ou le Conseil) ont également apporté leur contribution en tant que de



besoin. Le bureau et les groupes de travail du CoC-EEI ont été renommés pour rendre compte de la nature du travail réalisé en 2009:

- Groupe de travail I – cadre stratégique, Plan à moyen terme et Programme de travail et budget;
- Groupe de travail II – textes fondamentaux et composition du Conseil;
- Groupe de travail III – réforme des systèmes, changement de culture et restructuration organisationnelle.

45. En outre, plusieurs séminaires informels sur des questions liées au PAI ont été organisés à l'intention des Représentants permanents à Rome, et des bulletins d'information ont été régulièrement publiés (Info Membres).

46. Côté Secrétariat, le Groupe d'appui à la réforme a continué d'assurer la majeure partie de la coordination des apports. Il a veillé à faire participer les organes de représentation du personnel à tous les aspects les concernant.

#### b) Réalisations en 2009

47. Le CoC-EEI a présenté son rapport à la Conférence de novembre 2009<sup>4</sup>, avec un compte rendu point par point de la mise en œuvre du PAI (appendice 5).

48. Des progrès considérables ont été accomplis en 2009. Les principales réalisations sont notamment les suivantes:

- Ensemble complet de propositions d'amendement des textes fondamentaux, en particulier en relation avec la révision des rôles et de l'organisation et de la planification du travail d'un large éventail d'organes directeurs. L'approbation de ces propositions par la Conférence a conduit à modifier très profondément le calendrier des réunions pour l'exercice 2010-11.
- Nouveaux Cadre stratégique et Plan à moyen terme, conjugués à un remaniement du Programme de travail et budget, l'ensemble reposant solidement sur les nouveaux principes de gestion axée sur les résultats inscrits dans le PAI. Onze objectifs stratégiques, deux objectifs fonctionnels et la mise en œuvre de moyens d'action *via* huit fonctions essentielles étaient ces documents. Le PTB 2010-11 regroupe les ressources provenant des contributions ordinaires et de l'estimation des contributions volontaires. Le nouveau cadre de résultats constitue la base de l'autorisation de dépense et de la planification opérationnelle associée pour l'exercice biennal 2010-11 et les suivants.
- Analyses nécessaires pour ouvrir la voie à d'importantes mesures de restructuration au Siège (avec une nouvelle structure fondée sur ces travaux devenant opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2010) et examen plus approfondi des sites sur le terrain. Suite

à une importante déstratification, un tiers des postes de directeur ont été supprimés, ce qui a engendré de considérables économies, redirigées vers les programmes techniques, et une structure de gestion plus «aplatie» et moins hiérarchisée.

- Renforcement du rôle des bureaux régionaux dans le processus décisionnel (par exemple en faisant participer régulièrement les sous-directeurs et représentants régionaux aux réunions de direction de haut niveau et à d'autres réunions importantes de politique générale par vidéoconférence, tout en laissant aux fonctionnaires techniques de la région leurs pléines responsabilités budgétaires et programmatiques) et dans la supervision du travail technique et du travail de fond des Représentations de la FAO.
- Mesures complètes de réforme et d'amélioration de la gestion des ressources humaines, comprenant notamment la création de nouvelles fonctions (communications et stratégie de gestion des ressources humaines), la mise en œuvre d'un ensemble de programmes d'apprentissage et de renforcement des capacités de gestion, la mise en route du projet Système d'information sur la gestion des ressources humaines, qui vise à regrouper des données provenant de différents systèmes transactionnels dans un même référentiel d'informations RH, et les travaux préliminaires de recherche et de consultation pour l'élaboration de nouveaux programmes et politiques de gestion des ressources humaines, en particulier le Programme d'administrateurs auxiliaires, la politique de mobilité et le plan d'action stratégique pour une représentation équilibrée des sexes. En outre, deux expériences pilotes ont été menées en 2008 et en 2009 auprès de plus de 500 membres du personnel en vue de faire du nouveau Système de gestion et d'évaluation de la performance le lien de responsabilité essentiel entre les résultats de l'Organisation et ceux du personnel à compter de 2010.
- Poursuite de la rationalisation des processus administratifs et des délégations de responsabilités.
- Mesures de promotion du changement de culture institutionnelle dans l'ensemble du Secrétariat, y compris, sous l'égide de l'Équipe chargée du changement de culture, une large association du personnel du Siège et des bureaux décentralisés, à l'aide de diverses techniques participatives. Entre autres réalisations immédiates, citons la formulation d'une déclaration interne sur la vision de l'Organisation et des propositions en matière d'avancement de carrière, de récompenses et de reconnaissance, et de promotion d'un environnement de travail plus ouvert.

c) *Activités de mobilisation de fonds à l'appui de la mise en œuvre du PAI en 2009*

49. Conformément à la Résolution 1/2008 de la Conférence, un fonds fiduciaire a été créé pour la mise en œuvre du PAI. Les contributions des Membres, après déduction des frais de gestion du projet, se sont élevées à 8,07 millions d'USD. En outre, les ressources non dépensées du budget ordinaire pour le suivi de l'EEl (d'un montant de 0,84 million d'USD) et une contribution spéciale du Gouvernement espagnol (2,38 millions d'USD) ont été utilisées pour assurer le financement supplémentaire du PAI en 2009.

d) *Décisions de la Conférence de novembre 2009*

50. Dans sa Résolution 4/2009, la Conférence a entériné le rapport du CoC-EEl et défini la *voie à suivre* dans le processus de réforme. Elle a prévu en particulier de maintenir le dispositif du CoC-EEl, mais en diminuant la fréquence de ses réunions, les organes directeurs assumant par ailleurs les rôles qui leur avaient été attribués dans le cadre des réformes du PAI. La Conférence a également approuvé le Cadre stratégique de la FAO 2010-19, ainsi que le Plan à moyen terme 2010-13 et le Programme de travail et budget 2010-11, et a adopté, par une série de résolutions, d'importants amendements aux textes fondamentaux de l'Organisation, soumis par le CoC-EEl sur les conseils du CQCJ, et d'autres modifications des méthodes de travail des structures de gouvernance.

## II. APERÇU DES RÉSULTATS OBTENUS EN 2008-2009

### A. RESSOURCES

#### Portée de la section

51. L'une des principales caractéristiques du Rapport sur l'exécution du programme est de faire le point sur l'utilisation des ressources pendant l'exercice fiscal en termes de produits et de services fournis. La présente section porte sur l'évolution des ressources de l'Organisation toutes sources confondues. L'analyse concerne les dépenses totales, telles qu'elles apparaissent dans les états financiers de l'Organisation pour 2008-2009, qui se sont élevées 2 189 millions d'USD, en hausse de 415 millions d'USD (23 pour cent) par rapport à l'exercice 2006-2007.

#### Évolution des ressources totales

52. Les principales sources de financement sont présentées dans le *Tableau 1* sous les deux catégories « Fonds général et fonds annexes » et « Fonds fiduciaires et Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD) »:

- Le « Fonds général et les fonds annexes » recouvrent les activités financées sur les ouvertures de crédit du Programme ordinaire et par des sources connexes, notamment les activités d'investissement à financement mixte, les remboursements des dépenses d'appui et divers autres postes;

**Tableau 1: Résumé des dépenses par source de financement (en millions d'USD)**

Source de financement	2006-07	2008-09
<b>Fonds général et autres fonds</b>		
Dépenses au titre du Programme ordinaire (par rapport au budget de 929,8 millions de 2008-09)	764,2	925,6
Activités d'investissement financées conjointement	32,3	30,0
Remboursement des dépenses d'appui (Fonds fiduciaire/PNUD)	60,1	74,1
Contributions en espèces des gouvernements et autres recettes accessoires	15,1	17,1
Ajustements au PCT et au Compte des dépenses d'équipement (voir Tableau 2)	(27,4)	7,1
Variation de change par rapport au taux budgétaire*	43,2	20,7
Autres (explications ci-après)	38,0	(20,8)
<i>Total partiel</i>	<i>925,6</i>	<i>1 053,8</i>
<b>Fonds fiduciaires et PNUD</b>		
Fonds fiduciaires/PNUD (à l'exclusion des projets d'urgence)	464,5	576,6
Opérations spéciales de secours (projets d'urgence)	384,5	558,7
<i>Total partiel</i>	<i>849,0</i>	<i>1 135,3</i>
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 774,6</b>	<b>2 189,1</b>

\* Les variations de change représentent les dépenses effectives et les « autres recettes » effectives, ajustées pour tenir compte de la conversion des transactions en euros au taux de change budgétaire, plutôt qu'au taux de change des Nations Unies en vigueur à la date des transactions.

- Les « Fonds fiduciaires et le PNUD » recouvrent les activités financées par toutes les autres ressources extrabudgétaires.

53. Les dépenses au titre du « Fonds général et des fonds annexes » ont augmenté de 128,2 millions d'USD (14 pour cent) par rapport à l'exercice précédent, à cause d'une combinaison de plusieurs facteurs:

- la hausse des ouvertures de crédit du Programme ordinaire en 2008-2009 s'est traduite par une augmentation des dépenses de 21 pour cent par rapport à l'exercice précédent;
- les activités de financement mixte ont diminué de 2,3 millions d'USD (7 pour cent);
- les remboursements des dépenses d'appui ont enregistré une hausse de 14 millions d'USD (23 pour cent), confirmant la tendance des deux exercices précédents;
- la ligne intitulée « ajustements du PCT et du Compte des dépenses d'équipement » inclut les soldes inutilisés et leur report en 2010-2011, moins les recettes différées transférées à 2010-11 pour ces trois rubriques. Comme le montre le *Tableau 2*, l'exercice 2008-2009 a été marqué par une augmentation nette de 7,1 millions d'USD, à comparer avec une diminution nette de 27,4 millions d'USD en 2006-2007;
- les variations de change se sont élevées à 20,7 millions d'USD en 2008-2009, contre 43,2 millions en 2006-2007;
- la ligne « Autres » recouvre les postes de dépenses suivants: 1,2 million d'USD au titre du Fonds spécial des produits d'information, et 22 millions d'USD pour les primes d'assurance maladie comptabilisées comme une réduction des obligations passées au titre de l'assurance maladie après cessation de services pour les états financiers<sup>5</sup>.

5 Au 31 décembre 2007, conformément à la décision de l'Organisation d'adopter les Normes comptables internationales pour le secteur public, la FAO a reconnu dans ses états financiers la totalité de la valeur actuarielle de ses obligations passées au titre de l'assurance maladie après cessation de services. En conséquence, depuis 2008, les primes d'assurance maladie que l'Organisation est tenue de payer pour les retraités sont comptabilisées différemment dans les états financiers et les rapports budgétaires. Pour l'exercice 2008-2009, les primes d'assurance maladie que l'Organisation est tenue de payer pour les retraités, soit un montant de 22 millions d'USD, sont comptabilisées comme des dépenses dans les rapports budgétaires et comme une réduction des obligations passées au titre de l'assurance maladie après cessation de services dans les états financiers.

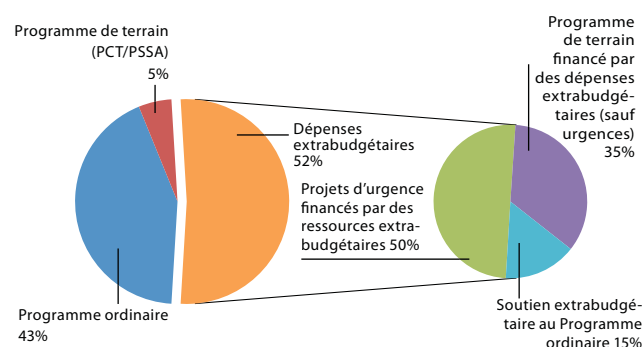
**Tableau 2: Ajustements au PCT, au Compte des dépenses d'équipement et au Dispositif pour les dépenses de sécurité (millions d'USD)**

Source de financement	2006-07	2008-09	Variation
Ouvertures de crédit du PCT de l'exercice biennal précédent reportées sur l'exercice biennal actuel	36,4	69,9	33,7
Ouvertures de crédit du PCT repoussées jusqu'à l'exercice biennal suivant	(69,9)	(54,2)	15,7
Ressources du Compte des dépenses d'investissement de l'exercice précédent repoussées jusqu'à l'exercice actuel	8,9	2,8	(6,1)
Ressources du Compte des dépenses d'équipement repoussées jusqu'à l'exercice suivant	(2,8)	(7,4)	(4,6)
Ressources du Dispositif pour les dépenses de sécurité repoussées jusqu'à l'exercice suivant	0,0	(4,0)	(4,0)
<b>Total</b>	<b>(27,4)</b>	<b>7,1</b>	<b>34,5</b>

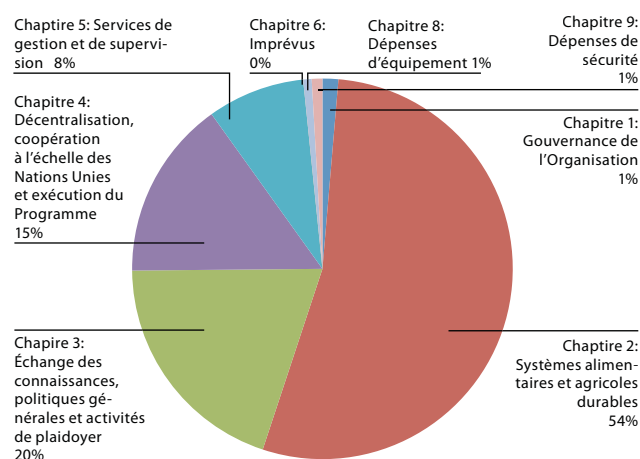
54. Les dépenses liées aux « Fonds fiduciaires et au PNUD » ont augmenté de 286,3 millions d'USD (34 pour cent), en forte hausse par rapport à 2006-2007:

- les dépenses au titre des fonds fiduciaires hors interventions d'urgence ont augmenté de 117,6 millions d'USD (26 pour cent) tandis que les dépenses du PNUD sont en recul de 5,5 millions d'USD (40 pour cent);
- les interventions d'urgence ont augmenté de 174,2 millions d'USD (45 pour cent), en raison principalement de catastrophes comme la pandémie de grippe aviaire et de l'aide aux régions touchées par la sécheresse.

55. Comme le montre la *Figure 1: Dépenses au titre du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires en pourcentage des dépenses totales en 2008-2009*, les dépenses au titre du Programme ordinaire, PCT et PSSA inclus, étaient légèrement inférieures à la moitié des dépenses totales. Par rapport à 2006-2007, le pourcentage des dépenses au titre du Programme ordinaire a reculé, passant de 52 à 48 pour cent. Dans la catégorie extrabudgétaire, les interventions d'urgence 2008-2009 ont représenté le pourcentage le plus important (50 pour cent), suivies par les projets de terrain sans caractère d'urgence (35 pour cent) et le soutien extrabudgétaire au Programme ordinaire (15 pour cent). Par rapport à 2006-2007, les projets d'aide d'urgence ont connu une forte croissance, leur pourcentage passant de 45 à 50 pour cent, tandis que le pourcentage des ressources extrabudgétaires appuyant le programme ordinaire a reculé de 19 à 15 pour cent.

**Figure 1: Dépenses au titre du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires en pourcentage des dépenses totales en 2008-09**


56. Les dépenses totales par chapitre du budget sont représentées *Figure 2: Répartition des dépenses totales, par chapitre, 2008-2009*. Les principaux postes de dépenses sont indiqués ci-après. Les *Chapitre 2: Systèmes alimentaires et agricoles durables* et *Chapitre 3: Échange des connaissances, politiques générales et activités de plaidoyer* ont représenté 74 pour cent, le *Chapitre 4: Décentralisation, coopération à l'échelle du système des Nations Unies et exécution du programme* représentant pour sa part 15 pour cent et le *Chapitre 5: Services de gestion et de supervision* 8 pour cent. Les 3 pour cent restants correspondent à la gouvernance de l'Organisation (*Chapitre 1*), aux imprévus (*Chapitre 6*), aux dépenses d'équipement (*Chapitre 8*) et de sécurité (*Chapitre 9*).

**Figure 2: Répartition des dépenses totales, par chapitre, 2008-2009**


### Fonds général et fonds annexes

57. Le Programme de travail pour 2008-2009 incluait la disponibilité prévue de ressources provenant d'autres recettes, rubrique qui couvre les contributions volontaires qui sont mises à la disposition de l'Organisation et qui sont gérées en étroite coordination avec les crédits du budget ordinaire. Cela permet d'avoir une vision plus complète des ressources associées aux activités entreprises. Toutefois, les variations de ces rentrées par rapport aux niveaux

Tableau 3: Programme de travail, virements budgétaires et exécution du budget 2008-2009 (en milliers d'USD)

CH/ PR	Programme	Programme de travail 2008-09				Dépenses 2008-09				Écart: Budget moins dépenses/recettes 2008-09			
		Programme de travail	Recettes	Crédits budgétaires nets	Programme de travail – Taux de dépenses	Recettes effectives	Dépenses nettes	Programme de travail (dépassement)/sous-utilisation	Recettes dépassement/ (sous-utilisation)	Crédits approuvés (dépassement)/ sous-utilisation	Virements approuvés entre chapitres (nets)		
1A	Organes directeurs	14 226	0	14 226	14 962	70	-736	70	-666				
1B	Direction générale	12 254	610	11 644	12 341	444	-87	-166	-253				
1X	Gestion du programme	688	0	688	688	0	0	0	0				
1	Gouvernance de l'Organisation	27 178	610	26 568	27 991	514	-823	-96	-919	1 000			
2A	Gestion des systèmes de production végétale	22 351	436	21 915	23 522	1 388	-1 171	952	-219				
2B	Gestion des systèmes de production animale	10 546	364	10 182	12 175	1 146	-1 629	782	-847				
2C	Maladies et ravageurs des animaux et des plantes	31 411	552	30 859	32 281	2 904	-870	2 352	1 482				
2D	Nutrition et protection du consommateur	28 002	1 445	26 557	26 167	1 996	1 835	551	2 386				
2E	Foresterie: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales	12 942	378	12 564	12 767	486	175	108	283				
2F	Foresterie: gestion, conservation et remise en état	10 353	119	10 234	10 378	516	-25	397	372				
2G	Industrie et produits forestiers	10 601	189	10 412	10 559	324	42	135	177				
2H	Pêches et aquaculture: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales	22 449	845	21 604	23 152	741	-703	-104	-807				
2I	Gestion et conservation des pêches et de l'aquaculture	15 947	544	15 403	17 130	776	-1 183	232	-951				
2J	Produits et industrie de la pêche et de l'aquaculture	10 818	880	9 938	10 304	140	514	-740	-226				
2K	Gestion durable des ressources naturelles	40 138	1 132	39 006	42 765	2 752	-2 627	1 620	-1 007				
2L	Technologie, recherche et vulgarisation	7 363	55	7 308	7 309	68	54	13	67				
2M	Infrastructure et agro-industries rurales	18 460	483	17 977	17 636	811	824	328	1 152				
2X	Gestion du programme	26 568	223	26 345	25 862	191	706	-32	674				
2	Systèmes alimentaires et agricoles durables	267 949	7 645	260 304	272 007	14 239	-4 058	6 594	2 536	0			
3A	Effort multiplicateur sur les ressources et les investissements	62 740	29 152	33 588	61 946	32 306	794	3 154	3 948				
3B	Politiques alimentaires et agricoles	34 953	1 180	33 773	35 260	1 839	-307	659	352				
3C	Commerce et marchés	13 413	340	13 073	13 109	602	304	262	566				
3D	Information et statistiques agricoles	13 696	126	13 570	14 870	569	-1 174	443	-731				
3E	Alliances et initiatives de plaidoyer contre la faim et la pauvreté	14 251	172	14 079	13 520	420	731	248	979				
3F	Parité et équité dans les sociétés rurales	10 634	250	10 384	11 438	439	-804	189	-615				
3G	Moyens d'existence en milieu rural	3 692	124	3 568	3 965	319	-273	195	-78				
3H	Échange d'informations et renforcement des capacités	27 995	58	27 937	28 327	453	-332	395	63				
3I	Systèmes de technologie de l'information	40 339	0	40 339	42 233	105	-1 894	105	-1 789				

CH/ PR	Programme	Programme de travail 2008-09			Dépenses 2008-09			Ecart: Budget moins dépenses/recettes 2008-09			
		Programme de travail	Recettes	Crédits budgétaires nets	Programme de travail - Taux de dépenses	Recettes effectives	Dépenses nettes	Programme de travail (dépassement)/sous-utilisation	Recettes dépassement/ (sous-utilisation)	Crédits approuvés (dépassement)/ sous-utilisation	Virements approuvés entre chapitres (nets)
3J	Communication et information	20 788	0	20 788	20 506	40	20 466	282	40	322	
3X	Gestion du programme	24 485	200	24 285	24 369	-187	24 556	116	-387	-271	
3	Échange de connaissances, politiques générales et activités de plaidoyer	266 986	31 602	235 384	269 543	36 905	232 638	-2 557	5 303	2 746	-1 150
4A	Coopération, intégration et suivi dans le système des Nations Unies	15 752	862	14 890	15 137	1 008	14 129	615	146	761	
4B	Coordination des services décentralisés	23 404	3	23 401	22 091	312	21 779	1 313	309	1 622	
4C	Sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté et autres programmes de coopération au développement	94 362	26 884	67 478	98 502	30 382	68 120	-4 140	3 498	-642	
4D	Gestion des situations d'urgence et de l'après crise	2 307	580	1 727	1 071	-555	1 626	1 236	-1 135	101	
4E	Programme de coopération technique	109 223	0	109 223	109 223	0	109 223	0	0	0	
4X	Gestion du programme	13 273	2 348	10 925	14 778	2 014	12 764	-1 505	-334	-1 839	
4	Décentralisation, coopération à l'échelle du système des Nations Unies et exécution du programme	258 321	30 677	227 644	260 802	33 161	227 641	-2 481	2 484	3	50
5A	Contrôle	15 436	914	14 522	14 410	1 335	13 075	1 026	421	1 447	
5B	Services pour le budget-programme	8 520	898	7 622	8 254	1 107	7 147	266	209	475	
5C	Services financiers	17 848	7 692	10 156	18 612	10 084	8 528	-764	2 392	1 628	
5D	Gestion des ressources humaines et bien-être du personnel	20 004	2 666	17 338	25 036	3 808	21 228	-5 032	1 142	-3 890	
5E	Achats	11 998	6 222	5 776	12 264	7 039	5 225	-266	817	551	
5F	Gestion des locaux	42 405	4 612	37 793	43 509	4 219	39 290	-1 104	-393	-1 497	
5G	Réunions, services linguistiques et protocole	10 052	126	9 926	9 814	170	9 644	238	44	282	
5H	Services communs	28 368	6 941	21 427	28 821	8 433	20 388	-453	1 492	1 039	
5X	Gestion du programme	11 449	40	11 409	12 129	11	12 118	-680	-29	-709	
5	Services de gestion et de supervision	166 080	30 111	135 969	172 849	36 206	136 643	-6 769	6 095	-674	700
6A	Imprévus	600	0	600	2	0	2	598	0	598	
6	Imprévus	600	0	600	2	0	2	598	0	598	-600
8A	Dépenses d'équipement	22 872	2 770	20 102	15 499	-4 601	20 100	7 373	-7 371	2	
8	Dépenses d'équipement	22 872	2 770	20 102	15 499	-4 601	20 100	7 373	-7 371	2	0
9A	Sécurité au Siège	10 292	0	10 292	10 676	82	10 594	-384	82	-302	
9B	Sécurité sur le terrain	12 985	0	12 985	8 734	-3 972	12 706	4 251	-3 972	279	
9	Dépenses de sécurité	23 277	0	23 277	19 410	-3 890	23 300	3 867	-3 890	-23	0
TOTAL		1 033 253	103 415	929 838	1 038 103	112 534	925 569	-4 850	9 119	4 269	0

budgetés, en cours d'exécution du programme, impliquent des ajustements équivalents au niveau des dépenses pour rester dans les limites des crédits approuvés, ce qui ajoute un degré d'incertitude et de complexité à la gestion financière des crédits ouverts.

58. Le programme de travail 2008-2009 et les ajustements opérés pendant son exécution sont présentés dans le *Tableau 3: Programme de travail, transferts budgétaires et performance, 2008-09*. Les ressources estimées dans le Programme de travail et budget 2008-2009 s'élevaient à 1 033,2 millions d'USD, soit 929,8 millions d'USD de crédits ouverts au titre du Programme ordinaire et 103,4 millions d'USD provenant d'autres sources de revenu (après ajustement dans le cas des ressources imputées à des fonds fiduciaires dans les comptes de l'Organisation). La somme de 2,8 millions d'USD a été prélevée sur le Compte des dépenses d'équipement pour des dépenses engagées en 2008-2009 au titre du *Chapitre 8<sup>e</sup>*, comme le montre le *Tableau 2*.

59. L'exécution du Programme de travail s'écarte inévitablement des prévisions, sous la pression d'un certain nombre de facteurs: des changements de priorités en réponse aux évolutions de l'environnement extérieur et aux efforts de l'Organisation pour répondre aux besoins les plus pressants de ses Membres, une inflation non budgétisée, des frais imprévus et l'impact des taux de change. En 2008-2009, l'Organisation a dépensé 99,5 pour cent des crédits ouverts. Le montant des crédits non utilisés s'est élevé au total à 4,2 millions d'USD pour un solde excédentaire final de 1,7 million d'USD après le report sur l'exercice suivant d'un solde non dépensé de 2,5 millions d'USD (Résolution 3/2009 de la Conférence). En outre, la Résolution 3/2009 de la Conférence a autorisé l'affectation d'un montant de 2,5 millions d'USD, prélevés sur le solde excédentaire de 4,2 millions d'USD, au Compte des dépenses d'équipement, qui pourront aussi être utilisés au prochain exercice biennal.

60. Le Règlement financier de l'Organisation dispose que tous les virements de crédit du Programme ordinaire entre chapitres du PTB doivent être approuvés par le Comité financier. En conséquence, à sa session de mai 2010, le Comité financier a noté que le virement final affecté au *Chapitre 5* correspondait aux niveaux préalablement approuvés (FC 128/3) et que le virement affecté au *Chapitre 1* était légèrement supérieur. Le Comité a approuvé les virements des *Chapitres 3* et *6* au profit des *Chapitres 1* (1 million d'USD), *4* (0,05 million d'USD) et *5* (0,7 million d'USD).

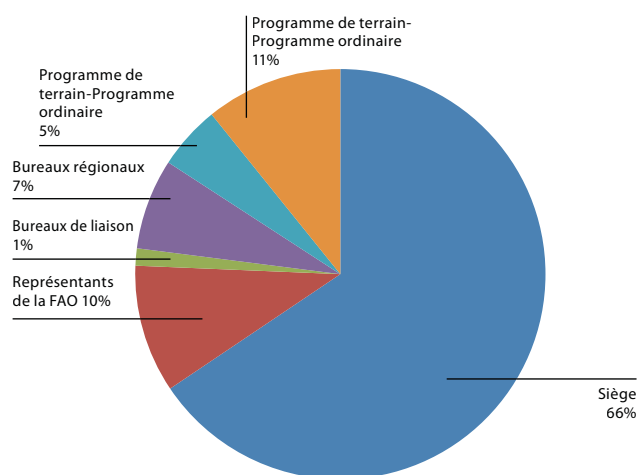
61. Les recettes encaissées en 2008-2009 se sont élevées à 121,1 millions d'USD (à l'exclusion des crédits différés liés aux *Compte des dépenses d'équipement* et au *Dispositif pour les dépenses de sécurité*, et qui sont comptabilisés comme des recettes dans le *Tableau 3*), soit une augmentation de 13,1 millions d'USD par rapport à 2006-2007.

62. Le montant total des dépenses, 1 038 millions d'USD, par rapport au budget final 2008-2009 est à rapprocher des 1 054 millions d'USD comptabilisés comme dépenses du

« Fonds général et des fonds annexes » dans les états financiers intermédiaires. Les chiffres présentés dans le *Tableau 3* incluent uniquement les postes de dépenses imputables au PTB 2008-2009. Plus précisément: i) la variation des taux de change reflète les dépenses ajustées pour tenir compte de la conversion des transactions en euros au taux de change budgétaire, à l'exclusion de 1,2 million d'USD de dépenses diverses et de dépenses engagées par le Fonds spécial pour les produits d'information, sachant qu'un fonds distinct a été établi à cet effet en vertu de l'article 6.10 du Règlement financier; ii) sont inclus 22 millions d'USD correspondant à des dépenses liées aux coûts de l'assurance maladie après cessation de service; et iii) les dépenses du PCT ont été ajustées en partant du principe que les crédits budgétaires du PCT pour 2008-2009 seraient utilisés en totalité, dans la mesure où les soldes inutilisés resteraient disponibles pour faire face aux obligations financières en 2010-2011, conformément aux dispositions de l'article 4.3 du Règlement financier.

63. La répartition des dépenses du Programme ordinaire entre le siège et les bureaux décentralisés est présentée dans la *Figure 3*. Le siège a représenté 64 pour cent du total des dépenses, en hausse de 2 pour cent par rapport à 2006-2007, du fait principalement d'une augmentation des dépenses liées aux contrats et à d'autres ressources humaines. Les dépenses engagées au titre du programme de terrain relevant du PCT et du PSSA (qui sont financés par le Programme ordinaire) ont représenté 11 pour cent en 2008-2009, contre 13 pour cent en 2006-2007. En ce qui concerne les bureaux décentralisés, les dépenses des bureaux des Représentants de la FAO (FAOR) sont passées de 11 pour cent à 10 pour cent, en raison principalement d'une diminution relative des coûts du personnel, celles des bureaux sous-régionaux de 4 pour cent à 5 pour cent en raison de l'augmentation de leur nombre; les dépenses des bureaux régionaux sont passées de 8 pour cent à 7 pour cent; et 1 pour cent pour les bureaux de liaison.

**Figure 3: Dépenses du siège et des bureaux décentralisés, 2008-2009**



64. De plus amples informations sur les dépenses liées à chacun des programmes du PTB figurent dans l'*Annexe 4: Rapport sur l'exécution détaillée*.

### Programme de terrain et appui extrabudgétaire à l'exécution du Programme ordinaire de la FAO

65. Le programme de terrain et l'appui extrabudgétaire à l'exécution du Programme ordinaire de la FAO ont représenté 1 226,9 millions d'USD, en hausse de 37 pour cent par rapport à 2006-2007 (voir *Tableau 4*). Ce résultat est dû principalement à une intensification des activités au titre du Programmes de coopération FAO/gouvernements, du Fonds fiduciaire unilatéral, qui compte environ soixante et un donateurs, du Programme commun des Nations Unies ainsi que des interventions d'urgence et de relèvement, alors que la part du PNUD dans l'exécution du programme (mise en œuvre et exécution par la FAO) a continué de décliner.

66. La coopération décentralisée a contribué à intensifier les activités au titre du Programme de coopération FAO/gouvernements, qui compte désormais de nouveaux partenaires de financement provenant d'Espagne (Galice et Castille-et-León) et d'Italie (Vallée d'Aoste, Parme et Lombardie).

67. Les deux accords de partenariat stratégique existants avec les Pays-Bas et la Norvège ont été fusionnés dans le Programme de partenariat multidonateurs.

68. La part du programme de terrain financé au titre du Programme ordinaire a également nettement augmenté en 2008-2009 en raison du soutien à l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires. De plus amples informations sur le PCT figurent à la *Section II.B*. Le changement d'orientation du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA), qui privilégie désormais la formulation et la mise en œuvre de programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire au lieu de la réalisation de petits projets pilotes, s'est poursuivi en 2008-2009, et explique le recul des projets du PSSA financés au titre du Programme ordinaire (d'environ 2 millions d'USD).

69. Comme indiqué dans le *Tableau 4*, les dépenses au titre des fonds fiduciaires (à l'exclusion des projets de secours d'urgence) ont augmenté, passant de 436,1 millions d'USD à 548,2 millions d'USD en 2008-2009. Cette hausse est due principalement au bon niveau de coopération avec les Membres dans le cadre du Programme de coopération FAO/gouvernements et des fonds fiduciaires unilatéraux. L'augmentation constatée au titre des fonds fiduciaires (à l'exclusion des projets de secours d'urgence), bien qu'importante, a été inférieure à celle de l'aide d'urgence. Leur pourcentage du total des projets exécutés a reculé, passant de 49 à 45 pour cent en 2008-2009.

70. Les opérations d'aide d'urgence ont continué de progresser en 2008-2009, en raison de l'ampleur des situations d'urgence qui ont nécessité l'intervention de la FAO. Elles ont représenté un montant de 558,7 millions d'USD, soit une augmentation de 45 pour cent par rapport à 2006-2007. Les principaux programmes d'urgence ont concerné: i) la grippe aviaire, par le biais du Programme mondial de prévention et de lutte contre la grippe aviaire; ii) les interventions

dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires; iii) les opérations en Afghanistan, en République démocratique du Congo, en Irak, en Somalie, au Soudan et au Zimbabwe axées sur la reconstitution des moyens d'existence, en particulier la protection des actifs agricoles, du bétail et des ressources naturelles; iv) les opérations dans la Corne de l'Afrique et en Afrique australe, pour des interventions d'urgence et de redressement; et v) un appui continu aux pays affectés par le tsunami dans l'océan Indien, y compris les opérations au Sri Lanka et en Indonésie. Au total, une aide d'urgence a été fournie à plus de quatre-vingts pays.

**Tableau 4: Programme de terrain et soutien extrabudgétaire au Programme ordinaire par type de contribution (en millions d'USD)**

Description	2006-07	2008-09
FAO/PNUD		
Exécution par la FAO	4,5	3,1
Réalisation par la FAO	9,2	5,1
<b>Total PNUD</b>	<b>13,7</b>	<b>8,2</b>
FONDS FIDUCIAIRES		
Fonds fiduciaires - aide non liée à des urgences		
Programme de coopération FAO/gouvernements	235,3	319,9
Programme des cadres associés	16,0	14,0
Fonds fiduciaires unilatéraux	84,9	115,6
Programmes de partenariat FAO-donateurs	45,4	27,2
Programme conjoint des Nations Unies	-	16,3
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	5,8	7,4
Autres organisations des Nations Unies	7,5	6,3
TeleFood	3,8	3,8
Fonds fiduciaires divers	37,4	37,7
<b>Total de l'aide non liée à des urgences</b>	<b>436,1</b>	<b>548,2</b>
Fonds fiduciaires - Activités d'urgence		
Opérations spéciales d'urgence – Général	293,4	449,5
Opérations spéciales d'urgence – grippe aviaire	63,7	71,6
Opérations spéciales d'urgence - Tsunami	27,8	7,5
Opérations spéciales d'urgence – Zones touchées par la sécheresse	-	30,1
<b>Total des activités d'urgence</b>	<b>384,9</b>	<b>558,7</b>
<b>Total des fonds fiduciaires</b>	<b>821,0</b>	<b>1 106,9</b>
Total du financement extérieur	834,7	1,115,1
Programme ordinaire		
Programme de coopération technique (PCT)	58,0	109,8
Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)	3,8	2,0
<b>Total Programme ordinaire</b>	<b>61,8</b>	<b>111,8</b>
<b>TOTAL PROGRAMMES DE TERRAIN*</b>	<b>896,5</b>	<b>1,226,9</b>

\* À l'exclusion des dépenses d'appui administratif et opérationnel créditées au Fonds général et des coûts encourus par la Division des opérations d'urgence et de réhabilitation pour les secours d'urgence.



71. Les sources de financement extérieur en 2008-2009 sont présentées dans le *Tableau 5*. Les contributions de la Communauté européenne sont particulièrement remarquables, passant de 83,2 millions d'USD à 189,7 millions d'USD (15 pour cent du total des projets exécutés) en 2008-2009, en raison notamment de la Facilité alimentaire de l'UE. Les États-Unis d'Amérique ont presque doublé leurs contributions volontaires pour appuyer principalement les activités de secours d'urgence. L'Espagne a rejoint les cinq premiers donateurs pour la première fois en 2008-2009 en triplant sa contribution, portée à 64,7 millions d'USD. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA/ONU) est resté le cinquième plus gros contributeur de la FAO, pour des opérations d'urgence et de réhabilitation financées par le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies (CERF). Au total, plus de cent soixante-cinq pays et organisations ont contribué aux ressources extrabudgétaires de la FAO en 2008-2009.

72. En 2008-2009, 21 sources de financement ont apporté des contributions de plus de 10 millions d'USD représentant 86 pour cent de l'exécution au moyen de ressources extrabudgétaires et plus de trois mille six cents projets connaissaient un certain niveau d'activité. Le financement multidonateurs de programmes ou de grands projets spécifiques a continué d'être un élément principal de l'exécution. Cent vingt programmes et projets présentaient des niveaux d'exécution de plus de 2 millions d'USD, soit 35 pour cent de l'exécution totale.

**Tableau 5: Sources de financement extérieur en millions d'USD\***

Nom du donateur	2006-07	2008-09
Communauté européenne	83,2	189,7
Contributions multilatérales	58,0	116,3
États-Unis d'Amérique	44,4	81,4
Espagne	21,3	64,7
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies	39,7	63,4
Italie	54,0	57,1
Suède	32,2	56,9
Fonds PNUD et Fonds donateur administré par le PNUD	30,4	56,6
Pays-Bas	39,2	33,4
Belgique	29,0	28,9
Norvège	36,0	28,7
Fonds commun pour l'action humanitaire au Soudan	20,6	25,9
Japon	36,3	24,8
Royaume-Uni	33,8	24,2
Services au Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement (DGO); appui au Secrétariat GNUD/EXECCOM	31,4	23,9
Arabie saoudite	16,5	19,9
Allemagne	23,3	19,4
Brésil	12,0	12,3
Banque mondiale	4,4	12,2
Australie	14,4	10,2
Canada	9,0	10,1
Total partiel	669,1	959,9
Autres donateurs	165,6	155,2
<b>Total</b>	<b>834,7</b>	<b>1 115,1</b>

\* Dépenses extrabudgétaires totales, à l'exclusion des dépenses d'appui administratif et opérationnel créditées au Fonds général et des dépenses encourues par la Division des opérations d'urgence et de réhabilitation, pour des secours d'urgence. Conformément aux politiques comptables de l'Organisation, les contributions des fonds fiduciaires sont enregistrées lorsque les décaissements sont effectivement réalisés.

## B. FAITS MARQUANTS DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

### *Portée de la section*

73. La présente section décrit les activités réalisées dans un certain nombre de domaines relevant des trois principaux chapitres du Programme de travail et budget 2008-2009. Une synthèse des réalisations biennales de chaque programme est présentée à l'Annexe 2, et une description détaillée des dépenses et des réalisations au niveau des entités de programme figure à l'Annexe 4: *Rapport sur l'exécution détaillée (en ligne)*.

74. Le PTB 2008-2009 a mis un accent particulier sur quatre domaines d'action multidisciplinaire et comprend des objectifs et des plans spécifiques pour l'exercice biennal: 1) gestion et échange de connaissances; 2) renforcement des capacités; 3) changement climatique; et 4) bioénergie. Plusieurs des faits marquants présentés ci-dessous concernent ces domaines d'un intérêt particulier. De plus amples détails sur l'exécution de ces plans figurent à l'Annexe 4, ainsi qu'une indication sur l'affectation des ressources prévues dans le PTB pour appuyer les activités dans ces quatre domaines (pour un total de 1,6 million d'USD).

### **CHAPITRE 2 DU PTB: SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET AGRICOLES DURABLES**

#### ***Intensification et protection des cultures***

##### *a) Intensification durable de la production végétale en Afrique de l'Ouest et au Proche-Orient*

75. De nouvelles initiatives au niveau des pays visent à une « intensification durable de la production végétale » en vue de répondre à une demande nationale et internationale croissante d'aliments de meilleure qualité. Ces initiatives exigent beaucoup de connaissances, dont les agriculteurs et les communautés doivent pouvoir disposer pour prendre des décisions en connaissance de cause au niveau local.

76. Un modèle innovant, celui de l'école pratique d'agriculture, a pris forme il y a une vingtaine d'années dans des projets en Asie. S'appuyant sur des méthodes d'apprentissage par l'observation, de formation des adultes et d'enseignement non traditionnel, ce modèle cherchait à pallier les faiblesses des modèles de vulgarisation très directifs utilisés à cette époque. Le renforcement des capacités dans les communautés agricoles génère des innovations adaptatives et locales qui ont des effets positifs à tous les niveaux. Ces programmes exigent généralement du temps et des investissements pour s'établir durablement, mais lorsqu'ils sont opérationnels, le nombre d'agriculteurs qui y participent et les avantages qu'ils procurent peuvent augmenter rapidement.

77. Plus récemment, la FAO a encouragé des pays d'Afrique de l'Ouest et du Proche-Orient à appliquer des

approches fondées sur la lutte intégrée contre les ravageurs et un processus décisionnel intégrant de nombreuses connaissances complexes et des stratégies écosystémiques (biologiques, culturelles, physiques et chimiques) en vue de lutter contre les ravageurs. L'aide de la FAO vise en premier lieu à améliorer l'efficacité de la production agricole durable en réduisant l'usage des pesticides chimiques et en s'appuyant sur la méthodologie des écoles pratiques d'agriculture pour faciliter l'adaptation des stratégies de lutte intégrée contre les ravageurs aux pratiques culturales.

#### *Afrique de l'Ouest*

78. Le programme régional de la FAO de Gestion intégrée de la production et des ravageurs en Afrique de l'Ouest repose sur le modèle des écoles pratiques d'agriculture, adapté au contexte local de sept pays francophones situés dans les zones de savane. Il intervient dans le cadre de plusieurs projets: i) un projet financé essentiellement par les Pays-Bas et exécuté au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso et au Bénin; ii) un projet « tous ACP » (financé par l'UE) fournissant un certain appui au programme lié aux systèmes de production du coton dans les quatre pays susmentionnés; et iii) un projet FEM-PNUE exécuté par la FAO pour renforcer les capacités de suivi de l'impact des pesticides sur la santé humaine et l'environnement dans six pays (Sénégal, Mali, Bénin, Guinée, Mauritanie et Niger).

79. Ce programme régional a provoqué d'importants changements parmi les parties prenantes. Dans les quatre pays susmentionnés, près de deux mille facilitateurs ont été formés à ce jour, dont près d'un tiers d'agents publics. Plus de trois mille cinq cents écoles pratiques ont contribué à l'amélioration des trois systèmes de culture principaux: le coton, le riz et les légumes. En décembre 2009, près de cent douze mille hectares avaient été cultivés par plus de quatre-vingt mille personnes formées pendant toute une saison dans des écoles pratiques. La plupart d'entre elles ont participé ensuite aux activités de suivi post-formation. De nombreuses enquêtes ont permis de faire le bilan des progrès accomplis dans certains domaines, par exemple l'utilisation croissante de matières organiques comme le compost ou la paille de riz pour inverser la diminution tendancielle et généralisée de la fertilité des sols et améliorer la résilience des systèmes tout en augmentant nettement les rendements. Au Sénégal, une étude récente portant sur un échantillon de quatre-vingts agriculteurs ayant suivi une formation dans les écoles pratiques d'agriculture a montré qu'ils avaient réduit en moyenne de 92 pour cent leur utilisation d'insecticides chimiques et qu'ils employaient beaucoup plus d'extraits botaniques et de biopesticides qu'avant leur formation. Au Burkina Faso, sur trois cent trente-cinq riziculteurs, 30 pour cent d'entre eux ont indiqué avoir utilisé des semences améliorées avant la formation dispensée dans les écoles pratiques d'agriculture. Ce pourcentage est passé à 92 pour cent après la formation.

80. Ces chiffres montrent que les agricultrices et les agriculteurs formés dans les écoles pratiques d'agriculture appliquent les connaissances acquises, utilisent différentes méthodes pour améliorer la fertilité des sols, diversifient les systèmes de culture et choisissent des solutions efficaces et sans risques pour remplacer les pesticides. Les pratiques de lutte intégrée contre les ravageurs contribuent aussi à améliorer la diversité biologique dans les sols et les systèmes aquatiques. Les avantages des services écosystémiques sont multiples, allant de la protection des sols et de l'amélioration de leur fertilité à la qualité de l'eau, au renforcement de la lutte biologique et à l'amélioration de la pollinisation. Le programme a permis d'élaborer divers modules de formation qui peuvent servir de base dans d'autres pays. Il a surtout débouché sur l'établissement de réseaux actifs d'agriculteurs et de facilitateurs expérimentés.

#### *Proche-Orient*

81. Le Programme régional de lutte intégrée contre les ravageurs au Proche-Orient, financé par la contribution de l'Italie au Fonds fiduciaire spécial de la FAO pour la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments, a commencé ses activités opérationnelles en 2004. Exécuté initialement en Égypte, en Iran, en Jordanie, au Liban, en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza et en Syrie, il s'est récemment élargi à l'Irak et au Maghreb, c'est-à-dire en Algérie, au Maroc et en Tunisie. Cette approche s'est déjà traduite par des avantages environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques tangibles pour les agriculteurs de la région du Proche-Orient.

82. Le projet a été conçu pour renforcer les capacités des pays participants en vue de limiter les dangers liés à l'emploi de pesticides chimiques, de promouvoir la lutte intégrée contre les ravageurs et d'autres pratiques agricoles appropriées à certaines cultures, d'identifier les débouchés commerciaux pour ces cultures, et d'informer les responsables politiques de l'importance des approches de production qui respectent les normes qualitatives exigées par les marchés nationaux et internationaux. Dans sa dernière phase, le projet, qui s'appuie sur les communautés, est axé sur l'intégration des activités de lutte contre les ravageurs, des systèmes améliorés de gestion des pesticides et des composantes phytosanitaires dans les pays intéressés du Maghreb et du Proche-Orient.

83. Depuis son lancement, le projet a permis de former plus de mille deux cent cinquante facilitateurs d'écoles pratiques d'agriculture (31 pour cent de femmes et 69 pour cent d'hommes); de conduire plus de neuf cents activités s'appuyant sur ces écoles pour plusieurs types de culture, de réaliser un certain nombre d'études liées à la lutte intégrée contre les ravageurs et à la commercialisation, et de faciliter les échanges d'expérience grâce à des visites et dans et entre les pays. Ce projet a également permis de former plus de quatorze mille agriculteurs, dont 18 pour cent de femmes. Les femmes sont bien représentées à tous

les niveaux: en tant que facilitatrices, agricultrices formées et participantes à des voyages d'études. Dans la plupart des pays, ce projet s'efforce de combiner des activités « réservées aux femmes » et des activités mixtes dans les écoles pratiques d'agriculture. Outre la composante « éducation des agriculteurs », il veille à ce que les responsables des politiques soient informés des résultats obtenus sur le terrain afin de créer des cadres de politiques favorables à la lutte intégrée contre les ravageurs.

84. La réalisation la plus marquante de ce projet régional a été l'engagement – récent – des gouvernements à approuver et à financer sur leurs propres ressources la formation participative des agriculteurs s'appuyant sur l'approche des écoles pratiques d'agriculture (Iran, Cisjordanie, Jordanie et Syrie). Certains pays ont aussi renforcé le contrôle réglementaire des pesticides. Dans tous les pays, les niveaux de rendement obtenus avec la lutte intégrée contre les ravageurs sont au moins aussi élevés que dans le cadre d'une pratique traditionnelle, et les coûts de production sont plus faibles en raison notamment d'une réduction importante des applications de pesticides dans les cultures cibles.

85. Le projet a également contribué à la commercialisation des produits cultivés dans le cadre de la lutte intégrée contre les ravageurs, en diffusant des informations pertinentes et les résultats d'études concernant la commercialisation à un large éventail de parties prenantes. Certains des agriculteurs participants ont pu vendre leurs produits issus de cultures biologiques à des prix avantageux, seuls ou collectivement, et dans certains cas les exporter vers des pays voisins ou vers l'Europe.

#### *b) Lutter contre les nuisibles en Amérique latine*

86. L'aide de la FAO a permis d'accomplir des progrès notables au cours de l'exercice dans la suppression ou l'éradication des ravageurs des plantes (mouches des fruits et pyrales) dans certaines régions d'Amérique latine.

#### *Guatemala*

87. Le Guatemala présente un fort potentiel de production et d'exportation de fruits et légumes non traditionnels en raison notamment de sa proximité avec les marchés nord-américains. Cependant, le commerce interrégional et les exportations vers des marchés internationaux très exigeants au plan de la qualité sont soumis à des restrictions à cause de la présence de plusieurs espèces de mouches des fruits telles que la mouche méditerranéenne des fruits (*Ceratitis capitata*), la mouche des fruits mexicaine (*Anastrepha ludens*), et la mouche antillaise des fruits (*Anastrepha obliqua*). Les producteurs ont subi des pertes financières importantes dues aux dégâts causés par les mouches des fruits, auxquels se sont ajoutés les coûts liés à la lutte contre ces ravageurs avant la récolte.

88. Avec l'appui de la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture

et des producteurs et exportateurs locaux de fruits et de légumes, les autorités guatémaltèques ont pu utiliser à de bonnes fins la technique de la stérilisation des insectes. Une alliance de petits et de grands producteurs appuyés par le gouvernement a permis d'établir et de gérer plusieurs zones qui sont désormais exemptes de mouches des fruits ou qui présentent une faible prévalence. Ces efforts ont été facilités par la Commission trilatérale pour l'éradication de la mouche des fruits méditerranéenne qui regroupe le Guatemala, le Mexique et les États-Unis d'Amérique. Le Guatemala a pu ainsi exporter des tomates et des poivrons pour la première fois et de générer des recettes de plus de quatre millions de dollars par an. Il est même devenu le plus gros exportateur d'Amérique centrale de produits frais – tomate, poivron et papaye – vers le marché international le plus proche, c'est-à-dire les États-Unis d'Amérique. Les exportations de papaye ont également doublé.

89. Plusieurs projets ont appuyé la Commission trilatérale d'éradication de la mouche des fruits, par exemple des projets liés à l'application d'une technique de sexage génétique plus efficace et moins coûteuse élaborée par les laboratoires de biotechnologie et d'agriculture de la FAO/AEIA de Seibersdorf (Autriche). Cette Commission a aussi fourni de grandes quantités d'insectes stériles produits avec cette technique à des programmes exécutés en Californie (États-Unis d'Amérique) et en Israël. La FAO a également transféré cette technologie à d'autres pays comme l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique, le Portugal, l'Espagne et l'Afrique du Sud.

#### *Pérou*

90. Après plus de vingt ans d'efforts soutenus, les autorités péruviennes ont réussi à éradiquer la mouche méditerranéenne des fruits ainsi que deux autres mouches des fruits qui causent des ravages dans les régions de Tacna et de Moquegua. Elles y sont parvenues en appliquant à grande échelle la technique de la stérilisation des insectes, grâce au soutien financier de la Banque interaméricaine de développement, à des intrants techniques fournis par la Division mixte FAO/AIEA, et à l'action complémentaire d'un certain nombre de parties prenantes, c'est-à-dire des producteurs, des exportateurs, des autorités locales et régionales et du public en général. Un projet technique mixte Chili-Pérou a facilité la collaboration et l'harmonisation transfrontalières des approches techniques et s'est inspiré de l'exemple du Chili qui a éradiqué ces ravageurs dans les années 90. Les installations d'élevage de masse d'insectes stériles à Arica (Chili) et de La Molina (Pérou) ont toutes deux fait appel à une souche de sexage génétique de la mouche des fruits méditerranéenne cultivée à Seibersdorf. Cette initiative réussie a été bénéfique pour l'économie nationale sur différents plans. Elle a en effet:

- rendu inutile l'utilisation annuelle, en moyenne, de plus de six cent mille litres de produits chimiques;

- évité des pertes annuelles d'un montant de plus de 12 millions d'USD dans les cultures de fruits et légumes des régions concernées;
- directement affecté près de dix-huit milles producteurs de fruits et de légumes (y compris les melons, les cucurbitacées et d'autres espèces) et environ trente-huit mille hectares de terres agricoles situées dans les districts côtiers et les vallées andines des deux régions;
- modernisé les systèmes de commercialisation, et incité le secteur privé national et international à investir dans l'augmentation de la production de fruits et de légumes.

91. Les activités conduites dans le cadre du programme national de lutte contre la mouche des fruits laissent prévoir une extension progressive des efforts d'éradication à d'autres régions du Pérou (Ica, Arequipa, Lima et, par la suite, Ancash, La Libertad et Lambayeque).

#### *Mexique*

92. La pyrale du cactus (*Cactoblastis cactorum*) constitue une menace grave pour les écosystèmes mexicains fondés sur des espèces de cactées. Deux flambées épidémiques ont été détectées dans l'État de Roo, dans la péninsule du Yucatan en 2006-2007. Avec l'aide de la Division mixte FAO/AIEA et du Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique, la technique de la stérilisation des insectes a été appliquée à grande échelle pour éradiquer le ravageur dans des zones où la faune et la végétation sauvages sont protégées et où l'assainissement et la lutte chimique n'étaient pas envisageables. En février 2009, une période équivalente à trois cycles biologiques s'est écoulée sans détection du ravageur. Le gouvernement mexicain a pu annoncer officiellement qu'il avait été éradiqué et que le Mexique était de nouveau exempt de pyrale du cactus.

#### *Terres et eau*

93. La FAO a continué à donner la priorité à l'amélioration de la conservation et de la gestion des terres et de l'eau. Outre la fructueuse Conférence sur des questions liées à l'eau tenue à Syrte (Libye) à la fin de 2008, deux exemples notables d'assistance en matière d'utilisation de l'eau aux niveaux national et régional sont mis en évidence ci-dessous. Il s'agit d'interventions de la FAO de nature très différente, qui devraient contribuer à montrer la grande diversité des besoins qui apparaissent dans toutes les régions qui doivent gérer cette ressource naturelle essentielle. Une réalisation technique importante en matière d'informations topographiques est également décrite.

##### *a) Conférence de Syrte*

94. La Conférence de niveau ministériel intitulée « L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique » s'est tenue à Syrte (Libye) du 15 au 17 décembre 2008. Elle a réuni plus de quatre cents participants, dont trente-sept ministres de quarante-huit pays d'Afrique. Des organisations de la société civile et intergouvernementales ainsi que des organisations

internationales et des partenaires du développement étaient aussi représentés.

95. La Conférence s'est réunie pour examiner les moyens de développer le potentiel des ressources en eau pour le développement en Afrique et, en particulier:

- évaluer les graves défis auxquels est confronté le secteur agricole, en prenant en compte les liens étroits avec l'énergie et le changement climatique;
- examiner la manière dont l'investissement dans l'espace rural peut inverser les tendances négatives antérieures, combler les lacunes de la production alimentaire et assurer la sécurité alimentaire;
- analyser les goulets d'étranglement et les contraintes qui freinent la mise en valeur accélérée des ressources en eau pour répondre aux besoins énergétiques et alimentaires croissants du continent;
- proposer des moyens de promouvoir et de mobiliser l'investissement dans les ressources en eau.

96. La Conférence a examiné les perspectives concernant la demande d'aliments et d'énergie à l'horizon 2015 et les projections pour 2030 et 2050, sur la base des principaux moteurs que sont la croissance démographique et la croissance des revenus et compte tenu des menaces que fait peser le changement climatique. Elle a conclu que les décisions en matière de politiques et les crédits budgétaires devraient prioritairement concerner l'aide à l'adaptation des agriculteurs au changement climatique et prévoir des budgets suffisants pour mettre en place des infrastructures afin de développer l'agriculture irriguée et la production d'énergie hydroélectrique.

97. La Conférence a aussi examiné des enveloppes d'investissements concrets et étudiés du point de vue économique pour répondre à la demande future de produits alimentaires et d'énergie. Les travaux préalables à la Conférence ont permis de constituer un portefeuille détaillé d'un millier de programmes et projets d'investissement dans le domaine de la maîtrise de l'eau pour l'agriculture et de l'énergie en Afrique, pour lequel l'investissement cumulatif sur les vingt prochaines années est, d'après les estimations, de l'ordre de 64,6 milliards d'USD.

98. Reconnaissant l'importance d'un financement national et d'une coopération régionale pour la mise en œuvre des stratégies de nature à répondre aux besoins des pays et à stimuler la production vivrière, la Conférence, dans sa Déclaration, a exhorté les agences multilatérales à verser des fonds supplémentaires et les pays développés comme les pays en développement à honorer leurs engagements en matière d'allocation de crédits budgétaires au secteur agricole et rural. Dans sa Déclaration, la Conférence demandait aussi à la Commission de l'Union africaine d'établir une feuille de route et un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre, en collaboration avec la FAO, la Banque africaine de développement,

la Commission économique pour l'Afrique, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Jamahiriya arabe libyenne.

99. La nécessité de faire progresser l'investissement, qui est une priorité à court, moyen et long terme identifiée dans la mise à jour du Plan détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et la Conférence ministérielle de Syrte, restera d'actualité pendant de nombreuses années dans la plus grande partie de l'Afrique subsaharienne. Il est important pour tous les partenaires de s'appuyer sur les travaux effectués en liaison avec la Conférence de Syrte et de dynamiser l'investissement dans la mise en valeur des ressources en eau pour assurer la sécurité énergétique et alimentaire dans la région. Les éléments du mécanisme de suivi susmentionné ont pris la forme concrète d'actions nationales visant à renforcer les capacités des pays en matière d'évaluation complète de leurs projets et programmes tout en contribuant au plaidoyer. L'initiative est mise en œuvre dans trois pays (Égypte, Zambie et Kenya) conformément au calendrier d'exécution du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Il est prévu de l'étendre à d'autres pays.

*b) Utilisation de l'eau aux niveaux national et régional  
Projet de gestion des eaux souterraines à Andhra Pradesh (Inde)*

100. Comme l'indiquait une publication récente de la Banque mondiale<sup>7</sup>, l'Inde est le plus gros utilisateur d'eaux souterraines du monde. À l'heure actuelle, les eaux souterraines alimentent près de 60 pour cent de l'agriculture irriguée et plus de 80 pour cent de l'approvisionnement en eau des zones urbaines et rurales. Elles s'appauvrissent cependant à une vitesse alarmante. Le changement climatique pourrait aggraver cette situation.

101. Le projet de gestion des systèmes d'eaux souterraines par les agriculteurs d'Andhra Pradesh, qui est opérationnel depuis juillet 2003, est un projet exécuté au plan national avec l'appui du bureau de la FAO à Delhi et des unités techniques concernées. Le projet a réussi à restaurer les moyens d'existence de près de six cent trente-huit communautés dépendantes des eaux souterraines et vivant dans sept districts vulnérables à la sécheresse de l'État d'Andhra Pradesh. Son but était de changer la manière dont des milliers d'agriculteurs pompaient l'eau souterraine, en fournissant des informations techniques pertinentes, en s'appuyant sur les écoles pratiques d'agriculture et en gérant l'eau d'une façon plus prévisionnelle et progressive. Par ailleurs, le recours à des techniques de fertilisation biologique (vermiculture) et de lutte intégrée contre les ravageurs a été encouragé afin de réduire les coûts des intrants agricoles et l'incidence sur l'environnement. Cette approche « douce » de la gestion de la demande d'eau

<sup>7</sup> Banque mondiale, 2009. *Deep wells and prudence: towards pragmatic action for addressing groundwater overexploitation in India.*

souterraine a été citée en exemple par la Banque mondiale. L'impact du projet devrait s'étendre à d'autres régions de l'Inde, d'autant que les zones rurales luttent pour maintenir un niveau de productivité agricole satisfaisant avec des ressources en eau et en terres limitées.

102. Les facteurs positifs ayant contribué au succès du projet ont été: le choix motivé et crédible d'ONG partenaires; la grande qualité des intrants externes pour résoudre des problèmes techniques et méthodologiques; et la forte priorité donnée au renforcement des capacités et à la flexibilité, qui s'est traduite par une écoute des participants et une évaluation des progrès accomplis dans les communautés par le biais de plans de travail annuels. Les agriculteurs connaissent donc désormais les cycles saisonniers et ont une vue d'ensemble de l'acheminement de l'eau souterraine vers leurs habitations et les unités hydrologiques. Ils sont aussi capables de collecter et d'enregistrer des données sur les eaux de pluie et les eaux souterraines, de maîtriser le concept d'eau souterraine en tant que ressource commune et de contribuer à la gérer pour le bien commun. Les séances de planification de l'irrigation au début de la saison rabi étaient particulièrement efficaces. Il s'agissait en effet d'un outil de décision qui permettait aux familles d'agriculteurs d'adopter d'autres pratiques culturelles en fonction de la disponibilité de l'eau souterraine. L'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes ont aussi été efficaces.

#### *Initiative du bassin du Nil*

103. Dix pays se partagent les eaux du Nil. Les États riverains sont caractérisés par une croissance démographique élevée et des défis considérables à relever en matière de développement. Compte tenu des problèmes croissants et graves liés à la pénurie d'eau dans le bassin du Nil, leur intérêt commun est de s'assurer que les ressources hydriques sont utilisées rationnellement afin d'atteindre les objectifs socio-économiques fixés.

104. Le Gouvernement italien a apporté son soutien à l'échelle du bassin à partir de 1996, et sa contribution totale, jusqu'à l'exercice 2008-09, s'élève à plus de 16 millions d'USD. Trois projets ont été exécutés dans le cadre de l'initiative du bassin du Nil, dont l'Italie est un partenaire à part entière. Ils ont été mis en œuvre par les dix États riverains du Nil avec une aide opérationnelle et technique importante de la FAO. En particulier, le projet « Produits d'information pour la prise de décisions concernant la politique de l'eau et la gestion des ressources hydriques dans le bassin du Nil » a contribué à renforcer la capacité des gouvernements des dix pays à prendre des décisions éclairées pour une meilleure gestion des ressources en eau.

105. Les principaux avantages de ce programme d'assistance élargi exécuté par la FAO peuvent être décrits comme suit:

- des connaissances et une base d'informations communes partagées par tous les États riverains du Nil et concernant des thématiques telles que la disponibilité de l'eau, les demandes actuelles et futures de ressources en eau, le potentiel de développement et les solutions possibles en matière de coopération et de gestion.
- des capacités nettement améliorées dans les pays riverains du Nil pour analyser les compromis exigés par les divers scénarios de coopération et de développement à l'échelle du bassin et entre les divers secteurs concernés. Au niveau national, cela se traduit par une meilleure capacité à allouer les maigres ressources en eau afin de favoriser le développement rural et de renforcer la lutte contre la pauvreté.

106. Concrètement, cette assistance a permis:

- 1) de renforcer les installations de communication et de mettre en place des bases de données et des unités SIG (Système d'information géographique);
- 2) de moderniser l'équipement de télédétection par satellite;
- 3) de dispenser des formations et de renforcer les capacités sur les plans technique, environnemental, juridique et institutionnel;
- 4) de créer un réseau de suivi hydrométéorologique transfrontière comptant plus de cent stations;
- 5) de développer un outil d'aide à la décision (le modèle « DST-Nil »);
- 6) de renforcer les capacités à corréliser des données techniques sur les ressources en eau avec des informations environnementales et socio-économiques et de reconnaître les liens entre l'agriculture et l'utilisation de l'eau dans le bassin;
- 7) de diffuser des produits d'information auprès d'un large spectre de décideurs d'autres parties prenantes et d'agents de la société civile.

#### *c) La base de données harmonisées des sols mondiaux*

107. L'Institut international pour l'analyse des systèmes améliorés (IIASA) de Vienne (Autriche), au travers de son Programme de changement de l'utilisation des sols et des pratiques agricoles, et la FAO ont regroupé leurs forces pour élaborer une nouvelle base de données harmonisée des sols mondiaux. De grands volumes d'informations actualisées sur les sols ont été récemment collectés au niveau national et régional afin d'enrichir cette base de données très perfectionnée. Les travaux ont été entrepris en partenariat avec le Centre international de référence et d'information pédologiques (ISRIC), le Bureau européen des sols et l'Institut des sciences du sol de l'Académie des sciences de Chine, qui a fourni récemment une carte des sols chinois à l'échelle 1:1 000 000.

108. Cette réalisation très technique s'est fondée sur deux activités historiquement importantes de l'Organisation: l'étude mondiale des zones agroécologiques et la carte mondiale des sols FAO-UNESCO. L'étude évalue les contraintes biophysiques et le potentiel de croissance des cultures ainsi que les rendements possibles de centaines de plantes vivrières dans le monde en fonction des modes de gestion des terres. Fruit d'une coopération entre la FAO et

l'Institut international pour l'analyse des systèmes améliorés depuis 1983, cette étude permet d'élaborer un certain nombre d'études prospectives notamment sur l'agriculture au vingt et unième siècle.

109. La carte mondiale des sols publiée par la FAO et l'UNESCO et achevée il y a près de trente ans demeure un exemple de coopération concrète entre deux organisations internationales. Sa version numérique était encore très récemment la seule source mondiale harmonisée d'informations sur les sols. Au cours de la dernière décennie, plusieurs initiatives ont amélioré considérablement la qualité des informations disponibles sur les sols dans diverses régions du globe (c'est-à-dire en Europe, l'atlas des sols de la région circumpolaire septentrionale, en Chine, et diverses bases de données régionales dans le cadre du programme SOTER, exécuté conjointement par la FAO et l'ISRIC). Ces informations sont incorporées dans la base de données harmonisées des sols mondiaux.

110. Cette base est d'un usage immédiat dans le contexte de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la prise de mesures sur la séquestration du carbone selon le Protocole de Kyoto et de l'étude la plus récente (2008) sur les zones agro-écologiques. Elle contient des connaissances scientifiques probantes qui peuvent contribuer à la planification d'une expansion durable de la production agricole et fournit des informations aux responsables des politiques nationales et internationales qui sont confrontés aux nouveaux problèmes que sont la concurrence pour la terre aux fins de production agricole, la demande de bioénergie et les menaces qui pèsent sur la biodiversité.

111. D'un point de vue technique, la base de données harmonisée des sols mondiaux est une base de données matricielle qui associe les informations actualisées sur les sols mondiaux, par pays et par région, avec les informations contenues dans la carte mondiale des sols publiée par la FAO et l'UNESCO. L'utilisation d'une structure normalisée permet d'établir des corrélations entre les données d'attribut et la carte matricielle, ce qui donne la possibilité d'afficher ou de rechercher la composition par unités de sol et la caractérisation de paramètres de sol sélectionnés. Des matrices d'autres données sur la qualité des sols et la topographie ont été ajoutées.

112. Cette base de données devrait être considérée comme une étape importante dans la diffusion d'informations de qualité sur les sols mondiaux à un large éventail d'utilisateurs potentiels. Cependant, la fiabilité des informations qu'elle contient est encore variable et, bien que les informations de base soient disponibles, les mises à jour concernant certaines régions du monde développé n'ont pas encore été incorporées. Des partenaires devraient participer à l'extension et au perfectionnement prévus de cette base de données.

### ***Élevage et maladies animales transfrontières***

113. Dans l'ensemble des activités de la FAO dans ce secteur important, les deux domaines mis en évidence ci-dessous s'illustrent par la qualité de leurs réalisations.

#### ***a) Programme mondial d'éradication de la peste bovine***

114. La peste bovine est l'une des maladies animales les plus redoutées. Partout où elle sévit, elle provoque des ravages dans le bétail et la vie sauvage et ses effets sont très négatifs sur les moyens d'existence en milieu rural et la sécurité alimentaire. Depuis sa création, la FAO a aidé les pays à lutter contre ce fléau. Le Programme mondial d'éradication de la peste bovine (PMEPB), lancé en 1994, est un des éléments clés du Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES). Il a permis à la FAO de mener des actions diverses avec les pays concernés et de nombreux partenaires afin de consolider les acquis dans la maîtrise de la maladie et de passer à son élimination. En collaboration étroite avec l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), le PMEPB a été conçu pour servir de mécanisme de coordination internationale, notamment en ce qui concerne la vérification des zones exemptes de peste bovine, et pour fournir un encadrement technique et une assistance matérielle.

115. Le PMEPB reposait sur la croyance scientifique que la peste bovine pouvait être éradiquée. Il s'agissait, dès son origine, d'un programme limité dans le temps dont l'achèvement était prévu en 2010. En fait, l'objectif semble avoir été atteint et une déclaration internationale formelle confirmant l'éradication de la peste bovine dans le monde devrait être faite en 2011.

116. Les participants au PMEPB ont commencé par déployer beaucoup d'efforts pour établir la répartition géographique et l'épidémiologie de la maladie. Ils ont pris ensuite des mesures concrètes pour circonscrire la peste bovine dans des écosystèmes contaminés et éliminer les foyers d'infection au moyen de programmes de lutte fondés sur l'épidémiologie et l'information. Une fois l'élimination du virus confirmée de manière probante, les participants au PMEPB ont progressivement dirigé leurs efforts vers la mise en place de systèmes de surveillance visant à attester l'absence de la maladie. L'exercice 2008-2009 a connu un « bouillonnement » d'activités à cet égard, dont des projets nationaux et régionaux (à l'appui de la formulation et de la soumission de dossiers à l'OIE qui serviront de base pour la déclaration d'exemption), des ateliers de formation, des réunions de coordination avec toutes les parties intéressées et un effort important de sensibilisation. L'encadré ci-dessous présente un exemple de projet PCT particulièrement intéressant et dont l'exécution a commencé au cours de l'exercice biennal.

## Encadre

9

**Projet de surveillance pour l'accréditation de zones exemptes de la peste bovine en Afrique**

Un projet PCT a été approuvé dans le but de combler les disparités entre sept pays africains concernant la sérosurveillance, lesquelles étaient dues notamment à l'achèvement du Programme panafricain pour le contrôle des épizooties. Ce projet a été conçu pour renforcer les capacités des pays bénéficiaires afin que les activités de surveillance de la peste bovine soient conformes aux normes internationales. Plus de vingt mille échantillons sérologiques ont été prélevés sur du bétail et des animaux sauvages. Le pourcentage d'animaux présentant des anticorps positifs détectés par les tests en laboratoire était très faible, ce qui confirme que la maladie n'est plus en circulation dans les populations animales. Le statut d'exemption a donc été accordé au Kenya en mai 2009. Il a été accordé à d'autres pays participants en 2010.

De nombreux experts internationaux ont accumulé des connaissances dans les domaines suivants: surveillance scientifique des maladies, diagnostic de laboratoire, préparation aux situations d'urgence, formulation de stratégies de surveillance, analyse et gestion de données. Un groupe d'agents nationaux a été formé à la capture d'animaux sauvages et au diagnostic différentiel de la peste bovine en laboratoire. Des réseaux de communication plus efficaces ont également contribué au renforcement de la surveillance des maladies transfrontières. L'obtention du statut d'exemption permettra aux sept pays de commercialiser sans entraves leurs produits d'origine animale.

b) *Le point sur l'élevage (SOFA 2009)*

117. Le rapport SOFA 2009 fait le point sur l'élevage. Il a été publié au début de 2010 mais tous les travaux analytiques de fond avaient été effectués pendant l'exercice 2008-09. Le rapport décrit tous les aspects (positifs et négatifs) de la croissance et de la transformation exceptionnellement rapides du secteur de l'élevage au cours de ces dernières années dans la plupart des régions du monde. Il contient de très nombreuses informations quantitatives qui illustrent les nombreuses facettes de ce processus de changement.

118. Le rapport illustre en particulier le fait que l'élevage connaît une croissance rapide au point qu'il représente désormais 40 pour cent de la valeur de la production agricole mondiale et contribue aux moyens d'existence et à la sécurité alimentaire de près d'un milliard de personnes, et également à l'élimination de la pauvreté. Le rapport attire également l'attention sur les « défaillances systémiques » que sont l'exclusion sociale, les dégâts importants causés à l'environnement et les menaces pour la santé humaine. Il donne des descriptions détaillées et des recommandations qui peuvent être utiles aux responsables

## Encadre

10

**Le point sur l'élevage: principaux messages**

- ▶ Le secteur de l'élevage connaît un développement rapide dû à l'augmentation de la population, à la prospérité croissante et à l'urbanisation.
- ▶ Des mesures décisives doivent être prises si l'on veut répondre à la hausse de la demande par des méthodes respectueuses de l'environnement et propres à réduire la pauvreté et à améliorer la santé humaine.
- ▶ La contribution du secteur de l'élevage à la lutte contre la pauvreté devrait être renforcée par des réformes et des investissements appropriés dans le cadre de politiques de développement rural à plus grande échelle.
- ▶ La gouvernance du secteur de l'élevage devrait être renforcée de façon que son développement soit respectueux de l'environnement et s'adapte et contribue à la fois à l'atténuation du changement climatique.
- ▶ Il faut remédier au peu d'attention portée aux systèmes de santé animale dans de nombreuses parties du monde, et les producteurs à tous les niveaux doivent participer à l'élaboration des programmes de santé animale et de sécurité sanitaire des aliments.

des politiques chargés du secteur de l'élevage. Les principaux messages de ce rapport sont présentés dans l'encadré suivant.

119. Les médias et de nombreuses parties prenantes ont réagi positivement au rapport dont ils ont apprécié en général l'analyse équilibrée. Certains membres de la FAO ont été d'autant plus sensibles à l'appel à une gouvernance améliorée qu'ils ont entamé un dialogue informel sur des questions importantes concernant le secteur.

**Sécurité sanitaire des aliments et nutrition**

120. Outre le Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires et la Commission du Codex Alimentarius, en place depuis longtemps, la FAO a continué de fournir une aide aux pays sur des questions de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition. Des exemples dans les deux domaines sont présentés ci-dessous.

a) *Élaboration et application efficace des normes du Codex*

121. Les normes du Codex Alimentarius sont des références en matière de sécurité sanitaire des aliments au niveau international. Les pays sont encouragés à harmoniser et fonder leurs normes nationales en fonction des normes, directives et codes d'usage du Codex. Ils doivent pour cela disposer de capacités administratives, scientifiques et techniques pour y parvenir. Le programme de renforcement des capacités de la FAO prévu à cet effet couvre un



large spectre d'activités en amont et en aval du processus d'établissement des normes: collecte de données associée à des avis scientifiques pour étayer les débats du Codex; amélioration des consultations nationales sur des questions relevant du Codex; renforcement des capacités (de la ferme à l'assiette) pour mettre en œuvre et en application les normes harmonisées avec le Codex.

122. Les normes sont couramment considérées dans les milieux non professionnels comme de simples abstractions élaborées par des groupes fermés de techniciens. Elles sont au contraire le fruit de travaux d'analyse importants, d'échanges d'expériences et d'enseignements tirés qui conduisent à des débats approfondis et, parfois, à des négociations prolongées entre les parties intéressées. Les nombreuses facettes de ce processus sont présentées ci-dessous dans trois domaines qui ont produit des résultats marquants en 2008-2009.

#### *Sauce de poisson en Asie du Sud-Est*

123. La sauce de poisson est un élément essentiel de la culture alimentaire en Asie du Sud-Est. Elle représente une activité économique importante qui contribue à l'emploi et au commerce dans les marchés nationaux, régionaux et internationaux. La sauce de poisson pose cependant un problème de sécurité sanitaire car elle contient des amines biogènes comme l'histamine, produite pendant la putréfaction des poissons marins. Le Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche élabore actuellement une norme internationale pour la sauce de poisson. La FAO s'est efforcée jusqu'à présent de répondre aux demandes d'un certain nombre de pays dans la région qui souhaitent évaluer les pratiques en vigueur dans leurs secteurs de production de la sauce de poisson et a fourni des avis sur les codes d'usage qui permettraient de réduire les niveaux de contamination à l'histamine. Les avis fournis tenaient compte des particularités des processus traditionnels. La FAO a aussi convoqué une réunion régionale d'experts et de praticiens qui participent à la production de sauce de poisson dans les secteurs privés et publics afin d'élaborer des stratégies concrètes visant à réduire les effets de l'histamine, y compris par des solutions de contrôle de processus. L'assistance et les consultations techniques ont permis aux pays de participer efficacement au processus de définition des normes au sein du Comité du Codex sur les poissons et les produits de la pêche (le projet de norme a été examiné en octobre 2009) et de se préparer à appliquer la limite internationale qui sera adoptée par la suite.

#### *Amélioration de la qualité du café à travers la prévention de la formation de moisissures toxigènes*

124. Le café est l'un des produits de base les plus valorisés dans le commerce mondial et se classe deuxième derrière le pétrole comme source de devises pour les pays en développement. Vers l'an 2000, le problème de la contamination à l'ochratoxine A (OTA) dans le café a fait l'objet d'un intérêt accru au niveau international ainsi que ses conséquences

sur la santé publique. Les autorités de réglementation de certains pays importateurs ont donc commencé à étudier les limites maximales éventuelles de contamination à l'OTA dans le café vert. Compte tenu des enjeux économiques importants, et en coopération avec des partenaires dans le cadre d'un projet à long terme, la FAO a entrepris d'aider les pays producteurs de café (y compris le Brésil, la Colombie, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya et l'Ouganda) à renforcer leurs capacités nationales en vue de réduire la contamination à l'OTA. Ce projet a débouché, entre autres avantages, sur un code d'usage concernant la chaîne du café, élaboré par le Comité du Codex sur les contaminants et adopté par la Commission du Codex Alimentarius en 2009.

#### *Amélioration de la sécurité sanitaire des aliments dans le secteur de la volaille en Ouganda*

125. La production de volaille est très importante pour l'Ouganda car elle contribue à la sécurité alimentaire des ménages et à la création de revenus. S'assurer que les produits à base de volaille sont sans risques est donc vital pour le pays, tant du point de vue institutionnel que pratique. Un projet récemment conclu par la FAO a contribué à la gestion des risques posés par les dangers chimiques et microbiens que peuvent véhiculer les produits à base de volaille. Il a notamment facilité l'identification et le classement des dangers les plus graves et prôné l'application d'une approche fondée sur les risques pour élaborer et mettre en œuvre des mesures de contrôle aux différentes étapes appropriées de la chaîne alimentaire. Ces travaux entrepris au niveau du pays ont permis d'élaborer des directives relatives à des bonnes pratiques applicables tout au long de la chaîne de la volaille. Ces directives sont à la base du projet de directives du Codex pour lutter contre *Campylobacter* et *Salmonella* dans la viande de poulet, lesquelles sont en cours d'examen.

#### *b) Politique nationale de nutrition dans la République démocratique populaire lao*

126. Grâce à un soutien financier de l'UE, le gouvernement de la République démocratique populaire lao a reçu une aide importante pour élaborer et adopter sa politique nationale de nutrition qui couvre la période 2009-2020. Cette politique est le premier instrument officiel destiné à l'amélioration des niveaux de nutrition et à la lutte contre les taux élevés de malnutrition. Élaborée par le ministère de la santé, avec la participation de treize autres ministères et des contributions d'institutions des Nations Unies (UNICEF, OMS et PAM) coordonnées par la FAO, elle a nécessité de larges consultations avec toutes les parties prenantes du pays concernées par la nutrition. Le processus a duré près de deux ans. La politique est entrée en vigueur à la suite d'un décret (n° 248) promulgué par le Premier ministre le 1<sup>er</sup> décembre 2008.

127. Lorsque les premiers travaux sur la politique nutritionnelle ont commencé, les concepts de base de la nutrition

étaient peu maîtrisés dans un pays où les capacités étaient très insuffisantes et où la communication en langue lao posait des problèmes. L'approche adoptée a été d'identifier et de former des personnes essentielles qui pourraient à leur tour transférer les connaissances et jouer le rôle de promoteur auprès de diverses parties prenantes nationales. Des événements de sensibilisation et des tables rondes ont été organisés avec ces parties prenantes pour établir un consensus. Une série de réunions de coordination, un soutien à la présentation de la politique nationale de nutrition à l'Assemblée et une formation continue d'experts nationaux ont contribué à l'adoption de la politique par les parlementaires.

128. Le financement initial de l'UE a été complété par des ressources fournies par la FAO (par le biais du projet TCP/LAO/3203) pour formuler la stratégie nationale de nutrition et le plan d'action 2010 – 2015 afin de donner une forme concrète à la mise en œuvre de la politique. La stratégie a été approuvée en 2009.

129. Ces deux initiatives formelles du gouvernement s'inscrivent dans un spectre d'interventions plus large comprenant un projet financé par l'Italie pour le renforcement des capacités en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition et un soutien accordé par la FAO dans le cadre du Programme de partenariat multidonateurs. Ce soutien contribue à l'amélioration des dispositifs de coordinations entre les ministres chargés de l'alimentation et de la sécurité alimentaire en vue d'intégrer des aspects de ces questions dans le septième plan de développement socioéconomique national. Parallèlement à ce processus, la République démocratique populaire lao a été sélectionnée comme pays pilote pour une initiative interinstitutions baptisée REACH (Éliminer la faim et la malnutrition parmi les enfants) et un Conseil national de la nutrition a été créé sous la tutelle du Bureau du Premier ministre afin de faciliter le partage des connaissances et de fournir des avis scientifiques à tous les acteurs du développement concernés.

130. Les principaux ingrédients du succès dans ce flux d'activités peuvent être résumés comme suit:

- un engagement fort des autorités locales et un intérêt de nombreuses parties prenantes qui ont coïncidé avec la capacité d'un agent neutre externe comme la FAO de mobiliser les intrants techniques externes nécessaires et d'exercer sa mission naturelle de plaidoyer;
- des efforts de coordination visant à impliquer des secteurs qui ne sont pas traditionnellement liés à la nutrition, tels que l'agroalimentaire;
- un dosage de contributions financières provenant de sources complémentaires que la FAO a pu utiliser pour prendre une série de mesures (par exemple le transfert d'expertise dans la formulation des politiques et la rédaction de textes législatifs, le renforcement des capacités à tous les niveaux, l'organisation de consultations formelles et informelles, le soutien et

l'appui technique assurés sur une base quotidienne par des experts, la représentation de la FAO et des unités techniques du siège de la FAO).

### *Forum mondial pour l'agro-industrie*

131. Le premier Forum mondial pour l'agro-industrie, organisé à New Delhi en avril 2008, a rassemblé des ministres et des responsables gouvernementaux chargés de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, des dirigeants de l'industrie alimentaire, des spécialistes des agro-industries et des représentants de la société civile pour examiner les défis posés par l'accroissement de la compétitivité et l'impact des agro-industries sur l'environnement. La mondialisation, la libéralisation des marchés et l'urbanisation rapide ont créé de nouveaux débouchés pour les pays en termes de production et de commercialisation des produits alimentaires et agricoles transformés mais, comme il a été noté lors du Comité de l'agriculture 2007, les responsables des politiques sont préoccupés par le risque d'exclusion des producteurs les moins compétitifs, d'autant qu'ils sont souvent les plus petits.

132. Le Forum mondial a permis de mieux faire connaître aux participants les principaux facteurs qui influent sur la concurrence et la connaissance des actions visant à promouvoir des agro-industries inclusives et compétitives dans le monde en développement. Le succès du Forum a montré clairement le nouveau rôle que la FAO commence à jouer, qui est celui d'un chef de file stratégique et mondial dans les agro-industries des régions en développement. Le Forum, organisé en coopération étroite avec le gouvernement hôte, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Fonds international pour le développement agricole, était un exemple concret de l'intérêt d'une coopération et d'un partenariat efficaces entre institutions.

133. Suite à cet événement mondial marquant, la FAO – de nouveau en partenariat avec l'ONUDI et le FIDA et d'autres organisations multilatérales et institutions financières – a entamé un dialogue avec les régions et examiné les mesures pouvant favoriser le développement des agro-industries. Pour donner suite à cette conférence, des forums régionaux sur les agro-industries ont été organisés en Asie (Chine, novembre 2009) et en Amérique latine (Pérou, octobre 2009), et une conférence de haut niveau sur le développement de l'agroalimentaire et des agro-industries est en cours de préparation. Elle devrait avoir lieu au Nigéria en mars 2010.

134. En s'appuyant sur les stratégies et les enseignements tirés lors du Forum mondial et des forums régionaux, la FAO s'est efforcée de joindre le geste à la parole en mobilisant des ressources et en fournissant un appui technique lié à la commercialisation, aux liens avec le marché, à la fourniture de services, à l'ajout de valeur et au développement des chaînes de valeur dans plus de vingt pays.

## Changement climatique et bioénergie

135. Deux activités importantes dans ces domaines très prioritaires sont mises en évidence ci-dessous.

### a) Le programme ONU-REDD

136. Le programme ONU-REDD (réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts) est une initiative conjointe de la FAO, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) au profit des pays en développement. Il est appuyé financièrement par un petit groupe de donateurs, notamment le gouvernement norvégien. Ce programme a été lancé en 2008 pour appuyer les processus nationaux de « préparation » et comprend des stratégies et des systèmes de mesure, de notification et de vérification des émissions liées aux forêts ainsi que des activités visant à convaincre toutes les parties prenantes, y compris les habitants des forêts et les communautés qui dépendent des forêts, à s'engager d'une manière utile et en connaissance de cause. Il s'efforce également de sensibiliser l'opinion publique internationale et d'obtenir un consensus sur l'importance d'inclure les mécanismes « REDD+ » dans les futurs accords sur le changement climatique.

137. Comme son énoncé l'indique, la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts est une incitation pour les pays en développement à protéger, mieux gérer et utiliser rationnellement leurs ressources forestières de façon à atténuer les effets négatifs potentiels du changement climatique. Les mécanismes REDD+ vont au-delà de la déforestation et de la dégradation des forêts puisqu'ils visent également la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestiers. Ils ont pour objectif de mieux valoriser les forêts en donnant une valeur financière au carbone stocké dans les arbres sur pied. À long terme, les paiements pour les réductions et les suppressions vérifiées des émissions, fondés sur le marché ou sur un système de fonds, devraient inciter les pays qui appliquent les mécanismes REDD+ à investir davantage dans le développement à faible intensité de carbone pour que l'avenir soit plus sain et plus vert.

138. En mars 2009, le programme ONU-REDD a lancé un processus initial de « préparation » dans neuf pays pilotes. À la fin de l'année, un montant total de 24 millions d'USD a été approuvé par le Conseil d'orientation pour lancer des actions rapides en vue de préparer les stratégies REDD+ nationales, mobiliser les parties prenantes et élaborer des systèmes de MNV (mesure, notification et vérification) des émissions de gaz à effet de serre. Depuis mai 2010, le budget des programmes nationaux a augmenté et atteint 43 millions d'USD. Un montant de 22 millions d'USD a été également approuvé pour financer les fonctions de soutien international assumées par les trois institutions des Nations Unies participantes (Programme mondial).

139. L'élaboration de systèmes nationaux de MNV est l'une des premières étapes à franchir pour être prêt à appliquer

## Encadre

# 11

## Systèmes de mesure, de notification et de vérification

Les systèmes de mesure, de notification et de vérification (MNV) sont l'un des principaux domaines d'activités du Programme ONU-REDD et des progrès considérables ont été accomplis en la matière en 2009. Ces systèmes et méthodologies ont été adaptés aux contextes particuliers des pays dans lesquels REDD+ a été mis en place. Un « cadre de proposition » pour un système de MNV a été élaboré pour appuyer l'intégration de REDD+ dans d'autres mécanismes relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. À cette fin, la FAO a signé un protocole d'accord avec l'Agence spatiale du Brésil en décembre 2009 en vue de développer un système de surveillance terrestre qui utilise des données de télésurveillance. Ce système aidera par la suite les pays à concevoir leurs propres systèmes de MNV. Le renforcement des capacités et la formation, qui permettent d'utiliser à bon escient les directives du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, constituent aussi un élément essentiel du soutien de la FAO.

Plusieurs événements en rapport avec les systèmes MNV ont été parrainés en 2009, notamment une réunion d'experts sur la dégradation des forêts, qui s'est tenue au début de septembre au siège de la FAO à Rome. En septembre également, une réunion sur les systèmes MNV a été organisée dans le cadre du Programme avec des représentants des pays qui expérimentent l'ONU-REDD, de la FAO, du PNUD, du PNUE et d'autres institutions, au cours de laquelle un cadre de travail et une boîte à outils MNV ont été présentés et examinés. À la session du Comité des forêts (COFO) en mars 2009, des initiatives REDD ont été présentées ainsi que les possibilités de coopération en vue de la préparation au programme REDD+. Le même type de présentation a eu lieu au treizième Congrès forestier mondial, qui s'est tenu à Buenos Aires le 23 octobre 2009.

les mécanismes REDD+. Ces systèmes sont les piliers des processus REDD+ et visent à assurer une mise en œuvre transparente et fiable. La FAO dirige ce domaine d'activités du programme, car elle peut utiliser son expérience dans la mesure et le suivi des ressources naturelles, y compris leur gestion et les utilisations diverses qui peuvent en être faites (voir l'encadré suivant).

140. Grâce aux progrès importants accomplis par les pays pilotes, le Programme ONU-REDD s'est vite transformé en une communauté de pratique pour la préparation à REDD+, ce qui a permis d'enrichir les connaissances et d'élargir l'engagement des parties prenantes. Les partenariats qui en résulteront devraient donner à beaucoup d'autres pays des bases solides pour adopter des voies de développement à faible intensité de carbone bénéficiant aux populations et à l'environnement.

b) *Le rapport SOFA 2008 sur les biocarburants liquides*

141. Le rapport SOFA intitulé *Les biocarburants: perspectives, risques et opportunités* montre que la FAO a choisi le bon moment pour publier son étude de fond sur un domaine qui a suscité une attention considérable de l'opinion publique et des médias ainsi que des débats souvent contradictoires et passionnés. Le but du rapport était de décrire, en s'appuyant sur des données probantes, la croissance rapide de l'utilisation de biocarburants liquides fabriqués avec des produits agricoles, notamment pour le transport. Cette croissance était principalement soutenue par des politiques favorisant la production et la consommation de ces carburants, en particulier dans certains pays de l'OCDE et dans un certain nombre de pays en développement.

142. Le rapport visait principalement à analyser d'une manière objective les risques et les opportunités inhérents aux biocarburants et à apporter de nouveaux éléments de réflexion au débat qui oppose radicalement partisans et adversaires de l'usage de ces produits. Son argumentation s'appuyait sur un certain nombre de consultations récentes sur le sujet et sur des avis d'un grand nombre d'experts. Selon ce rapport, la croissance des biocarburants devrait se poursuivre mais la part des biocarburants liquides dans la consommation d'énergie pour le transport est et restera limitée. Néanmoins, les biocarburants ont une incidence importante sur les marchés agricoles mondiaux, sur l'environnement et sur la sécurité alimentaire. Le rapport contenait plusieurs messages principaux (voir l'encadré ci-dessous).

### **Ressources phylogénétiques**

143. Les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture sont cruciales pour l'intensification durable de la production végétale et constituent une base biologique pour la sécurité alimentaire, le soutien aux moyens d'existence et le développement économique. La conservation et l'utilisation durable de ces ressources précieuses sont nécessaires pour que l'agriculture puisse répondre aux défis qui se posent à elle. Deux activités principales de la FAO au cours de l'exercice biennal sont décrites ci-dessous.

a) *Le deuxième rapport sur l'État des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*

144. Suite au premier rapport publié en 1998, ce deuxième rapport visait à donner une vue d'ensemble aux décideurs et aux techniciens travaillant dans ce domaine et à présenter un tableau complet de la situation et des tendances mondiales concernant la conservation et l'utilisation des ressources phylogénétiques. Il a été approuvé en octobre 2009 par la Commission intergouvernementale des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA), en tant qu'évaluation complète du secteur. Il servira aussi de

base technique pour la mise à jour du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui est un instrument d'intervention adopté par la CRGAA et la Conférence de la FAO et un élément d'appui du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

### **Encadre 12 Principaux messages du rapport SOFA 2008**

- ▶ La demande de matières premières agricoles destinées à la production des biocarburants liquides constituera un facteur important pour les marchés agricoles au cours de la décennie à venir et peut-être au-delà.
- ▶ La croissance rapide de la demande de matières premières énergétiques a contribué à la hausse des prix des denrées alimentaires, ce qui présente une menace immédiate pour la sécurité alimentaire des pauvres qui sont acheteurs nets de produits alimentaires tant dans les zones urbaines que les zones rurales.
- ▶ Il est urgent de mettre en place des filets de sécurité pour protéger les populations les plus pauvres et les plus vulnérables et leur assurer un accès adéquat aux produits alimentaires. Mais ces filets de sécurité doivent servir à protéger les populations visées et ne pas gêner la transmission des signaux de prix aux producteurs agricoles.
- ▶ L'effet des biocarburants sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre varie en fonction de la culture de base utilisée, du lieu, des pratiques agricoles et de la technologie de conversion.
- ▶ Il convient d'harmoniser les méthodes d'évaluation des bilans écologiques et d'autres effets de la production de biocarburants sur l'environnement.
- ▶ La part des biocarburants liquides dans la consommation mondiale d'énergie restera vraisemblablement petite. L'introduction éventuelle de biocarburants de la deuxième génération produits à base de la biomasse lignocellulosique offrirait un potentiel d'accroissement important.
- ▶ À l'heure actuelle, la production de biocarburants liquides n'est pas économiquement viable sans subventions dans de nombreux pays. Cependant, la compétitivité des biocarburants varie considérablement en fonction du biocarburant considéré, de la matière première servant de base à sa production et du lieu de sa culture.
- ▶ La ruée vers les biocarburants est due à des interventions politiques et notamment à celles qui ont pris la forme de subventions et de dispositions contraignantes imposant de mélanger des biocarburants avec des combustibles fossiles. Cependant, le coût environnemental, social et économique des mesures mises en œuvre dans les pays développés et en développement est dans bien des cas élevés.

145. Le rapport a été préparé avec la participation active des pays intéressés, du public et des secteurs privés. Les informations essentielles ont été fournies par cent quinze pays par le biais de leurs évaluations nationales et des données fournies par d'autres mécanismes. Il a été complété par des informations pertinentes provenant d'ouvrages scientifiques, d'études thématiques et de publications spécialisées. Des partenaires, aussi nombreux que divers, dont Bioversity International, au nom du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) et du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité végétale, ainsi que le Secrétariat du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont soumis des contributions critiques tout au long du processus de préparation. Près de mille parties prenantes ont fourni des avis sur l'état et les tendances de l'utilisation et de la conservation des ressources phylogénétiques aux niveaux national et régional. Outre les ressources du Programme ordinaire de la FAO, la préparation du rapport a été grandement facilitée par les contributions des gouvernements du Canada, d'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de Norvège et d'Espagne.

146. Le rapport décrit les changements les plus importants qui se sont produits dans le domaine des ressources phylogénétiques depuis le rapport précédent et met en évidence les lacunes les plus graves et les principaux besoins. Il constitue une base sur laquelle les pays et la communauté internationale peuvent s'appuyer pour définir les futures priorités en matière de conservation et d'utilisation durable. Organisé en huit chapitres, il dresse un bilan complet de l'état actuel de la diversité et de la conservation des ressources phylogénétiques, des programmes nationaux corrélés, de la portée des collaborations internationales et régionales, et souligne la contribution du secteur à la sécurité alimentaire. Le rapport met l'accent sur une approche intégrée de la gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le contexte des décisions et des politiques nationales. Il souligne la nécessité de disposer d'une grande diversité de plantes vivrières, y compris les plantes sauvages apparentées et celles qui sont sous-utilisées, dans des systèmes de conservation accessibles, et d'accroître les capacités de sélection des plantes et de fourniture des semences dans le monde, sachant que de grands défis sont à relever, comme l'insécurité alimentaire persistante dans de nombreuses régions et l'incidence du changement climatique.

b) *Progrès accomplis en matière d'accès aux ressources génétiques et de partage des avantages et mise en œuvre de l'Accord de transfert de matériel en vertu du Traité international de la FAO*

147. Instrument international de référence négocié et adopté sous l'égide de la FAO, le Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité) est le principal cadre international

consacré à la gestion des ressources phylogénétiques pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable. Comptant actuellement cent vingt-trois Parties contractantes, il met en place un « Système multilatéral d'accès et de partage des avantages » par le biais duquel les Parties contractantes créent un fonds génétique commun mondial des espèces cultivées alimentaires les plus importantes de la planète. Le Traité permet aux gouvernements, aux banques de gènes et aux centres de recherche agronomique de mettre en commun leurs ressources génétiques dans le cadre d'un système de gestion innovant qui garantit la pleine utilisation des matériels génétiques et un juste partage des avantages qui en sont tirés. Concrètement, les échanges pratiqués dans le cadre du système multilatéral sont régis par l'Accord type de transfert de matériel approuvé en 2006, dont l'utilisation est suivie par la FAO. Le Traité prévoit également une stratégie de financement incluant un fonds d'affectation spéciale pour le partage des avantages destiné à soutenir des projets et programmes au service des agriculteurs des pays en développement et, en particulier, de ceux des pays les moins avancés. Il reconnaît les droits des agriculteurs et a pour objectif la préservation et l'utilisation durable de toutes les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

148. Les progrès accomplis dans le cadre du système multilatéral et dans l'utilisation de l'Accord type de transfert de matériel peuvent être résumés comme suit:

- Plus de 1,3 million d'échantillons de matériel génétique de soixante-quatre plantes vivrières jugées essentielles pour la sécurité alimentaire mondiale ont été ajoutés dans le système multilatéral;
- En moyenne, plus de six cents transferts de matériel génétique sont effectués chaque jour dans le cadre de l'Accord type;
- En 2009, plus de quatre cent quarante mille transferts de banques de gènes internationales ont été effectués dans le cadre de l'Accord type;
- Le Fonds d'affectation spéciale pour le partage des avantages a financé les onze premiers projets dont les priorités sont les suivantes: i) échange d'informations, transfert de technologies et renforcement des capacités; ii) gestion et conservation des ressources phylogénétiques dans les exploitations agricoles; iii) utilisation durable des ressources phylogénétiques.
- L'organe directeur du Traité international a adopté en 2009 un plan stratégique pour la mise en œuvre du Fonds d'affectation spéciale pour le partage des avantages et fixé un objectif de 116 millions d'USD sur une période de cinq ans, pour un objectif de planification de 50 millions d'USD. Depuis, dans l'esprit de cette décision, le gouvernement espagnol a versé

une contribution de 2,2 millions d'USD au Fonds; au cours de l'exercice 2008-2009, l'Irlande, la Norvège et la Suisse ont versé également des contributions; plus récemment, le gouvernement italien a annoncé une contribution de 1,2 million d'USD à l'occasion de la Semaine internationale de la biodiversité;

- Il faut noter qu'en avril 2010, le Fonds d'affectation spéciale pour le partage des avantages a reçu le premier paiement résultant directement de matériel génétique transféré dans le cadre du système multilatéral. Ce paiement concerne une lignée de triticales transférée du Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) au Canada et qui a été récemment commercialisée. Ce premier exemple pratique d'échange payant montre que le système multilatéral et ses mécanismes de partage des avantages fonctionnent comme prévu.
- Les systèmes d'information destinés à gérer le flux d'informations liées à l'utilisation des accords type de transfert de matériel ont été développés et seront mis en fonction au Centre international de calcul (CIC) à Genève, suite aux nombreuses consultations entre les parties contractantes et les gestionnaires de banques de gènes.

149. Autre fait marquant, l'adoption en 2009 de la Résolution 18/2009 de la Conférence sur les « Politiques et dispositions relatives à l'accès et au partage des avantages dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture ». Cet acte formel du principal organe directeur de la FAO était important car il donnait un exemple concret de la volonté des pays de coordonner des décisions sur des questions connexes en s'appuyant sur différents forums intergouvernementaux. Des extraits des paragraphes les plus importants sont présentés ci-dessous:

(la Conférence): « *Invite les Parties à la Convention sur la diversité biologique et son Groupe de travail ad hoc à composition non limitée sur l'accès et le partage des avantages à prendre en compte la nature particulière de la diversité biologique agricole, en particulier les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, leurs caractères distinctifs et les problèmes qui appellent des solutions particulières; lors de l'élaboration de politiques, elle pourrait examiner des approches sectorielles permettant un traitement différencié des divers secteurs ou sous-secteurs des ressources génétiques, des diverses ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, des différentes activités ou de leur finalité.* »;

....

« *Invite la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à travailler en étroite collaboration avec la Commission des ressources génétiques et l'Organe directeur du Traité international en ce qui concerne l'accès et le partage des avantages dans le domaine des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans un esprit solidaire dans les années à venir.* »

## Pêches et aquaculture

150. Parmi les nombreuses questions traitées par la FAO dans les domaines des pêches et de l'aquaculture, les deux qui suivent méritent d'être mises en exergue.

### a) *Mesures du ressort de l'État du port et conduite de l'État du pavillon*

151. Le précédent rapport sur l'exécution du programme 2006-2007 décrivait les activités préliminaires de la FAO liées à l'accord phare sur les mesures de l'État du port pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il faut rappeler que dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer adoptée en 1982, les mesures de l'État du port étaient envisagées uniquement dans l'optique de la lutte contre la pollution, et non dans celle de la conservation et de la gestion des ressources marines vivantes. La communauté internationale prenant progressivement conscience des effets nuisibles de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée sur les ressources halieutiques, des mesures de l'État du port ont été incluses dans les instruments internationaux concernant les pêches tels que l'Accord de la FAO de 1993 et le Plan international de la FAO de 2001 visant à prévenir, à contrecarrer et à éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Le dispositif type de la FAO relatif aux mesures du ressort de l'État du port pour lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée a été approuvé par le Comité des pêches (COFI) en mars 2005. Tous les acteurs concernés estimaient cependant qu'il était nécessaire d'élaborer un instrument juridiquement contraignant sur les mesures de l'État du port. En 2006, la Conférence sur l'examen de l'Accord des Nations Unies de 1995 sur les stocks de poissons, puis l'Assemblée générale des Nations Unies, ont recommandé à la FAO d'élaborer un instrument juridiquement contraignant et approprié sur des normes minimales applicables aux mesures du ressort de l'État du port.

152. Grâce au concours financier de plusieurs pays, quatre sessions d'une consultation technique (juin 2008, janvier, mai et août 2009) ont été organisées au siège de la FAO pour négocier un projet d'accord. Le 22 novembre 2009, dans la résolution 12/2009, la Conférence de la FAO a approuvé l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et décidé qu'il s'appliquerait en vertu de l'Article XIV de l'Acte constitutif de la FAO. Il a été ensuite immédiatement ouvert à la signature et le restera pendant un an. L'Accord entrera en vigueur trente jours après la date du dépôt auprès du dépositaire (c'est-à-dire le Directeur général de la FAO) du vingt-cinquième instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion. Il devrait être appliqué largement et efficacement par chaque Partie contractante, en sa qualité d'État du port, aux navires qui ne sont pas autorisés à battre son pavillon et qui cherchent à entrer dans son ou ses ports ou qui se trouvent dans l'un de ses ports, à l'exception de certains

navires se livrant à une pêche artisanale ou de navires porte-conteneurs. Les échanges d'information en temps réel sont l'un des aspects essentiels de l'Accord, et son succès reposera en grande partie sur l'état de préparation des Parties et leur capacité à échanger des informations liées aux navires soupçonnés de se livrer, ou s'étant livrés, à la pêche illicite, non déclarée ou non réglementée.

153. L'article de cet Accord qui concerne les besoins de renforcement des capacités des États en développement est fondamental car il reconnaît que toutes les parties, quels que soient leur situation géographique et leur stade de développement, doivent disposer des moyens matériels et humains pour être en mesure d'appliquer ses dispositions. L'Accord ne peut pas en lui-même résoudre tous les problèmes liés à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dans le monde. C'est pourquoi, compte tenu du rôle et des responsabilités des États du pavillon, une proposition d'établissement de critères d'évaluation de la conduite des États du pavillon a été soumise en 2007 au Comité des pêches, ainsi que des mesures éventuelles contre les navires battant le pavillon d'États qui ne répondent pas à ces critères. Suite à un atelier d'experts organisé par le Canada avec l'appui de la Commission européenne et l'Institut du droit de la mer islandais, la question de la conduite de l'État du pavillon a été examinée par le Comité des pêches en 2009. Une Consultation d'experts s'est tenue en juin 2009 et une Consultation technique devrait avoir lieu au milieu de 2011.

b) *Assurer la durabilité des pêches artisanales: pour allier pêche responsable et développement social*

154. Les organes directeurs de la FAO, notamment le Comité des pêches, ont constamment souligné que les pêches artisanales, y compris le bien-être des communautés de pêcheurs ruraux, devaient faire l'attention d'une attention spéciale. En 2007, le Comité des pêches a été saisi d'une proposition (par la Norvège) de convoquer une conférence internationale sur ce sujet. En 2008, une Conférence mondiale sur la pêche artisanale s'est donc tenue à Bangkok (Thaïlande) sur le thème suivant: « Pour une pêche artisanale durable: associer la pêche responsable au développement social ». Elle était organisée conjointement par la FAO et le Gouvernement royal de Thaïlande, sous les auspices du Centre de développement des pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC) et du WorldFish Center. La Conférence a réuni plus de deux cent quatre-vingt participants représentant les pêcheurs, les gestionnaires des pêches, les universitaires, les fonctionnaires publics, les représentants d'associations professionnelles, les ONG et d'autres organisations de la société civile, le secteur privé, et les partenaires du développement.

155. La Conférence a reconnu que la pêche artisanale doit encore réaliser pleinement son potentiel et contribuer de manière effective au développement durable et à

l'accomplissement des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) liés à la sécurité alimentaire et à l'atténuation de la pauvreté. Elle a identifié plusieurs approches essentielles pour s'assurer que la pêche artisanale durable intègre le développement social, culturel et économique, traite les questions liées aux droits d'accès et d'utilisation des ressources en suivant les principes des droits de la personne, et reconnaît les droits des populations autochtones. Elle a réaffirmé à cette occasion que les droits de la personne étaient essentiels aux fins de la réalisation d'un développement durable.

156. En examinant les conclusions de la Conférence en mars 2009, de nombreux membres du Comité des pêches ont insisté sur la nécessité d'élaborer un instrument international pour les pêches artisanales. Un tel instrument orienterait les efforts nationaux et internationaux visant à rendre ces pêches durables et servirait de cadre pour le suivi et l'établissement de rapports. Par ailleurs, de nombreux membres ont manifesté leur intérêt pour un programme mondial consacré aux pêches artisanales. Donnant une suite concrète à la Conférence mondiale, trois ateliers régionaux seront organisés lors du présent exercice biennal (2010-2011) pour l'Afrique, l'Asie, le Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes. Leurs résultats seront communiqués à la vingt-neuvième session du Comité des pêches de janvier 2011. Ils devraient compléter d'autres activités prévues dans le PTB concernant les pêches artisanales, y compris l'élaboration d'un programme mondial d'assistance qui viserait non seulement les pêches artisanales mais aussi l'aquaculture artisanale et leur gestion dans le cadre d'une approche écosystémique globale.

**Forêts**

157. L'exercice biennal a été marqué par des progrès importants dans la conservation des ressources phylogénétiques forestières aux niveaux national et mondial, et les évaluations de ressources forestières.

a) *Conservation de la biodiversité et ressources génétiques des essences forestières*

158. La diversité génétique représente la base même de l'évolution des essences forestières et de leur adaptation au changement. Leur importance est reconnue par la FAO depuis de nombreuses décennies. Déjà en 1967, la Conférence avait reconnu qu'il y avait une érosion croissante de la diversité génétique forestière. Le Groupe d'experts des ressources génétiques forestières, créé pour répondre à ces préoccupations, oriente les activités de la FAO concernant les ressources génétiques des essences forestières. Ces activités contribuent à d'autres composantes du programme forestier, telles que l'évaluation des ressources forestières mondiales, la gestion durable des forêts, l'amélioration des arbres, le développement des plantations ainsi que la gestion des aires protégées. Pendant l'exercice 2008-2009, la FAO a continué à appuyer les initiatives nationales en faveur de la conservation et

de la gestion des ressources génétiques des essences forestières et de leur incorporation dans des cadres plus larges tels que les programmes forestiers nationaux ou les programmes de développement rural. Elle a également apporté son concours à divers réseaux centrés sur les ressources génétiques des essences forestières, notamment au niveau régional.

159. L'exercice 2008-2009 a été marqué par une reconnaissance accrue de l'importance des ressources génétiques des essences forestières et des décisions importantes ont été prises à cet égard dans les forums de la FAO.

*Premier rapport sur la Situation mondiale des ressources génétiques forestières*

160. Le manque d'informations fiables limite la capacité des pays et de la communauté internationale à intégrer la gestion des ressources génétiques forestières dans des politiques transversales plus larges. Bien que des progrès aient été accomplis, les informations dont on dispose actuellement sur les ressources génétiques forestières restent éparses et incomplètes.

161. Dans ce contexte, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a demandé la préparation d'un rapport sur la *Situation mondiale des ressources génétiques forestières*, qui est la première évaluation complète dans ce domaine (elle sera examinée à sa quatorzième session ordinaire en 2013). Le Comité des forêts (COFO) a appuyé cette demande. Le contenu de ce rapport reprendra pour l'essentiel celui des rapports de pays et sera complété par des études thématiques, des rapports d'organisations internationales et des contributions de toutes les parties prenantes. Sa structure et son contenu – tels qu'approuvés par le Comité – sont les suivants:

- aperçu (définitions, valeur et importance des ressources génétiques forestières, menaces, opportunités et défis actuels);
- aspects de la gestion (bilan des stratégies et programmes actuels et de leur mise en œuvre);
- tendances concernant le secteur forestier et leur incidence sur les ressources génétiques;
- capacités actuelles (des parties prenantes et des institutions concernées par la gestion et la conservation des ressources génétiques forestières);
- cadres institutionnels et politiques;
- état des connaissances – technologies actuelles et nouvelles;
- besoins, défis et réponses attendues à l'avenir.

162. Pour préparer la décision de la Commission, des réunions ont été organisées pendant l'exercice biennal en collaboration avec des partenaires importants, en particulier Bioversity International et le Centre international pour la recherche en agroforesterie (CIRAF) ainsi que des réseaux régionaux. En Afrique, deux ateliers sous-régionaux ont été

organisés avec la participation du Réseau sur les ressources génétiques forestières pour l'Afrique Subsaharienne (SAFORGEN); une consultation pour l'Afrique orientale et australe s'est tenue à Nairobi (Kenya) en janvier 2009 et une autre pour l'Afrique centrale et occidentale a eu lieu à Ouagadougou (Burkina Faso) en février 2009. En Amérique latine, des discussions régionales ont été engagées pendant une réunion du Réseau sur les ressources génétiques forestières pour l'Amérique latine (LAFORGEN), qui s'est tenue au Costa Rica (septembre 2008). En Asie et dans le Pacifique, un atelier régional a été organisé à Kuala Lumpur (Malaisie) en octobre 2008, en collaboration avec l'Association des institutions de recherche forestière de l'Asie-Pacifique (APAFRI) et le Réseau des ressources génétiques forestières pour l'Asie-Pacifique (APFORGEN). Des contributions ont été fournies par le biais du Réseau sur les ressources génétiques forestières pour l'Europe (EURFORGEN). Des directives détaillées ont été préparées pour aider les pays à préparer leurs rapports nationaux.

*Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières*

163. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a établi un groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières qui complétera les groupes de travail s'occupant des ressources génétiques végétales et animales. Ce nouveau groupe de travail interviendra dans le cadre du mandat existant de la Commission. À cet égard, le rôle du Groupe d'experts sur les ressources génétiques forestières fera l'objet d'un examen.

*b) Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA)*

164. Depuis 1946, la FAO coordonne et appuie les grands travaux de collecte d'informations sur les ressources forestières qui ont lieu à des intervalles de cinq et dix ans. Ce processus a pris le nom d'évaluation des ressources forestières mondiales (FRA). Les évaluations FRA 1980 et 1990 faisaient appel pour la première fois à des images de satellites et à la télédétection. Les évaluations FRA 2000 et FRA 2005 ont été encore plus complètes et comprenaient des informations sur de nombreux autres aspects des ressources forestières et de leur utilisation, comme la conservation et le contexte socio-économique. Cette évaluation est désormais très attendue au niveau international car elle contient une estimation des taux de déforestation dans le monde, qui a un grand retentissement. Les travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation sont devenus d'autant plus pertinents qu'ils sont liés à des instruments internationaux ou des prises de positions de première importance, par exemple la Convention sur la diversité biologique, les objectifs du Millénaire pour le développement et, plus récemment, les objectifs forestiers mondiaux des instruments non juridiquement contraignants sur tous les types de forêt du Forum des Nations Unies sur les forêts. Ils servent également de base à la mise au point d'un mécanisme financier visant à



réduire les émissions de carbone dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+), lié à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

165. L'exercice 2008-2009 a été déterminant dans la préparation et la publication, très attendue, des résultats de FRA 2010. Le processus a été officiellement lancé pendant une réunion tenue à Rome en mars 2008. Au total, deux cent soixante-cinq spécialistes de l'évaluation des forêts y ont participé, dont des représentants de cent cinquante-quatre pays et quatorze organisations de premier plan concernées par les forêts. Cette réunion a été suivie par dix ateliers régionaux et sous-régionaux qui ont permis d'examiner les projets de rapports de pays puis de débattre et clarifier des questions liées à la méthodologie utilisée pour produire les rapports et les tableaux. Ces ateliers ont contribué à renforcer les capacités du réseau de correspondants nationaux (qui existe dans cent soixante-dix-huit pays) et fait en sorte que les rapports soient de qualité. À la fin de 2009, tous les rapports (deux cent trente-trois au total) avaient fait l'objet d'un contrôle de qualité strict suivi par une validation finale des pays. Des données avaient également été incorporées dans une base de données développée à cette fin, et les travaux d'analyse et de compilation ont pu commencer.

166. Pour compléter le processus de production de rapports par les pays, une étude mondiale par télédétection a été lancée en 2008, financée par des ressources extrabudgétaires et en étroite collaboration avec des pays et des organisations partenaires. La priorité a été donnée à la mise au point et à l'évaluation de méthodologies, d'outils et de logiciels ainsi qu'à l'extraction et au prétraitement des données relatives à plus de cinquante-six mille échantillons d'images désormais accessibles par le biais d'un portail Internet. Plusieurs ateliers de formation régionaux ont eu lieu en 2009. Tous les pays ont été invités à y participer afin qu'ils se sentent responsables des résultats. Ces ateliers ont aussi contribué à encourager les échanges d'expériences locales et à renforcer les capacités à utiliser des techniques de télédétection pour produire des données cohérentes sur les évolutions de la couverture forestière.

167. Les rapports FRA sont des publications phares de l'Organisation. Les données et les informations collectées sont utilisées par les pays pour étayer les débats nationaux sur les ressources forestières, légiférer et élaborer des programmes forestiers. Elles servent également à formuler des propositions pour les mécanismes de financement du carbone. Malgré les résultats positifs, de nombreux pays sont gênés par l'indisponibilité et la fiabilité médiocre des données, la dispersion des sources nationales, les défauts de l'organisation et du soutien internes du processus de publication du FRA, les difficultés rencontrées pour mobiliser des équipes de pays et le manque de personnel. Néanmoins, les correspondants nationaux apprécient en général la collaboration qui s'instaure dans le cadre du processus, qui contraint les autorités nationales à relever certains des défis posés. Par exemple, dans de nombreux pays,

le processus FRA a contribué à l'élaboration d'indicateurs nationaux plus fiables en matière de gestion durable des forêts et d'autres critères d'établissement de rapports. Le besoin d'améliorer les rapports futurs explique peut-être les décisions concernant l'incorporation des activités liées au FRA dans les plans d'activités des ministères concernés.

### **CHAPITRE 3 DU PTB: ÉCHANGE DE CONNAISSANCES, POLITIQUES GÉNÉRALES ET ACTIVITÉS DE PLAIDOYER**

#### **Information et statistiques**

##### *a) Relance de FAOSTAT et utilisation de CountrySTAT*

168. Le Comité du Programme a examiné à sa session d'octobre 2008 une *Évaluation indépendante du rôle et des activités de la FAO dans le domaine statistique*<sup>8</sup> qui avait porté sur les facettes nombreuses et complexes des activités de statistique de l'Organisation. Cette évaluation de grande ampleur s'est intéressée à la contribution et à l'usage d'outils de technologie de l'information comme FAOSTAT, qui est un système informatisé de collecte et de traitement des données statistiques. Rappelons que FAOSTAT a été pour la première fois mis en œuvre en 1992 et qu'il s'est rapidement imposé comme un outil de référence de gestion et de diffusion des données à la FAO. Des travaux de modernisation du système ont été entrepris au cours de ces dernières années, mais l'Évaluation a conclu que les attentes suscitées par ce projet de modernisation n'ont pas été concrétisées et que pour « *concevoir de manière stratégique l'appui informatique à long terme pour les statistiques – la FAO devrait donc revoir sa stratégie technologique pour les systèmes d'information statistique et en élaborer une nouvelle* ». En attendant la mise en œuvre d'une solution à long terme plus adéquate qui exigerait du temps et des ressources importantes, l'Évaluation a souligné que la priorité immédiate était de restaurer la confiance dans FAOSTAT en recourant à toutes les mesures transitoires jugées nécessaires.

169. Des efforts importants ont été déployés pendant l'exercice 2008-2009 pour revenir à l'ancien système FAOSTAT et le stabiliser tout en continuant à étudier une solution plus à long terme. Ce processus a été appuyé par un projet de solution provisoire pour FAOSTAT mise en œuvre par la Division des technologies de l'information en coopération étroite avec la Division de la statistique. Grâce aux efforts conjoints de ces deux entités, la plateforme matérielle a été stabilisée et la plupart des composants logiciels ont été mis à jour. Ces interventions ont permis à la FAO de traiter et de diffuser ses données statistiques et de produire des estimations importantes sur la malnutrition pour les évaluations de l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde (SOFI) de 2008 et 2009.

170. Deux nouveaux organes de coordination ont été établis: le Comité directeur du programme des statistiques (pour les questions stratégiques) et le Groupe de travail de coordination des statistiques, plus opérationnel.

171. L'Évaluation a souligné que CountrySTAT avait le potentiel pour accroître et améliorer les capacités nationales et régionales de compiler, d'analyser et de diffuser des statistiques agricoles et alimentaires et, simultanément, d'aider les pays à se sentir davantage responsables de leurs données statistiques. Beaucoup de nouveaux pays, notamment dans l'Afrique subsaharienne, ont bénéficié de cette initiative pendant l'exercice biennal. Plusieurs pays ont lancé leur CountrySTAT pendant cette période (Angola, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Mali) et ont pu améliorer par ce biais l'accès et la structure des données statistiques. Beaucoup d'autres pays se préparent activement à normaliser leurs données afin de les diffuser par la suite au moyen de CountrySTAT. À mesure que les pays acquièrent de l'expérience avec ce nouvel outil statistique et son environnement sous-jacent, des arrangements de coopération sud-sud sont adoptés, à une échelle encore limitée.

172. Pour renforcer les capacités statistiques nationales et internationales, une Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été élaborée sous l'égide de la Commission de statistique des Nations Unies. Des partenaires du développement, des pays en développement et des pays développés ont été étroitement associés à ce processus. La Stratégie mondiale a été résolument appuyée par la Conférence de la FAO en novembre 2009 et devrait être approuvée par la Commission de statistique des Nations Unies en février 2010.

#### **Parité hommes-femmes**

173. Dans de nombreuses parties du monde, les femmes sont les principales agricultrices ou productrices mais leur rôle n'est pas reconnu à part entière. Les inégalités entre les femmes et les hommes continuent de limiter la productivité et l'efficacité agricoles et ont une incidence négative sur les programmes de développement. La FAO s'est constamment efforcée d'aider les pays à corriger ces caractéristiques négatives et de faire en sorte que les femmes puissent dépasser le stade de la production de subsistance pour s'engager dans une production à plus forte valeur ajoutée et axée sur le marché. Deux activités liées à la parité hommes-femmes ont apporté une contribution positive à cet égard au cours de l'exercice biennal.

#### **a) Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture**

174. Le Manuel sur la parité hommes-femmes dans le secteur de l'agriculture est le résultat de l'intérêt constant et conjoint de la Banque mondiale, du FIDA et de la FAO pour les questions liées au genre et à l'agriculture. Ces organisations ont exploité l'expérience de plus de cent experts pour présenter des solutions viables. Le Manuel aide les praticiens et le personnel technique à aborder les questions de parité et intègre des mesures adaptées aux spécificités de chaque sexe dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets et programmes agricoles. Il fournit des avis pratiques, des directives, des principes et des illustrations des approches qui ont contribué à intégrer la question de la parité hommes-femmes dans les activités agricoles.

175. Le Manuel porte sur les moyens d'existence agricoles et englobe « l'agriculture, les forêts, les pêches, l'élevage, les eaux, les terres, les agro-industries et l'environnement ». Il adopte l'approche fondée sur les moyens de subsistance durables prônée par le ministère britannique du Développement international (DFID). Cette approche est un puissant cadre conceptuel qui tient compte des complexités et des synergies de l'égalité des sexes, des moyens d'existence, de la sécurité alimentaire et de l'élimination de la pauvreté. Il est organisé en « modules » qui couvrent des domaines programmatiques ou thématiques qui relèvent de l'agriculture et du développement rural et présentent une dimension sexospécifique très marquée. Chaque module peut être utilisé d'une manière autonome et contient différents types de sous-unités: 1) un *aperçu*, avec une large introduction au thème concerné; 2) des *notes thématiques* pour aborder des sous-thèmes importants dans le module; et 3) des *profils d'activités innovants* qui décrivent les caractéristiques de la conception de projets et d'activités récents et réussis. L'encadré qui suit illustre la combinaison des principaux facteurs utilisés dans l'approche fondée sur les moyens de subsistance durable et des thèmes choisis pour les modules qui structurent l'ensemble du Manuel.

Principaux facteurs dans l'approche des moyens d'existence durables	Modules du Manuel
<p><b>Actifs.</b> Les moyens d'existence durables dépendent de l'accès à divers actifs, de leur contrôle, et les disparités entre les sexes peuvent impliquer des asymétries de pouvoir entre les hommes et les femmes dans les ménages et les communautés.</p> <p><b>Marchés.</b> Les marchés sont une source importante de revenus, d'actifs et de facteurs de production et de consommation qui répondent aux besoins des ménages et du bien-être de la famille.</p> <p><b>Risque et vulnérabilité.</b> Les risques sont liés notamment à des dangers naturels, des conflits humains et des épidémies ainsi qu'à des facteurs économiques et géographiques (y compris des crises commerciales). La vulnérabilité est le résultat de la pauvreté et d'une position socio-économique. Elle varie en grande partie selon le sexe.</p> <p><b>Connaissances, information et organisation.</b> Ces facteurs sont des ingrédients importants de l'amélioration sociale et économique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Sécurité alimentaire</li> <li>– Moyens d'existence agricoles: renforcer la gouvernance</li> <li>– Finances rurales</li> <li>– Politique et administration foncières</li> <li>– Marchés agricoles</li> <li>– Gestion de l'eau dans l'agriculture</li> <li>– Innovation et éducation dans l'agriculture</li> <li>– Emploi agricole</li> <li>– Infrastructures rurales pour les moyens d'existence agricoles</li> <li>– Gestion des ressources naturelles</li> <li>– Genre et crises: conséquences pour l'agriculture</li> <li>– Agriculture vivrière</li> <li>– Pêches et aquaculture</li> <li>– Élevage</li> <li>– Forêts</li> <li>– Suivi et évaluation</li> </ul>

176. Le Manuel s'adresse principalement aux organismes de développement régionaux et internationaux et à des gouvernements nationaux. Il répond également aux besoins des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales. Il s'agit d'un document vivant et facile d'accès et les trois organisations qui ont participé à son élaboration ont fait en sorte qu'il puisse être mis à jour régulièrement notamment grâce à une large diffusion et aux moyens pratiques proposés aux lecteurs de faire part de leur expérience en matière de développement. Depuis sa publication, le Manuel a été présenté à divers ateliers et réunions auxquels ont participé des organisations comme le GCRAI et des représentants de pays donateurs. Outre le site web de la FAO, le site web de la Banque mondiale prône son utilisation, y compris les notes thématiques et les profils d'activités innovantes qui n'étaient pas inclus à l'origine. Plusieurs modules ont été testés dans un certain nombre de projets de la Banque mondiale et des boîtes à outils ont été préparées pour aider les praticiens à intégrer des dimensions de genre dans les projets et programmes. Entre autres activités de suivi importantes, on notera une consultation d'experts qui s'est tenue en mars 2009 à Washington et qui comptait plus de cent participants rassemblés pour examiner des stratégies concrètes visant à faire progresser la mise en œuvre de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes dans le secteur agricole.

*b) Base de données sur la parité hommes-femmes et les droits fonciers*

177. Les différences entre les sexes concernant les droits fonciers ont été un aspect polémique des politiques et des législations foncières. Les organismes de développement et les organisations de la société civile sont vigoureusement intervenus en faveur de l'égalité des sexes dans les questions de droits fonciers mais les ressources financières nécessaires et les engagements politiques fermes pour que les femmes puissent accéder plus facilement à la terre et obtenir des droits légaux de propriété font encore défaut dans de nombreuses parties du globe. On constate par ailleurs un manque criant d'informations fiables et ventilées par sexe sur l'accès à la terre.

178. Pour résoudre ces problèmes, la FAO a développé une base de données sur la parité hommes-femmes et les droits fonciers dans le but d'informer les responsables des politiques, les organisations de la société civile et le public en général de la complexité des enjeux et de leur faire mieux comprendre les institutions et les mécanismes juridiques formels et informels.

179. La base de données en ligne a pour but de présenter un tableau complet des disparités entre les sexes concernant les droits fonciers ainsi qu'un large éventail de profils de pays comparables. Ces profils de pays contiennent des informations quantitatives et qualitatives provenant de sources nationales et internationales: recensements agricoles, enquêtes nationales, études de terrain et

scientifiques et rapports de pays. Les informations sur les pays sont structurées selon vingt-quatre variables dans six sections ou catégories différentes comme suit: 1) le cadre juridique, c'est-à-dire les principales dispositions juridiques concernant les femmes, à savoir les libertés personnelles, la propriété et l'héritage, et le régime foncier; 2) les conventions internationales les plus pertinentes sur les droits de la personne, adoptées, ratifiées ou examinées par le pays; 3) les normes et traditions coutumières qui peuvent avoir une incidence sur l'accès des femmes à la terre; 4) les systèmes de régimes fonciers en vigueur; 5) les organisations de la société civile qui aident les femmes à accéder à la terre; et 6) les statistiques et indicateurs pertinents.

180. La base de données et son potentiel ont été présentés plusieurs fois à des partenaires intéressés ou à l'occasion d'ateliers et ils ont suscité un grand intérêt, notamment en ce qui concerne l'application de ces informations à des questions ou des contextes particuliers. Plusieurs institutions se sont connectées à la base de données à partir de leurs sites web, ce qui contribue à la diffusion des données au-delà des milieux de la FAO. La base de données sur la parité hommes-femmes et les régimes fonciers sera mise à jour périodiquement et la FAO examine la possibilité de coopérer avec des partenaires comme International Land Coalition, le FIDA, des institutions de recherche et le projet « landtenure.info » mis en œuvre actuellement par Action Aid. Une deuxième phase de développement a été lancée dans le but de combler les lacunes en matière d'informations, d'ajouter quarante autres profils de pays (aux soixante-dix-huit actuels) et d'appuyer les recherches scientifiques nationales sur ce thème.

*La FAO, organisation détentrice d'un savoir*

181. En tant qu'institution spécialisée du système des Nations Unies, la FAO a pour mandat d'accumuler, de structurer et de diffuser des connaissances. L'exercice bienal 2008-2009 a été marqué par le lancement de nouvelles initiatives intéressantes en la matière et la poursuite de projets plus anciens. Deux d'entre eux sont présentés ci-dessous.

*a) L'initiative Cohérence de l'information sur la recherche agricole pour le développement (CIARD)*

182. Les systèmes publics de recherche sont fondés sur les principes d'ouverture et de libre échange des idées, des informations et des connaissances. L'accès public aux données, bénéfique à tous, accroît les avantages potentiels des investissements mondiaux dans la recherche et le développement agricoles. Un meilleur accès aux données est crucial pour tous les acteurs de la recherche et de l'innovation agricoles car il améliore la prise de décision et responsabilise davantage les acteurs concernés par la production agricole et la sécurité alimentaire.

183. Lancée en 2008 par la FAO, le Forum mondial de la recherche agricole, l'Association internationale des

spécialistes de l'information agricole, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le ministère britannique du Développement international (DFID), et d'autres partenaires, l'initiative CIARD est le fruit d'un engagement collectif visant à promouvoir la mise en commun d'informations issues de la recherche agricole. Ses résultats sont partagés par le biais d'un réseau mondial de production scientifique, sur la base d'un manifeste et d'un corpus commun de valeurs (voir encadré ci-dessous sur la vision et les valeurs partagées par les membres). Pour que les résultats produits par la recherche publique fassent partie d'un « patrimoine mondial » de connaissances communes sur l'agriculture, ces résultats sont créés, préparés, traités et diffusés de façon qu'ils puissent être aussi « disponibles, accessibles et applicables » que possible.

184. Cinq consultations régionales ont été organisées en 2009 par les partenaires fondateurs pour réviser le manifeste et les valeurs de l'initiative, et plus de cent cinquante participants de près de soixante-dix pays y ont participé. Des outils communs comme la liste des Recommandations et les Itinéraires pour les parties prenantes ont été élaborés (voir ci-après). Le Système international d'information pour les sciences agricoles et les technologies (AGRIS), créé dans les années 70, ainsi que des ressources d'information et des outils technologiques connexes constituent la base de plusieurs « itinéraires » CIARD. La FAO a coopéré étroitement avec le secrétariat du Forum mondial de la recherche agricole à l'élaboration du RING (cartographie des pôles et portails d'accès à l'information) lancé en octobre 2009.

185. La liste des Recommandations CIARD fait partie d'un traitement de flux de contenu plus vaste, qui inclut la nécessité de comprendre les besoins des chercheurs et des autres acteurs. Les actions préconisées visent à permettre aux institutions de se préparer et d'élaborer des approches pour la gestion des contenus numériques, l'octroi de licence en vue d'ouvrir ces contenus et de les diffuser. Elles portent sur l'applicabilité des résultats de la recherche à différents acteurs et sur la définition d'approches qui assureront une pérennité probable aux produits de la recherche. Outre les Recommandations, un ensemble d'itinéraires proposés montre comment parvenir aux objectifs fixés.

#### Encadré

### 13

#### **La vision et les valeurs de CIARD partagées par les institutions qui y coopèrent**

##### **Vision**

« Rendre accessibles à tous l'information et les connaissances sur la recherche agricole publique ».

##### **Valeurs**

- ▶ plaider pour des investissements efficaces;
- ▶ établir des systèmes et des services cohérents;
- ▶ diffuser des contenus;
- ▶ créer et renforcer les capacités.

Le RING est un registre mondial de services sur le web qui donnera accès à toutes les sortes de sources d'information concernant la recherche agricole pour le développement. Cet outil important permet aux fournisseurs d'informations d'enregistrer leurs services dans des catégories différentes et de faciliter ainsi la découverte de sources d'informations liées agriculture dans le monde.

186. La réponse à cette initiative a été très positive et a constitué une bonne base pour la campagne de plaidoyer organisée à grande échelle en 2010. En outre, dans le cadre de CIARD, la FAO appuie les projets et réseaux d'archives ouvertes dans un certain nombre de pays et de régions.

#### *b) La « Foire aux connaissances »*

187. Les activités de la FAO en matière de diffusion d'informations et de connaissances (site web de l'Organisation, publications, conférences et ateliers, etc.) sont très nombreuses. L'Organisation souhaite cependant exploiter davantage les connaissances dites « tacites », c'est-à-dire les compétences, le savoir-faire et l'expérience, notamment pratiques, accumulés par les collaborateurs et qu'ils conservent pour eux ou qui sont partagés uniquement par un petit cercle de personnes qui se les échangent.

188. Les institutions et organisations dont le siège est à Rome (FAO, FIDA et PAM et Bioersity International), ainsi que le programme de gestion des connaissances du GCRAI, ont co-organisé en janvier 2009 un événement innovant de trois jours baptisé « Foire aux connaissances » afin que leurs collaborateurs présentent leurs expériences, apprennent de nouvelles méthodes de partage des connaissances et améliorent leur façon d'y accéder. Cet événement a été conçu pour favoriser l'interactivité et permettre aux divers collaborateurs de montrer ou d'expliquer leurs outils ou activités de partage des connaissances et d'échanger leurs acquis.

189. Pour cette occasion, l'Atrium a été transformé en une place de marché pittoresque. Les stands et les emplacements aménagés ainsi que les ateliers et les présentations de courte durée ont donné lieu à des débats animés et des échanges fructueux entre les participants. L'un des messages forts de cet événement était de souligner que le partage des connaissances consiste, certes, à échanger des informations et des données, mais aussi à « travailler ensemble » et à « s'entraider ». L'utilité des réseaux a été largement démontrée à cet égard, lors des pauses café, des présentations et des démonstrations vidéo et en ligne. Les bureaux régionaux et de terrain ont pu participer aux activités par le biais d'Internet. La portée de l'événement a donc été perçue bien au-delà du siège, d'autant que les bureaux décentralisés ressentent avec encore plus d'acuité la nécessité d'échanger librement des connaissances et des informations.

190. Les participants – plus de sept cents – pouvaient partager des bonnes pratiques et tirer mutuellement parti de leurs expériences, évaluer divers outils et méthodologies de partage des connaissances, y compris des « blogs »

et des « wikis »; créer des liens et des réseaux pour une collaboration future (entre les organisations et à l'intérieur de celles-ci).

191. Parmi les mesures ayant donné suite à cet événement, on citera:

- la création d'un « Knowledge Café » (<http://intouch.fao.org/ks>), c'est-à-dire d'une plateforme qui permet au personnel de la FAO de partager des connaissances d'une manière ascendante et de les transformer en pratiques quotidiennes, et qui fournit une liste d'experts au sein de l'Organisation;
- un soutien à des conférences et des événements démontrant des méthodes et des outils de partage des connaissances, comme le Comité des pêches, le treizième Congrès forestier mondial, la Semaine mondiale des forêts, le Sommet alimentaire mondial et le Sommet mondial de la société de l'information;
- une formation continue du personnel de la FAO aux méthodes et outils de partage des connaissances;
- les interventions de l'équipe de la FAO chargée du partage des connaissances pour contribuer à: l'organisation d'événements aux niveaux interorganisations et départemental (par exemple le Forum mondial de la banane, etc.); l'animation de groupes d'intérêt prioritaire dans les départements; l'organisation de discussions informelles entre des groupes, de débats électroniques sur Internet et de débats dans la bibliothèque David Lubin et dans l'Atrium.

### **Renforcement des capacités**

192. Les activités de renforcement des capacités ont continué à faire partie d'un large éventail de programmes de la FAO et de projets de terrain. Elles se sont intensifiées pendant l'exercice biennal suite à l'élargissement du modèle de renforcement des capacités proposé par le Comité d'aide au développement (CAD/OCDE) au niveau international. Les deux exemples qui suivent ont été choisis parce qu'ils représentent les nombreuses activités mises en œuvre pour réaliser les objectifs de renforcement des capacités (par exemple les cours d'apprentissage électronique) ainsi que les programmes importants dans lesquels le renforcement des capacités est une dimension prévalente des activités du Programme ordinaire menées par les départements techniques de la FAO.

#### *a) Renforcement des capacités au moyen d'activités de soutien à l'investissement*

193. Les activités de soutien à l'investissement sont principalement menées au niveau des pays. Effectuant en moyenne six cents missions par an, les collaborateurs du Centre d'investissement, les spécialistes d'autres unités techniques ainsi que les consultants spécialisés de la FAO peuvent coopérer avec un grand nombre d'homologues dans les pays visités et d'autres parties prenantes importantes en vue d'identifier des problèmes et des opportunités et d'élaborer des stratégies et des projets d'investissement.

Les concertations ont lieu avec de nombreuses personnes: personnel ministériel, représentants des donateurs et du secteur privé, ONG, institutions rurales et communautaires, chefs de village et groupements d'agriculteurs. Les activités de soutien à l'investissement comportent donc une dimension « renforcement des capacités ». Par ailleurs, un pays peut soumettre une demande particulière de renforcement des capacités, par exemple une demande de formation à la préparation des projets d'investissement et d'aide pour évaluer l'intégration des programmes d'investissement.

194. En 2008-2009, plusieurs ateliers de formation ont été organisés, y compris à Budapest pour les pays d'Europe centrale et orientale et à Ankara pour les pays d'Asie centrale, afin d'aider des représentants gouvernementaux à améliorer l'investissement public. Un autre atelier organisé à Libreville pour l'Afrique centrale s'est intéressé aux politiques, stratégies, feuilles de route et programmes d'investissement pour le secteur agricole. Les participants à ces ateliers régionaux ont indiqué qu'il était nécessaire de dispenser d'autres formations formelles aux niveaux national et régional. La FAO a également continué à investir, au profit des parties prenantes nationales, dans des produits de la connaissance et dans des outils et des directives concernant l'élaboration de projets d'investissements. Elle a amélioré sa méthode RuralInvest, qui comprend un logiciel et des modules de formation permettant de formuler des propositions de projets d'investissement ruraux de petite et moyenne dimension, et élargi sa couverture linguistique en incluant le portugais, le russe et le turc. RuralInvest a été utilisé en Amérique latine pour former du personnel technique provenant principalement des pays d'Amérique centrale, et en Afrique pour former des agents ruraux et gouvernementaux dans plusieurs pays. D'autres activités comprenant des éléments de renforcement des capacités importants sont énumérées ci-dessous par région.

195. Afrique: Dans le cadre du Partenariat pour le développement de l'élevage en Afrique (Alive), la FAO a élaboré le Guide d'élaboration des politiques et de l'investissement dans le secteur de l'élevage (LSIPT) utilisé dans les pays d'Afrique subsaharienne pour préparer des interventions en faveur des pauvres fondées sur le potentiel de croissance du secteur de l'élevage. Elle a poursuivi sa collaboration avec TerrAfrica, une plateforme multipartenaires et multisectorielle régionale visant à augmenter le niveau et l'efficacité des investissements pour la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne. Une équipe interinstitutions conduite par la FAO a mis au point un outil de soutien pour aider les pays à élaborer à grande échelle des programmes visant à améliorer la gestion des terres. La Division du Centre d'investissement a contribué à formuler un Programme de productivité agricole pour l'Afrique de l'Est qui a été approuvé par la Banque mondiale en 2009 et qui établira des centres d'excellence pour la recherche et la formation au Kenya, en Ouganda et en République unie de Tanzanie.

196. Asie et Pacifique: En 2009, la Division du Centre d'investissement a lancé une évaluation des expériences et des enseignements tirés dans trois domaines thématiques importants en Asie du Sud: la gestion de l'eau, les moyens d'existence et le suivi et l'évaluation. Les résultats ouvrent des perspectives pour les futurs projets d'investissement et constituent un matériel de référence pour les activités de renforcement des capacités dans ces domaines. Au Cambodge, un projet PCT a concerné une formation pilote destinée à améliorer la formulation et la conception des projets agricoles. Près de vingt projets ont été préparés par les stagiaires, et certains d'entre eux seront perfectionnés sur la base de la stratégie agricole du gouvernement et du Cadre national des priorités à moyen terme. Cette approche sera reproduite dans d'autres pays.

197. Europe et Asie centrale: La FAO a organisé avec la BERD des réunions dans plusieurs pays pour promouvoir le développement des agro-industries. Cette initiative comprenait des études du secteur et des voyages d'étude sur la gestion et l'exploitation des entrepôts agricoles (par exemple en Bulgarie pour les principaux inspecteurs d'entrepôt et représentants publics de la Serbie en vue d'aider celle-ci à mettre en œuvre une nouvelle loi sur les récépissés d'entrepôts de céréales). Des informations valables sur des activités des secteurs public et privé ont été partagées par le biais du réseau EastAgri géré par la Division du Centre d'investissement. On notera que ce réseau coordonne également l'assistance des donateurs à l'agriculture et aux agro-industries dans les pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI. Le centre d'analyse de la politique agricole au Kazakhstan a bénéficié d'une aide pour élaborer des évaluations sectorielles sur l'élevage, les céréales et les légumes, et les collaborateurs du Centre d'investissement ont fourni un appui technique pour améliorer les travaux en cours.

198. Amérique latine et Caraïbes: En 2009, la Division du Centre d'investissement de la FAO a accueilli à Rome un atelier organisé conjointement avec la Banque mondiale et centré sur le changement climatique et l'usage des terres, et le changement d'affectation des terres et la foresterie dans la région. La FAO a utilisé avec succès un nouvel outil EX-ACT (EX-Ante Carbon-balance Tool) pendant la préparation d'un projet de développement rural durable pour le Brésil financé par la Banque mondiale. L'outil EX-ACT mesure l'incidence des projets de développement forestiers et agricoles sur les émissions de gaz à effet de serre et la séquestration de carbone. Cet outil a également été évalué en Afrique pendant la préparation des projets d'investissement dans deux pays. Son usage sera étendu à d'autres régions en 2010.

199. Proche-Orient: En 2009, la FAO a organisé un forum sur le changement climatique pour les pays arabes, les organisations régionales et les institutions internationales œuvrant dans la région. Ce forum avait pour but de faire avancer les programmes d'investissements concernant les

mesures d'adaptation et d'atténuation dans le secteur agricole (eau, terres, forêts, élevage). Le Centre d'investissement de la FAO a organisé un voyage d'étude en Italie sur les marchés de gros. Ce voyage destiné aux producteurs publics et privés du secteur de l'agroalimentaire des pays du sud-est de la Méditerranée, avait pour but d'élargir et de partager leurs connaissances et leurs expériences de la chaîne de valeur.

b) *Soutien à l'apprentissage électronique et partenariats en la matière*

200. La FAO a continué d'élaborer des matériels d'apprentissage électronique visant divers domaines techniques et destinés à être utilisés par des professionnels de la sécurité alimentaire et de l'agriculture des pays en développement. Depuis 2001 elle a élaboré une série de modules d'apprentissage électronique progressif et exhaustif pour: i) renforcer la sensibilisation; ii) dispenser une formation en cours d'emploi au personnel technique; iii) mettre à disposition des outils, méthodes, principes et matériels didactiques; et iv) appuyer la formation individuelle et les autres activités de renforcement des capacités. Pendant l'exercice 2008-2009, les modules suivants ont été élaborés en plusieurs langues.

201. *Kit de ressources pour la gestion de l'information*: il s'agit d'une série de modules d'apprentissage électronique qui aideront les bénéficiaires aux niveaux local et national à gérer et partager des informations plus efficacement, accroître leur compréhension des problèmes et renforcer leurs compétences de gestion de l'information dans les organismes, institutions et réseaux centrés sur l'agriculture et l'alimentation.

202. *Programme d'information pour l'action sur la sécurité alimentaire*: ce programme comprend des modules d'apprentissage électronique concernant la collecte, la gestion, l'analyse et la présentation analytique d'informations sur la sécurité alimentaire. Les publics ciblés sont notamment les techniciens, les personnes chargées de la formulation des politiques et les responsables de programmes.

203. *Le droit à une nourriture suffisante*: il s'agit de matériels pour appuyer la concrétisation progressive du droit à une nourriture suffisante. Le cours est destiné au personnel de la FAO et des Nations Unies, à ceux qui portent la responsabilité des droits au niveau national (législateurs, parlementaires, chefs d'institution, fonctionnaires de justice, responsables de politiques), ainsi qu'aux ONG, aux organisations de la société civile et aux mouvements de défense des droits fondamentaux.

204. *Renforcement de la participation aux activités du Codex*: les cours d'apprentissage électronique sont axés spécifiquement sur l'organisation, la gestion et les procédures de la Commission du Codex Alimentarius et fournissent des indications sur l'élaboration des structures et des activités du Codex au plan national. Le cours cible les responsables

gouvernementaux, les représentants du secteur des industries alimentaires, les groupements de consommateurs et les organisations d'observateurs.

205. Les modules d'apprentissage électronique ont été conçus par le biais d'un processus consultatif auquel ont participé des spécialistes du domaine, des praticiens et des représentants des communautés d'utilisateurs potentiels du monde entier. Les modules sont en libre accès sur Internet et disponibles sur cédéroms. Les apprenants des pays en développement qui disposent d'une connexion à bas ou à haut débit peuvent y accéder facilement. Une solution consiste à associer l'apprentissage électronique et une formation en salle de classe.

206. La FAO a aussi établi des partenariats avec des établissements universitaires pour s'assurer que la diffusion des matériels d'apprentissage de la FAO a effectivement lieu et que la certification est accordée par les universités au profit des étudiants des pays en développement. Ces institutions sont les suivantes: l'Université virtuelle africaine, l'Université ouverte de Catalogne, l'Université de KwaZulu-Natal et l'Université Anhalt (Allemagne).

#### **CHAPITRE 4 DU PTB: DÉCENTRALISATION, COOPÉRATION A L'ÉCHELLE DES NATIONS UNIES ET EXÉCUTION DU PROGRAMME**

##### **Programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire**

207. Au cours de l'exercice biennal, la FAO a continué à fournir une aide décisive aux pays, aux sous-régions et aux régions en matière de formulation et d'exécution de programmes de sécurité alimentaire de grande ampleur. Deux exemples importants (un national et un régional) sont présentés ci-après.

##### *a) Proyecto Estratégico para la Seguridad Alimentaria (PESA) – les organismes de développement rural au Mexique*

208. Initialement limité à des interventions conduites dans six États et douze municipalités du Mexique pour aider des groupes d'agriculteurs à doper leur production agricole et alimentaire, le champ d'intervention de la FAO englobe depuis 2005 des objectifs de développement nationaux pour la sécurité alimentaire. L'Organisation s'efforce également d'élargir sa couverture géographique pour qu'elle soit plus complète. Avec l'appui du Fonds fiduciaire unilatéral, les autorités mexicaines ont décidé de mettre des ressources catalytiques à la disposition de la FAO pour que celle-ci contribue à la définition d'orientations techniques et au renforcement des capacités à différents niveaux, dans le cadre d'un programme d'actions de grande envergure mis en œuvre par le secrétariat mexicain de l'agriculture (SAGARPA) et baptisé *Proyecto Estratégico para la Seguridad Alimentaria*<sup>9</sup> (PESA). C'est ainsi qu'est né le

projet SAGARPA/FAO, qui reflète la convergence opportune et mutuellement bénéfique des choix de politiques faits par le Gouvernement (découlant d'une évaluation approfondie du système public de vulgarisation, y compris les enseignements tirés) ainsi que l'élargissement souhaité du champ des interventions à l'appui de la sécurité alimentaire au niveau national (et régional).

209. Les principales caractéristiques innovantes du PESA sont:

- la priorité accordée aux régions les plus marginales et aux groupes les plus vulnérables pour compléter d'autres programmes SAGARPA dans le pays;
- des méthodes participatives et multidisciplinaires pour résoudre des problèmes de sécurité alimentaire par des actions concrètes à différents niveaux (local, municipal, étatique et fédéral);
- la formulation d'objectifs partagés et l'utilisation d'un cadre logique commun, qui facilite le dialogue entre les responsables politiques et les techniciens dans les diverses divisions territoriales administratives du pays;
- une approche intégrée de la sécurité alimentaire qui prend en compte les divers intérêts de la famille, à commencer par les femmes; cette approche permet d'apporter des améliorations complémentaires et incrémentales des conditions de vie, de la production alimentaire, des régimes alimentaires et de l'organisation des producteurs pour la commercialisation et la transformation. Les pratiques optimales validées au niveau des communautés sont ensuite utilisées pour influencer sur le processus de décision, la formulation des politiques et la planification à d'autres niveaux.

210. Une caractéristique opérationnelle essentielle du PESA a été la création de cent trente-deux organismes de développement rural locaux, les ADR (agencias de desarrollo rural), qui fournissent en permanence des avis techniques et des initiatives locales en matière de suivi. Les ADR sont appuyés et supervisés par des groupes multidisciplinaires au niveau de l'État. Ce modèle institutionnel est considéré comme un excellent véhicule d'un développement accéléré dans les régions pauvres. Il peut être reproduit par d'autres pays. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement mexicain a investi des ressources importantes dans le PESA du fait de la popularité croissante du programme et des demandes d'aide spécifiques des parlements nationaux en faveur de certains des États les plus pauvres de la fédération (Chiapas, Oaxaca, Guerrero, Puebla). Ces ressources, d'un montant de 387 millions d'USD pour la période 2007-2010, ont permis un déploiement rapide des interventions dans les États prioritaires.

211. Le PESA intervient dans dix-sept (des trente-deux) États du Mexique, dans quatre mille deux cents

9 Projet stratégique pour la sécurité alimentaire.

communautés locales appartenant à six cent cinquante municipalités, y compris cent cinq des cent vingt-cinq caractérisées par un indice de développement humain très bas. Plus de cent dix-neuf mille familles pauvres ont bénéficié directement des projets locaux couvrant divers aspects de la production (gestion des sols et de l'eau, production de volaille et d'animaux de petite taille, café, maïs et haricots issus de cultures biologiques) et des moyens d'existence améliorés (par exemple des fourneaux plus efficaces, une collecte de l'eau et des techniques de stockage améliorées, l'entreposage de céréales, des jardins potagers, une éducation à la nutrition et des possibilités d'écotourisme et de commercialisation).

212. Les ressources du Fonds fiduciaire unilatéral dans le cadre du projet de la FAO (12,6 millions d'USD de 2002 à 2010) ont permis d'appuyer le processus par des intrants techniques importants et des activités de renforcement des capacités. Une unité centrale technique complétée par un personnel décentralisé au niveau de l'État fournit un soutien administratif et technique aux groupes multidisciplinaires autonomes qui prodiguent une assistance permanente aux familles pauvres des communautés marginales. En étroite consultation avec les autorités nationales, la FAO a été en mesure de soumettre des avis objectifs et neutres, et ses capacités de plaidoyer reconnues ont contribué à la formulation des aspects techniques et sociaux du programme.

213. Des études d'évaluation ont décrit les principales réalisations du PESA, notamment:

- une capacité probante d'identifier des solutions appropriées pour résoudre des problèmes complexes de sécurité alimentaire;
- une disponibilité accrue de denrées alimentaires dans les régions très pauvres et marginalisées et un accès facilité à ces denrées;
- une capacité de fournir un large éventail de services d'appui à des zones rurales dans lesquelles ces services n'étaient pas disponibles jusqu'ici.

b) *Programme régional pour la sécurité alimentaire dans le Pacifique*

214. La nécessité d'adopter une approche régionale pour définir et exécuter des programmes de sécurité alimentaire a été soulignée à l'occasion d'une réunion des Ministres de l'agriculture du Pacifique du Sud-Ouest qui s'est tenue au Vanuatu en 2001. Il en est résulté un large éventail d'activités conduites avec l'appui de la FAO et regroupées sous le nom de Programme régional pour la sécurité alimentaire (PRSA) dans les pays insulaires du Pacifique. Ce programme complète les actions de développement national et traite les questions émergentes liées au commerce et à l'intégration régionale en tirant parti des synergies existantes dans la sous-région. Les contributions du gouvernement italien versées au Fonds fiduciaire de la FAO pour la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire

des aliments ont servi à encourager les donateurs à apporter leur appui à des programmes régionaux plus larges pendant la période 2004-09.

215. Le PRSA comprend deux composantes principales:

- une composante « verticale » qui vise à améliorer la production, la nutrition et la création de revenus et qui est composée de vingt-six sous-projets exécutés dans quatorze pays et axés sur un système de production animale ou végétale particulier, ou sur des services agricoles auxiliaires, avec des interactions menées dans les quatorze pays intéressés par des comités nationaux de direction de projets.
- Une composante « horizontale » pour renforcer les capacités en matière de facilitation du commerce et de formulation de politiques agricoles comprenant: 1) un cours de formation régionale sur les réglementations s'appliquant à la sécurité sanitaire des aliments dans le commerce international; 2) l'achèvement d'études sur la chaîne des produits en coopération avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique et englobant le remplacement des importations, la sécurité alimentaire et le potentiel d'exportation; 3) un atelier régional pour partager les résultats de ces études et permettre aux institutions locales et aux opérateurs commerciaux d'élaborer des initiatives concrètes; et 4) des activités de renforcement des capacités relatives à l'élaboration et à la planification des politiques agricoles, avec la participation des ONG et du secteur privé.

216. La coopération Sud-Sud a été une composante efficace du programme (comme l'a confirmé une évaluation réalisée par la suite). De nombreux experts et techniciens (de Chine et des Philippines) ont été mobilisés pour fournir une assistance technique sur une période de deux ans dans les domaines de l'élevage et de l'intensification des cultures, de la gestion de l'eau et des pêches. Des consultants CTPD ont aussi contribué à élaborer un modèle régional pour que les pays examinent et établissent des normes alimentaires et des politiques de sécurité sanitaire.

*Vers une phase d'expansion*

217. Les partenariats fructueux créés dans le cadre du PRSA ont débouché sur l'élaboration du Programme en faveur de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables. Le coût total indicatif de ce Programme, sur une période de six ans, est estimé à 41,8 millions d'USD, dont 10 millions affectés par le FIDA.

218. Le Programme comprend une composante verticale de cent vingt-six projets classés par ordre de priorité et dans six groupes, et une composante horizontale concernant quatre domaines de coopération principaux. Le tableau ci-dessous donne une vue schématique de ce programme.



**Articulation du Programme faveur de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables**

Groupes de la composante verticale	Domaines de coopération de la composante horizontale
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des moyens d'existence ruraux et des systèmes agricoles</li> <li>• Gestion durable des pêches et de l'aquaculture</li> <li>• Transport, infrastructure commerciale et chaîne de valeur</li> <li>• Sécurité sanitaire et santé nutritionnelle</li> <li>• Appui et renforcement institutionnel</li> <li>• Développement et redressement des régions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments</li> <li>• Facilitation du commerce régional et international</li> <li>• État de préparation et adaptation au changement climatique, atténuation de ses effets</li> <li>• Soutien à l'élaboration des programmes et des politiques</li> </ul>

219. Deux projets du PCT ont été approuvés en 2009 afin de renforcer les capacités nationales d'élaboration de programmes en faveur des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire, d'améliorer la planification participative, le suivi et l'évaluation. Ces capacités joueront un rôle important par rapport au Programme en faveur de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance durables. Les deux projets impulsent aussi la dynamique et fournissent des structures de démarrage pour la mise en œuvre des programmes concertés en faveur de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence dans chaque pays.

*Catastrophes naturelles et urgences complexes*

220. Une grande partie de toutes les ressources de la FAO sert à aider les pays touchés par des urgences liées à des catastrophes causées par l'homme ou des éléments naturels. Les politiques visant les situations d'urgence consistent essentiellement à: 1) aider les pays vulnérables à mieux se préparer et 2) s'assurer, au-delà de la fourniture nécessaire d'un secours immédiat, que l'aide d'urgence contribue à la reconstitution des moyens d'existence et des activités économiques en général. Deux exemples peuvent être donnés pour illustrer l'intérêt porté à ces questions.

*a) Assistance au Zimbabwe pour améliorer l'état de préparation et le redressement*

221. Des conditions économiques qui se dégradent, un environnement institutionnel limité, des sécheresses périodiques et une pandémie de VIH/sida ont contribué à la crise qui a frappé le secteur agricole du Zimbabwe. Au cours des dix dernières années, les agriculteurs ont lutté pour accéder aux semences, outils et engrais appropriés.

222. En 2009, la FAO a mis un accent accru sur l'amélioration de l'état de préparation aux crises futures et aidé les agriculteurs à améliorer leur productivité. L'aide fournie par le biais d'un projet financé par les États-Unis d'Amérique a consisté à: i) faciliter la coordination des

interventions liées à la sécurité alimentaire et à l'agriculture; ii) lancer des activités de multiplication de semences pour que les familles rurales puissent accéder aux semences; et iii) appuyer la production de volaille en procédant à des vaccinations contre la maladie de Newcastle, en formant des membres de la communauté et en faisant mieux connaître les questions concernant la grippe aviaire.

223. Le Système de suivi de la sécurité alimentaire et de l'agriculture, qui fournit des mises à jour mensuelles sur des questions importantes ayant trait à la sécurité alimentaire et à l'agriculture, a été amélioré et, en coordination avec le Réseau du système d'alerte précoce contre la famine, sa couverture a été élargie à cinquante districts et cent quatre-vingt-dix-huit sites sentinelles. L'analyse des données provenant de ces sites a permis au Gouvernement, aux organisations des Nations Unies, aux ONG et aux donateurs de mieux planifier, coordonner et suivre l'impact de leurs interventions en faveur des agriculteurs zimbabwéens. En mai 2009, un atelier national regroupant des parties prenantes a été organisé sur le thème du Cadre intégré de la classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire. Un plan de déploiement du « Cadre » a été élaboré et des sessions de formation et des réunions techniques ont été mises en place pour améliorer la compréhension des concepts de sécurité alimentaire et de l'utilisation de cet outil qu'est le « Cadre ».

224. Le projet comprenait d'autres composantes, notamment:

- des évaluations de la production animale et végétale réalisées par le ministère du développement de l'agriculture, de la mécanisation et de l'irrigation en février et en mars 2009; elles ont été appuyées par des ateliers de formation auxquels les vulgarisateurs ont participé avant les enquêtes et qui ont présenté des techniques d'échantillonnage, des moyens de mesurer les rendements et les superficies et amélioré les compétences en matière d'entretiens;
- une coopération avec les organisations de développement néerlandais pour rétablir des liens entre les grossistes et les magasins ruraux vendant des intrants agricoles, dans laquelle des stimulants (une assurance sur les biens et les revenus) ont été fournis à des grossistes sélectionnés pour qu'ils distribuent des stocks aux magasins ruraux; cette approche a montré qu'il était possible de mettre en œuvre au Zimbabwe une approche impulsée par le marché;
- une production de semences d'obtenteur pour le sorgho, le mil chandelle, le niébé et l'arachide, cédée à des semenciers pour la production de semences, a ensuite été vendue aux agriculteurs pour la saison 2010-2011;
- le recrutement et la formation de plus de cinquante mille vaccinateurs issus des communautés pour la maladie de Newcastle, qui décime les volailles. Le

laboratoire central vétérinaire a produit des vaccins thermostables à bas coût utilisables pendant la campagne de vaccination, et presque huit cent mille ménages en ont bénéficié. La présence de la grippe aviaire hautement pathogène n'a pas été signalée au Zimbabwe. Elle pourrait cependant être confondue avec la maladie de Newcastle et des activités de sensibilisation ont été conduites sur la grippe aviaire auprès de producteurs de volaille dans la population rurale.

b) *Reconstituer les moyens d'existence des groupes vulnérables de la République démocratique du Congo*

225. En 2008, la situation interne de la République démocratique du Congo a connu une certaine amélioration. Cependant, 1,3 million de personnes sont encore déplacées dans l'est du pays, une situation qui a amoindri les capacités de subsistance de la population originale et aggravé nettement la pauvreté. Un soutien au développement durable de l'agriculture a été considéré comme essentiel pour éviter de graves pénuries alimentaires et, dans le cadre du Plan d'action humanitaire des Nations Unies de 2008, le Fonds central d'intervention des Nations Unies pour les urgences humanitaires a affecté 3,7 millions d'USD à la FAO pour aider quarante-neuf mille ménages ruraux ciblés.

226. Le projet visait à : i) appuyer ou restaurer la production alimentaire et agricole des ménages; ii) contribuer à la réduction de la malnutrition aggravée et à assurer un niveau acceptable de sécurité alimentaire; et iii) réduire les coûts du transports des produits. Les principales activités ont consisté à : i) multiplier les semences de qualité et les boutures et tubercules sains de manioc et de patate douce, ii) fournir des outils agricoles, des semences de plantes vivrières et légumières, iii) fournir des intrants pour l'élevage, iv) fournir des intrants pour l'aquaculture et les pêches; et v) contribuer à la remise en état des routes de desserte des zones rurales.

227. Le projet a permis d'aider des familles rurales extrêmement vulnérables à satisfaire leurs besoins alimentaires de base. La vente d'excédents de production a contribué à réduire les prix des produits alimentaires dans les régions concernées et à améliorer la diversification des régimes alimentaires. L'amélioration des boutures de manioc, adaptées aux conditions climatiques locales et résistantes aux organismes nuisibles, a débouché sur une augmentation des rendements, et la production de petits animaux (ovins et porcins) a été relancée dans des régions où les cheptels avaient été décimés par des maladies comme la fièvre porcine africaine. La remise en état des installations locales de transport a également conduit à une augmentation des échanges entre les régions.

228. Ce projet d'assistance d'urgence a été exemplaire en raison de sa nature multidisciplinaire, chaque composante étant accompagnée par des activités de formation et de renforcement des capacités, et de la bonne collaboration entre les autorités locales et les organisations non gouvernementales.

***Le Programme de coopération technique (PCT)***

229. Le Programme de coopération technique répond aux demandes d'assistance des États Membres de la FAO. Il offre un soutien technique fonctionnel de courte durée, à impact rapide et à effet catalyseur; il est destiné à répondre à des problèmes précis qui limitent la capacité qu'ont les pays, individuellement ou collectivement, d'encourager le développement rural et agricole. Les principaux faits marquants concernant le PCT au cours de l'exercice biennal 2008-09 sont indiqués ci-dessous, et les projets sont présentés succinctement dans la *Section II.C.*

a) *Préparatifs pour le processus de décentralisation*

230. Des mesures préparatoires ont été adoptées en vue de la décentralisation de la gestion du PCT, conformément aux actions 3.22 à 3.29 du PAI. Le but poursuivi est de réduire les temps de réponse de l'autorité déléguée en déléguant le pouvoir au plus près du terrain. Depuis le 1er janvier 2010, les ressources du PCT sont affectées à des régions sous l'autorité des Représentants régionaux, à l'exclusion de 15 pour cent des crédits qui sont conservés centralement pour les interventions d'urgence et de 3 pour cent pour les projets interrégionaux. Les allocations régionales ont été à peu près réparties comme suit: Afrique, 40 pour cent; Asie et Pacifique, 24 pour cent; Amérique latine et Caraïbes, 18 pour cent; Europe, 10 pour cent; Proche-Orient, 8 pour cent. Par ailleurs, les représentants, coordinateurs sous-régionaux et représentants régionaux de la FAO sont responsables de l'ensemble du cycle menant, respectivement, à l'approbation des projets sous l'autorité déléguée du Sous-Directeur général en charge de la coopération technique. Les responsabilités de l'appui technique à l'identification, la formulation et la validation des projets resteront les mêmes qu'auparavant ainsi que le traitement des demandes de projets d'urgence et interrégionaux. Un mécanisme d'examen par les pairs aidera les fonctionnaires décentralisés à concevoir des projets de la plus haute qualité possible.

231. Certains critères ont été examinés par le Comité du Programme en mai 2009. Le modèle de décentralisation présenté visait à réduire le temps d'approbation des projets de six mois à quatre mois. Des informations générales définies préalablement serviront à examiner les demandes de projets et pourront être utilisées comme base pour la formulation. Le Comité a examiné la question de savoir ce que deviennent les critères d'éligibilité des pays qui reçoivent des fonds du PCT sous forme de dons lorsque ces pays entrent dans le groupe des pays à revenus élevés. Dans des cas exceptionnels et parfaitement définis, la limite des projets réalisés au titre du mécanisme du PCT peut passer de 200 000 USD à 300 000 USD.

232. Courant 2009, les procédures du PCT ont été simplifiées et des mesures pour remplacer le contrôle *ex ante* par des mécanismes de suivi *ex post* ont été élaborées en tenant compte de la nouvelle approche de la FAO d'une

gestion axée sur les résultats. Des directives s'appliquant au nouveau modèle décentralisé du PCT ont été élaborées avec les divisions concernées du siège et des représentants des bureaux de pays. Un nouveau manuel du PCT a été préparé et devrait être publié début 2010. Un programme de formation associant un cours d'apprentissage électronique et deux jours de formation en salle de classe traditionnelle a été mis en œuvre pour familiariser le personnel avec ses nouveaux rôles dans le modèle. La formation en salle de classe a eu lieu entre septembre et décembre 2009 dans onze bureaux, régionaux et sous-régionaux. Des sessions de formation spécifiques sur la gestion de l'allocation régionale ont aussi été organisées pour les bureaux régionaux, et les collaborateurs du Siège, des unités techniques et d'autres unités ont aussi bénéficié de présentations sur la décentralisation du PCT. Au début 2010, une aide aux utilisateurs sera fournie à partir du Siège jusqu'à ce que le nouveau modèle soit opérationnel. Dans chaque bureau régional, sous la direction du Représentant régional, plusieurs postes d'agents des services généraux et de professionnels du cadre organique ont été créés pour gérer l'allocation régionale et le flux de projets du PCT, assurer le suivi et fournir le premier niveau d'aide du PCT.

#### b) Aperçu des ressources

233. *Demandes et approbations*: L'Organisation a reçu cinq cent dix-huit demandes de la part des gouvernements pour un appui du PCT, contre quatre cent soixante-douze en 2006-2007. Le financement de 69 pour cent de ces demandes a été approuvé en 2008-2009 et 12 pour cent n'ont pas été éligibles à une aide du PCT. Les demandes restantes seront traitées en 2010. Au total, quatre cent quarante-quatre projets d'une valeur de 132,6 millions d'USD ont été approuvés, comme le montre le *Tableau 6*, contre trois cent soixante-neuf projets d'un montant total de 82,9 millions d'USD en 2006-2007.

**Tableau 6: Projets du PCT approuvés en 2008-2009 (en millions d'USD)**

Type de projet du PCT	Budget total	Nombre de projets*	Budget moyen par projet	Pourcentage du budget total approuvé
National	91,8	256	0,359	69%
Régional	16,6	41	0,405	13%
Interrégional	1,4	4	0,350	1%
Mécanisme du PCT**	22,8	143	0,159	17%
<b>TOTAL</b>	<b>132,6</b>	<b>444</b>	<b>0,299</b>	<b>100%</b>

\*y compris des projets de la phase II

\*\* y compris quatorze mécanismes régionaux du PCT

234. La ventilation par région des ressources est indiquée dans le *Tableau 7* (tous types de projets confondus).

**Tableau 7: Part des ressources approuvées au titre du PCT par région (en pourcentage)**

Région	Budget total (en millions d'USD)	Nombre de projets	Pourcentage du budget total approuvé
Afrique	51,6	162	39%
Proche-Orient	7,8	33	6%
Asie et Pacifique	34,9	113	26%
Europe	12,1	45	9%
Interrégional	1,4	4	1%
Amérique latine et Caraïbes	24,8	87	19%
<b>TOTAL</b>	<b>132,6</b>	<b>444</b>	<b>100%</b>

235. *Exécution*: les dépenses totales ont atteint 117,4 millions d'USD contre 62,7 millions d'USD en 2006-2007, soit une forte hausse de 87 pour cent. Le soutien à l'Initiative contre la flambée des prix a été un facteur important. La répartition par catégorie de projets figure dans le *Tableau 8*. Les projets exécutés dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix sont indiqués séparément dans le tableau.

**Tableau 8: Dépenses totales du PCT par catégorie de projet en 2008-09**

Type de projet	En millions d'USD	Pourcentage
Assistance d'urgence	13,8	12%
Initiative contre la flambée des prix	30,5	26%
Appui au développement	52,2	44%
Mécanisme de financement du PCT	20,9	18%
<b>Total</b>	<b>117,4</b>	<b>100%</b>

#### c) Le PCT par rapport aux principaux programmes de la FAO

236. L'assistance fournie au titre du PCT couvre toute la gamme des compétences techniques de la FAO, comme l'indique schématiquement le *Tableau 9*, qui montre l'appui fourni aux programmes du PTB (classés par ordre descendant d'exécution). Quatre programmes représentent 69 pour cent de l'exécution totale: *4D: Gestion des situations d'urgence et de l'après crise* (y compris les projets approuvés à l'appui de l'Initiative contre la flambée des prix); *3B: Politiques alimentaires et agricoles*; *2A: Gestion des systèmes de production végétale*; et *2C: Maladies et ravageurs des animaux et des plantes*.

**Tableau 9: Dépenses du PCT par programme en 2008-09**  
(en millions d'USD)

Programme		Exécution en 2008-09	Pourcentage du budget total
4D	Gestion des situations d'urgence et de l'après crise	34,6	29,5%
3B	Politiques alimentaires et agricoles	24,5	20,8%
2A	Gestion des systèmes de production végétale	11,6	9,9%
2C	Maladies et ravageurs des animaux et des plantes	10,5	9,0%
2M	Infrastructure et agro-industries rurales	5,3	4,5%
2K	Gestion durable des ressources naturelles	4,5	3,8%
2F	Foresterie: gestion, conservation et remise en état	3,7	3,1%
2D	Nutrition et protection du consommateur	3,6	3,1%
2B	Gestion des systèmes de production animale	3,0	2,6%
2I	Gestion et conservation des pêches et de l'aquaculture	2,9	2,5%
2E	Foresterie: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales	1,9	1,7%
2H	Pêches et aquaculture: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales	1,6	1,4%
4C	Sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté et autres programmes de coopération au développement	1,6	1,3%
3D	Information et statistiques agricoles	1,6	1,3%
2J	Produits et industrie de la pêche et de l'aquaculture	1,5	1,3%
3A	Effet multiplicateur sur les ressources et les investissements	1,2	1,1%
2L	Technologie, recherche et vulgarisation	1,2	1,0%
3H	Échange d'informations et renforcement des capacités	0,7	0,6%
3F	Parité et équité dans les sociétés rurales	0,7	0,6%
3G	Moyens d'existence en milieu rural	0,6	0,5%
2G	Industrie et produits forestiers	0,4	0,4%
3C	Commerce et commercialisation	0,3	0,2%
<b>Total</b>		<b>117,4</b>	<b>100%</b>

\* Le nombre et les budgets de tous les projets liés aux urgences ne peuvent pas être déduits du tableau ci-dessus, car les projets sont classés selon le domaine d'activité principal concerné.

#### d) Le mécanisme du PCT

237. Sur le total des fonds approuvés du PCT, 22,8 millions d'USD (17,2 pour cent) ont été alloués à des projets exécutés au titre du mécanisme du PCT dans cent vingt-neuf pays (20,4 millions d'USD) et dans quatorze régions/

sous-régions (2,4 millions d'USD). Le mécanisme du PCT, introduit pendant l'exercice biennal 2006-07, est devenu un instrument largement utilisé et flexible sur lequel les Représentants de la FAO peuvent compter pour répondre aux besoins de développement du programme et fournir une assistance aux gouvernements. Il a été d'autant plus utile qu'il a appuyé l'élaboration de stratégies grâce à la formulation des cadres nationaux sur les priorités à moyen terme et contribué au processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ce qui a positionné l'assistance de la FAO dans les cadres d'assistance nationaux des Nations Unies et d'autres organisations. Le mécanisme du PCT a permis aux Représentants de la FAO de mobiliser rapidement des fonds pour les évaluations et la formulation de plans à moyen et long terme dans le contexte d'une hausse des prix des denrées alimentaires, par exemple au Pakistan, aux Philippines, au Malawi et en Égypte. Le mécanisme a été aussi utilisé pour les activités de formulation des programmes de développement au Malawi et au Swaziland, qui ont débouché sur un financement à grande échelle accordé par la Banque mondiale au Malawi et par l'Union européenne au Swaziland.

#### e) Assistance d'urgence et appui au redressement

238. La valeur des projets d'aide d'urgence nationaux et régionaux approuvés en 2008-2009 a représenté 34,8 pour cent de l'enveloppe totale<sup>10</sup>, contre 12 pour cent en 2006-2007<sup>11</sup>. Cette augmentation a été due à l'approbation exceptionnelle des projets du PCT exécutés dans le cadre de l'Initiative de la FAO contre la flambée des prix des denrées alimentaires. Outre les projets liés à cette initiative, qui ont représenté 22,7 pour cent du budget total, les 12,1 pour cent restants ont été affectés à la lutte contre des menaces comme le virus H1N1, soit un pourcentage comparable à celui du précédent exercice, dans les limites de la valeur indicative des affectations fixée par les organes directeurs.

#### f) Projets régionaux

239. Au total, quarante et un projets régionaux et sous-régionaux (pour un montant de 16,6 millions d'USD) ont contribué à traiter des questions d'intérêt commun. Des projets ont été élaborés et mis en œuvre en coopération avec des institutions régionales nouvelles ou anciennes, ce qui a contribué à renforcer les capacités des institutions plus récentes. L'assistance du PCT a été particulièrement pertinente dans le cadre de certaines entités économiques telles que l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine, le NEPAD et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique. Un certain nombre de projets

10 Ce chiffre comprend tous les projets d'urgence. Dans le Tableau 9, l'assistance d'urgence englobe de nombreux domaines techniques. Certains projets d'urgence ont donc été classés comme programmes techniques hors Programme 4D: Gestion des situations d'urgence et de l'après-crise.

11 En novembre 2005, le Conseil de la FAO a fixé à 15 pour cent, à titre indicatif, la part des crédits du PCT à réserver au financement des projets d'urgence.

régionaux ont porté sur l'incidence des nouvelles maladies transfrontières humaines, végétales et animales, par exemple un projet régional à l'appui de l'éradication de la peste bovine.

*g) Renforcement des capacités et assistance aux politiques*

240. Le renforcement des capacités locales, nationales et régionales et la diffusion de connaissances sont un aspect important de l'assistance du PCT. Dans le cadre du calendrier limité des projets du PCT, la priorité est donnée au transfert des connaissances et des compétences aux institutions et au personnel des pays bénéficiaires. Un tel renforcement des capacités peut prendre de nombreuses formes, y compris une formation sur le lieu de travail, une formation en salle de cours, des écoles d'agriculture pratique, des ateliers et des voyages d'études. Il cible toutes les catégories de parties prenantes, y compris le personnel gouvernemental, les techniciens, les agents de vulgarisation, les agriculteurs, la communauté des pêcheurs, les éleveurs nomades, les groupes de femmes, les jeunes et les groupes de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Une caractéristique du PCT qui prend de l'importance est l'assistance aux politiques. Les projets dans ce domaine (*Programme 3B*) ont représenté plus de 20 pour cent de l'assistance du PCT, contre 5 pour cent en 2006-2007. Le soutien aux gouvernements a consisté à produire des documents de politiques sur des domaines spécifiques, des stratégies et des plans d'action, et à formuler des textes législatifs.

## C. DIMENSIONS RÉGIONALES

### *Portée de la section*

241. La présente section offre un résumé des réalisations de l'Organisation dans les cinq régions: Afrique, Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient. Elle est organisée comme suit: aperçu du programme, toutes sources de fonds confondues (Programme ordinaire et fonds fiduciaires); tableau détaillant l'exécution du Programme de terrain et le soutien extrabudgétaire apporté au Programme ordinaire; mobilisation de financements extérieurs par secteur en 2008-2009; « Faits marquants » au titre du Programme 4E: *Programme de coopération technique* (y compris une description, dans un encadré, des réalisations au titre d'un projet représentatif du PCT). Par souci de concision, les descriptions ci-dessous sont volontairement sélectives. On trouvera un complément d'informations dans la *Section II.B: Faits marquants de l'exécution du Programme* et dans l'*Annexe 4: Rapport sur l'exécution détaillée*.

### **AFRIQUE**

*a) Aperçu des réalisations*

242. Des exemples d'activités marquantes ayant répondu aux besoins énormes de la région Afrique sont présentés ci-dessous.

### **Production végétale et protection des plantes**

243. Une assistance technique et un renforcement des capacités ont été fournis pour la mise en œuvre de la Convention de Rotterdam (sur les pesticides), par le biais notamment de consultations et d'ateliers, dont cinq au niveau sous-régional et trois au niveau national. Le Programme d'élimination des pesticides périmés dans toute l'Afrique a mis l'accent sur la gestion des pesticides et la réduction des risques. Le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux a contribué au renforcement des capacités d'experts régionaux et dispensé une formation à l'analyse des risques dus aux organismes nuisibles. L'élaboration d'un document stratégique dressant un *Bilan analytique* en vue de préparer les futures interventions en matière de protection des cultures a été commencée. Un programme pour lutter contre la menace des maladies associées au manioc a été mis en œuvre dans cinq pays en collaboration avec l'Union européenne, parallèlement à l'initiative sur le manioc dans les Grands Lacs.

### **Production et santé animales**

244. La FAO a fourni une méthodologie, des conseils pratiques et une analyse commune pour appuyer une étude importante sur le secteur de l'élevage en Afrique centrale. Des travaux relatifs à la législation zoosanitaire dans la sous-région ont également été entrepris. De nombreuses activités ont contribué à renforcer les capacités des laboratoires de diagnostic vétérinaire et à améliorer les systèmes nationaux et régionaux d'épidémiologie-surveillance des maladies animales transfrontières.

### **Gestion des ressources naturelles**

245. Une conférence ministérielle sur « L'eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique: les défis du changement climatique » a été organisée en décembre 2008 à Syrte (Libye). Des *ateliers régionaux* connexes se sont tenus en collaboration avec des communautés économiques régionales pour définir, aux niveaux national et régional, des investissements hydriques prioritaires destinés à améliorer la production agricole et énergétique. La FAO a également apporté son appui à l'Initiative du Bassin du Nil, à la Commission du Bassin du Lac Tchad et aux mesures prises en faveur du bassin versant de l'Okavango en vue de favoriser l'adoption d'une approche intégrée de la gestion de l'eau (pour de plus amples détails sur ces activités liées à l'eau, voir les « faits marquants » précédents).

246. L'Association africaine de la science du sol a bénéficié de conseils pour l'élaboration de politiques ainsi que d'un appui technique pour l'organisation de sa cinquième conférence internationale sur les sols et les nouveaux défis du développement durable en Afrique.

### **Pêches et aquaculture**

247. Une aide a été apportée aux pays pour mettre en œuvre le Code de conduite pour une pêche responsable et promouvoir une gestion durable des pêches, y

compris l'Approche écosystémique des pêches, principalement par le biais des organismes régionaux et sous-régionaux des pêches. Un soutien technique apporté par le biais du Programme spécial pour le développement de l'aquaculture en Afrique (SPADA) a permis à neuf pays d'élaborer des plans et/ou des stratégies en matière d'aquaculture au niveau national. Huit pays ont bénéficié de l'appui du PCT et six pays du Bassin de la Volta ont collaboré à l'élaboration d'un programme de sélection du tilapia. Le Réseau aquacole pour l'Afrique a facilité le partage des informations.

### Forêts

248. Une attention a été portée, en coopération avec la Commission de l'Union africaine, au renforcement des capacités de cinq pays du Sahel et du Sahara qui pourront ainsi préparer, à l'échelle nationale, des plans d'action et des programmes stratégiques dans le cadre de l'initiative pour la grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel. La FAO a donné des conseils et fourni un appui technique pour la mise en œuvre de la politique forestière de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest, politique qu'elle avait contribué à élaborer. Trente-cinq pays d'Afrique étaient partenaires du Mécanisme des programmes forestiers nationaux de la FAO. Ils se sont efforcés dans ce cadre à lever les contraintes critiques empêchant la mise en œuvre harmonieuse des programmes forestiers nationaux.

249. En coopération avec d'autres partenaires, la FAO a élaboré une boîte à outils sur l'atténuation des conflits entre l'homme et la faune sauvage, qui sera utilisée pour des activités de sensibilisation et de formation aux niveaux local, des districts et national.

### Sécurité alimentaire et commerce

250. Un atelier régional a été organisé sur le thème « Repenser les politiques et stratégies régionales de sécurité alimentaire après la crise de 2008 ». Des représentants de la Commission de l'Union africaine, de la SADC, de la CEDEAO, et d'autres partenaires y ont participé. En collaboration avec les Communautés économiques régionales, la FAO a mené une étude sur l'incidence des mesures de politique commerciale prises en 2008 sur le comportement du marché, les prix, l'offre et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

### Parité hommes-femmes et développement

251. La visibilité des femmes d'agriculteurs dans les statistiques agricoles a été améliorée grâce à une assistance technique intensive apportée aux programmes de recensement agricole en cours. Plusieurs pays (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Sénégal et Tanzanie) ont commencé à intégrer des questions sexospécifiques dans les documents de préparation aux recensements qui seront conduits dans le cadre du cycle 2010 du recensement mondial de l'agriculture (2006-2015). Une boîte à outils a été élaborée pour la collecte des données ventilées par sexe. Elle servira

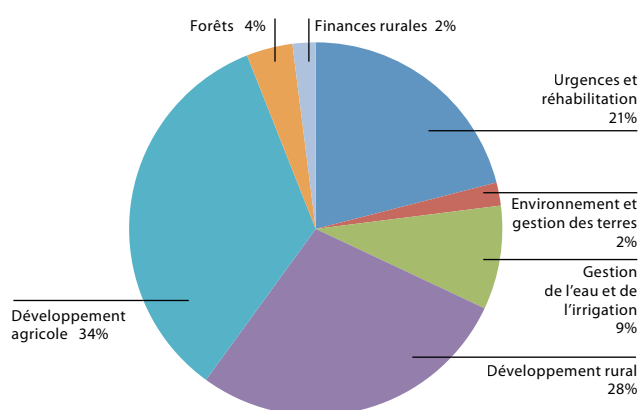
de modèle pour incorporer les problématiques d'égalité hommes-femmes dans les recensements agricoles futurs. Les contacts avec d'autres organes régionaux ont été renforcés afin d'améliorer l'utilisation des données ventilées par sexes, notamment à l'appui de la mise en œuvre des programmes du pacte du PDDAA qui tiennent compte des préoccupations des femmes.

**Tableau 10: Exécution du Programme de terrain et soutien extrabudgétaire apporté au Programme ordinaire dans la région Afrique, 2008-2009**

	(en milliers d'USD)	Pourcentage de l'exécution totale
<b>Appui extrabudgétaire au Programme ordinaire</b>	<b>159</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Programme de terrain:</b>		
Appui extrabudgétaire au Programme de terrain/Assistance aux États Membres	147 669	38,7 %
Opérations d'urgence financées par des ressources extrabudgétaires	244 916	43,8 %
PCT/PSSA	43 187	38,6 %
TeleFood	1 598	41,7 %
<b>Total exécution du Programme de terrain</b>	<b>437 370</b>	<b>41,4 %</b>
<b>Exécution du Programme de terrain de la FAO et appui extrabudgétaire fourni au Programme ordinaire</b>	<b>437 529</b>	<b>35,6 %</b>

### b) Mobilisation de financements extérieurs destinés à l'investissement en Afrique

**Figure 4: Financement extérieur par secteur en Afrique subsaharienne, 2008-2009**



252. Dans près de 39 pour cent des cas, les activités de la FAO de soutien à l'investissement ont consisté à aider les gouvernements subsahariens à planifier et à formuler des dossiers d'investissement. Au cours de l'exercice biennal, la Division du Centre d'investissement a dépêché trois cent quatre-vingt-neuf missions dans les pays subsahariens. Suite à ces interventions, trente-huit projets et trois programmes régionaux ont été approuvés pour un

montant de plus de 2,55 milliards d'USD d'investissements. Sur ce total, 78 pour cent ont été fournis par la Banque mondiale, le FIDA, la Banque ouest-africaine de développement, le Programme alimentaire mondial, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Union européenne et des donateurs bilatéraux. Comme l'illustre la *Figure 4*, les principaux domaines bénéficiaires ont été: le développement agricole et la sécurité alimentaire (34 pour cent), le développement rural et les moyens d'existence durables (28 pour cent), les secours d'urgence et le redressement (21 pour cent) et l'irrigation et la gestion de l'eau (9 pour cent). D'autres projets ont été approuvés concernant les forêts, les finances rurales, la gestion des ressources naturelles et le développement de l'élevage. Deux projets particulièrement importants de la Banque mondiale ont porté sur la gestion de l'eau au Nigéria et l'amélioration rapide de la sécurité alimentaire en République unie de Tanzanie. La Division du Centre d'investissement a également aidé le Malawi à élaborer un programme de développement de l'agriculture.

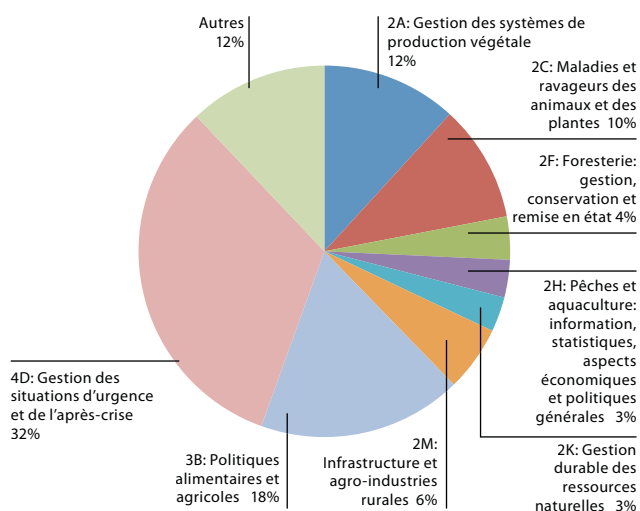
253. La coopération avec la Banque ouest-africaine de développement s'est accrue en 2009. Les activités conjointes avec le FIDA ont été axées sur la préparation de projets (y compris un projet de développement des moyens d'existence approuvé pour le sud du Soudan) et l'exécution d'un programme d'assurance qualité du FIDA. La Division du Centre d'investissement a contribué à un certain nombre d'examen par les pairs et d'études de cas en Afrique dans le contexte des programmes d'options stratégiques du FIDA pour les pays. La FAO a continué à faciliter une présence intérimaire du FIDA sur le terrain, dans laquelle le Chargé de programme de pays du FIDA exerce ses fonctions dans le bureau de la FAO correspondant. Un projet multidonateurs a également été approuvé pour la Somalie dans le cadre de l'Initiative de la FAO contre la flambée des prix des denrées alimentaires. En 2009, des activités conjointes ont été menées avec la Banque africaine de développement concernant la réduction des pertes après la récolte, qui est l'un des trois problèmes majeurs identifiés par la Banque dans sa Réponse à la crise alimentaire en Afrique.

254. En 2009, le nombre de demandes d'assistance soumises par les pays dans le cadre des processus pré- et post-pacte PDDAA pour formuler des plans nationaux d'investissement agricole a nettement augmenté. La FAO a commencé à fournir une aide au Rwanda, à la Sierra Leone et au Togo et d'autres pays bénéficient d'un soutien en 2010-2011.

#### c) Programme de coopération technique

255. La ventilation des dépenses du PCT en Afrique par domaine principal est présentée ci-dessous, et un projet d'appui aux organisations d'agriculteurs du Cameroun est décrit dans l'encadré ci-après.

**Figure 5: Dépenses du PCT en Afrique par programme du PTB, 2008-2009**



**Faits marquants du PCT — Cameroun: Appui aux organisations d'agriculteurs pour la multiplication et la diffusion de variétés précoces de maïs, de sorgho et de millet dans les provinces du nord et de l'extrême nord**

Suite à une série de sécheresses dans les provinces du nord pendant la période 2003-2005, le Gouvernement du Cameroun a demandé une assistance pour accroître la production de céréales dans cette région et renforcer la sécurité alimentaire. Le but principal du projet PCT était d'augmenter la disponibilité et de faciliter l'utilisation de semences adaptées et améliorées de riz, de maïs, de sorgho et de millet dans des régions où la plupart des semences sont produites par les agriculteurs eux-mêmes ou achetées sur des marchés informels, sans garantie de qualité.

L'approche adoptée, fondée sur un partenariat public-privé, visait à renforcer les entreprises semencières communautaires en s'appuyant sur des institutions publiques décentralisées et des techniciens. Au total, cent quatorze groupes d'agriculteurs (soit mille six cent quarante-huit exploitants) ont été formés à des aspects techniques liés à la multiplication des semences, à l'accès aux marchés et aux compétences en matière de gestion. Parallèlement, des techniciens ont été formés à l'inspection de la production des semences, au contrôle de leur qualité et à leur certification.

Outre les résultats directs du projet, très positifs, (cinq cent cinquante-trois tonnes de semences produites et commercialisées grâce au projet), les principaux effets catalytiques ont été les suivants: i) un réseau informel de producteurs de semences dans la région; ii) une amélioration de la commercialisation des semences au-delà de la zone d'intervention du projet, c'est-à-dire dans d'autres parties du pays; iii) la préparation d'un guide technique pour certifier les semences de maïs, de riz et de sorgho au Cameroun et qui peut être reproduit pour être utilisé dans d'autres pays de la région; et iv) le perfectionnement de l'approche d'une production des semences fondée sur les communautés, élaborée par la FAO.

Les facteurs de succès identifiés pour ce projet sont liés à: i) la participation du personnel décentralisé à la mise en œuvre, ce qui garantit la responsabilisation locale et la pérennité; ii) l'implication de tous les acteurs publics et privés du secteur, notamment: les instituts de recherche, les ministères concernés, les contrôleurs et les inspecteurs des semences et les communautés elles-mêmes, qui avaient un intérêt marqué pour l'opération; iii) l'affectation d'un personnel consacré au projet; (iv) l'incorporation de diverses expériences découlant de projets précédents; et v) l'utilisation d'un fonds de roulement pour garantir une gestion financière durable.

**ASIE ET PACIFIQUE**

*a) Aperçu des réalisations*

256. Des exemples choisis d'activités marquantes sont présentés ci-dessous pour illustrer la diversité des besoins de la région en matière de développement et l'éventail des réponses apportées.

**Appui aux stratégies concernant la sécurité alimentaire et l'agriculture**

257. L'Association des Nations de l'Asie du sud-est (ANASE) a reçu une assistance liée à son Cadre de stratégie intégrée pour la sécurité alimentaire et son plan d'action associé. La formulation d'une stratégie alimentaire sous-régionale dans les pays insulaires du Pacifique a également commencé, en coopération avec l'OMS et l'UNICEF. Un forum sur l'élaboration des politiques organisé en février 2009 à Pékin a rassemblé d'éminents experts de la région en vue d'examiner les réformes des politiques commerciales et agricoles d'Asie afin d'en tirer des leçons pour d'autres pays. Une étude régionale sur les systèmes d'assurance des récoltes a été lancée et devrait être achevée vers le milieu de 2010. Des travaux d'étude sur les politiques régionales ont également commencé, visant notamment les incidences des crises alimentaires, économiques et financières sur les petits exploitants agricoles.

**Gestion de l'eau et des terres**

258. Une conférence électronique sur la gestion intégrée des ressources en eau et en terres dans les bassins versants ruraux a été organisée et des initiatives intéressantes ont été identifiées et seront mises en œuvre à plus grande échelle dans la région. Cinq pays ont bénéficié d'une aide (par le biais du PCT) pour adopter et mettre en œuvre des concepts et des technologies de modernisation de l'irrigation.

**Lutte contre les maladies animales transfrontières**

259. L'unité régionale du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) a joué un rôle important dans la prévention et la maîtrise des maladies animales transfrontières, y compris la grippe aviaire H5N1, et le suivi des animaux infectés par le virus H1N1. Des unités d'appui régionales (centres de référence épidémiologiques et laboratoires) ont participé activement aux interventions liées aux principales urgences épidémiologiques. Une réunion régionale qui s'est tenue à Tokyo en juillet 2009 a permis d'examiner les recommandations des groupes sous-régionaux ainsi que les mécanismes de coordination pour améliorer les plans de préparation des interventions et de surveillance épidémiologique.

**Promotion des agro-industries et des chaînes de valeur**

260. Une réunion conjointe FAO/CE sur la qualité des denrées alimentaires liée à l'origine géographique s'est



tenue à Bangkok pour promouvoir les chaînes de commercialisation qui procurent des avantages aux petits exploitants agricoles. Des études de cas ont été réalisées dans onze pays dans le but de mieux comprendre comment les petits exploitants agricoles peuvent réagir efficacement aux besoins évolutifs des marchés et des consommateurs.

### Changement climatique et bioénergie

261. Des projets liés au changement climatique étaient en cours d'exécution dans plusieurs pays et un symposium international sur le changement climatique et la sécurité alimentaire en Asie du Sud a été organisé à Dhaka (Bangladesh) en août 2008 en vue de faciliter le partage d'informations et d'expériences sur l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans l'agriculture. Un programme relatif aux bioénergies a été élaboré avec l'assistance du PCT dans la sous-région du delta du Grand Mékong.

### Pêches

262. La FAO a pris une part très active à la formulation de programmes et de projets d'action pour la région de la baie du Bengale. La trentième session de la Commission Asie-Pacifique des pêches s'est réunie en août 2008, en liaison avec une réunion consultative sur la promotion de dispositifs pour la gestion des pêches et de l'aquaculture en Asie-Pacifique. Un certain nombre d'ateliers régionaux techniques ont aussi été organisés en vue d'examiner certaines problématiques importantes dans le secteur des pêches (par exemple l'évaluation et la gestion des ressources en haute mer, et les mesures concernant l'État du port).

### Gestion durable des forêts

263. La FAO a organisé la Semaine Asie-Pacifique de la forêt en avril 2008 à Hanoï (Viet Nam). Cet événement, le premier du genre, a rassemblé plus de sept cent cinquante participants dans plus de cinquante pays. Dans le cadre de l'étude sur les perspectives régionales du secteur forestier, des rapports nationaux sur les perspectives de ce secteur ont été préparés par vingt-huit pays et vingt rapports d'études thématiques ont été parachevés.

### Statistiques et informations sur la sécurité alimentaire

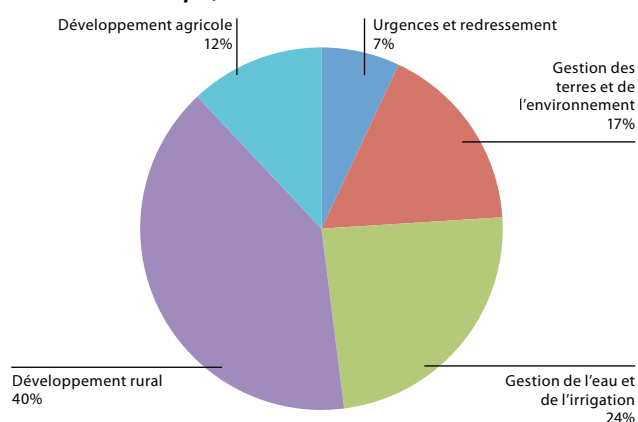
264. Une nouvelle version de la publication intitulée *Selected Indicators of Food and Agricultural Development in the Asia-Pacific Region* a été produite, englobant l'agriculture, l'élevage, les pêches, les forêts et la nutrition dans les pays de la région Asie-Pacifique. La création d'un groupe de discussion électronique pour la Commission des statistiques agricoles pour l'Asie et le Pacifique a amélioré la communication entre les Membres.

**Tableau 11: Exécution du Programme de terrain et soutien extrabudgétaire apporté au Programme ordinaire dans la région de l'Asie et du Pacifique, 2008-2009**

	(en milliers d'USD)	Pourcentage de l'exécution totale
<b>Appui extrabudgétaire au Programme ordinaire</b>	<b>1 240</b>	<b>0,7 %</b>
<b>Programme de terrain:</b>		
Appui extrabudgétaire au Programme de terrain/ Assistance aux États Membres	87 464	22,9 %
Opérations d'urgence financées par des ressources extrabudgétaires	124 356	22,3 %
PCT/PSSA	28 612	25,6 %
TeleFood	611	15,9 %
<b>Total exécution du Programme de terrain</b>	<b>241 043</b>	<b>22,8 %</b>
<b>Exécution du Programme de terrain de la FAO et appui extrabudgétaire fourni au Programme ordinaire</b>	<b>242 284</b>	<b>19,7 %</b>

### b) Mobilisation de financements extérieurs destinés à l'investissement en Asie et dans le Pacifique

**Figure 6: Financement extérieur par secteur en Asie et dans le Pacifique, 2008-2009**



265. La FAO a dépêché plus de quatre cents missions dans la région. Des investissements d'un montant total de 2 milliards d'USD ont été approuvés pour le secteur rural et agricole. Soixante-neuf pour cent de ce montant a été affecté à vingt-sept projets et deux programmes régionaux d'envergure financés par le Groupe de la Banque mondiale, le FIDA, le Fonds pour l'environnement mondial, l'Union européenne et des donateurs bilatéraux. Comme l'illustre la Figure 6, ces investissements visent essentiellement: le développement rural et les moyens d'existence durables (40 pour cent); l'amélioration de l'irrigation et la gestion des ressources en eau (24 pour cent); l'administration et la mise en valeur des terres et de l'environnement (17 pour cent); le développement de l'agriculture et de l'élevage et la sécurité sanitaire des aliments (12 pour cent); et les opérations de remise en état (77 pour cent).

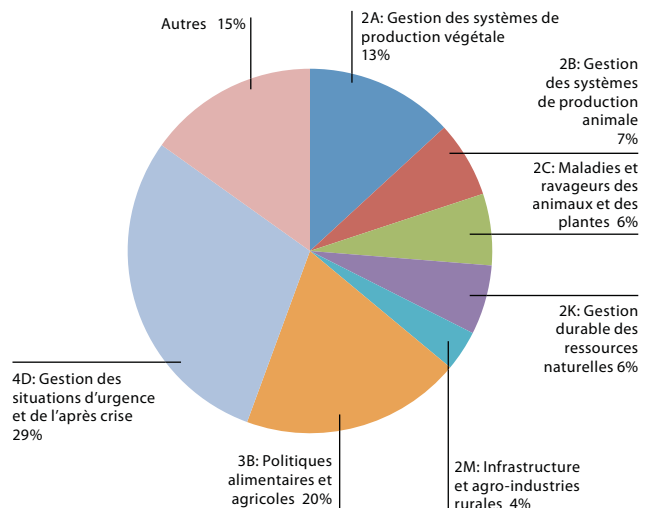
266. Une attention particulière a été accordée à certains pays, notamment le Bangladesh, où quatre projets ont été exécutés pour reconstituer les moyens d'existence après les inondations et les cyclones, et le Pakistan a reçu une aide pendant la crise due à la flambée des prix des denrées alimentaires. Un programme régional de mise en valeur de l'environnement a été approuvé en 2008 par le FEM. Attendu de longue date, il concerne huit pays qui entourent le vaste écosystème marin de la baie du Bengale. Les Maldives ont bénéficié d'une aide analogue pour protéger ses habitats côtiers fragiles. La Chine a été le premier pays à demander une assistance liée à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, à la protection de l'environnement et à la conservation de la biodiversité. Par exemple, un projet d'agriculture biologique exécuté en Chine pour un investissement total de près de 440 millions d'USD contribuera à encourager les ménages ruraux à employer des biogaz pour préparer leurs aliments et cultiver leurs terres, ce qui aura pour effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Une assistance a aussi été prévue pour les pays insulaires du Pacifique. La Division du Centre d'investissement a participé à la préparation de la phase d'expansion d'un programme régional pour la sécurité alimentaire exécuté dans le cadre du Programme en faveur de la sécurité alimentaire et des

moyens de subsistance durables dans les États insulaires du Pacifique, qui sera financé par le FIDA et d'autres sources.

### c) Programme de coopération technique

267. La ventilation des dépenses du PCT en Asie et dans le Pacifique par domaine principal est présentée ci-dessous, et un projet de remise en état des forêts aux Philippines est mis en évidence dans l'encadré ci-après.

**Figure 7: Dépenses du PCT en Asie et dans le Pacifique par programme du PTB, 2008-2009**



#### Encadre

15

#### Faits marquants du PCT — Philippines: la régénération naturelle assistée resserre le lien entre les populations et les forêts

La régénération naturelle assistée (RNA) est une méthode efficace, économique et simple qui vise à appuyer et accélérer les processus de succession naturelle. Les éléments principaux de la RNA sont: la maîtrise des incendies, la protection contre le pâturage destructeur, le soutien apporté à la croissance naturelle des jeunes plants d'arbres, et la lutte contre des espèces d'herbes proliférantes telles que *Imperata cylindrica*. Aux Philippines, le déboisement massif et les incendies fréquents ont transformé plus de six millions d'hectares de surfaces boisées en pâturages peu productifs dominés par *Imperata*. Le gouvernement philippin, qui cherchait des solutions pour éviter les coûts élevés du reboisement traditionnel, a adopté la RNA en 1989 comme stratégie de régénération des forêts à faible coût. Cependant, la technique n'a pas progressé de manière significative pour deux raisons essentielles: les agents forestiers manquaient des capacités et de la sensibilisation nécessaires, et les exemples réussis de RNA étaient trop peu nombreux. Les décideurs ont donc continué de choisir la régénération traditionnelle, beaucoup plus coûteuse.

#### Diffuser les principes de la RNA

Le projet du PCT, qui consistait à faire progresser l'application de la RNA dans les interventions de régénération à faible coût des forêts aux Philippines, a été lancé en 2006 afin de démontrer les avantages de cette méthode et de généraliser ses principes, en collaboration avec le Département de l'environnement et des ressources naturelles des Philippines et la Fondation Bagong Pagasa. Ce projet, d'une durée de trois ans, était centré sur le transfert de technologies, le renforcement des capacités et la sensibilisation. Trois centres de démonstration et de formation ont été créés et une formation pratique à la RNA a été dispensée

à plus de deux cents forestiers, à des collaborateurs d'ONG et à des représentants des communautés. Les évaluations ont confirmé que la RNA pouvait réduire le coût de la régénération des forêts de 50 pour cent tout en contribuant à la lutte contre les incendies et à l'amélioration de la biodiversité locale.

#### Pas uniquement des « germes d'espoir »

Le projet a attiré l'attention des médias et les décideurs et les dirigeants politiques sont désormais davantage conscients des avantages potentiels de la RNA. Il a également incité les populations locales et le secteur privé à s'investir résolument dans l'application future de cette méthodologie. Sur la base des enseignements tirés de ce projet, le nouveau programme d'aménagement des hautes terres du Département de l'environnement et des ressources naturelles a alloué des crédits importants pour appliquer la RNA sur une superficie de plus de 9 000 hectares. Le Fonds d'aide au développement des zones rurales a financé l'entretien et l'expansion du site de RNA à Balagunan (province de Davao del Norte), et le Fonds japonais pour l'environnement mondial a apporté son soutien à l'extension du site de RNA de Bohol. Plusieurs entreprises privées ont aussi manifesté un intérêt pour les activités de RNA. Enfin, la RNA sera l'un des critères de sélection du prix récompensant le meilleur programme minier en milieu forestier à partir de 2010.

L'aspect le plus innovant de ce projet est peut-être le programme d'échange de droits d'émission de carbone sur le marché libre négocié entre les municipalités apparentées de Danao (Bohol) et de Makati (agglomération de Manille), selon lequel Makati compensera une partie de son empreinte carbone en appuyant la régénération naturelle assistée des forêts dans les arrière-pays de Danao.

**EUROPE ET ASIE CENTRALE***a) Aperçu des réalisations*

268. Conformément aux recommandations de la vingt-sixième conférence régionale pour l'Europe, la priorité a été accordée à la promotion du développement d'une agriculture compétitive, au développement durable des zones rurales, aux méthodes de production agricole respectueuses de l'environnement, aux produits agricoles et alimentaires traditionnels de la région, et à l'atténuation des incidences négatives du changement climatique. La FAO a mis l'accent sur les besoins particuliers des pays de l'Europe du Sud-Est, de la Communauté des États indépendants (CEI) et de la Géorgie, où le secteur agricole est d'une importance cruciale pour l'économie et les zones rurales. Les activités les plus marquantes sont présentées ci-dessous.

**Gestion des ressources naturelles et changement climatique**

269. La FAO s'est occupée de questions urgentes liées au régime foncier, au remembrement et à la gestion des terres en organisant des ateliers et des concertations sur les politiques à mener à l'échelon régional, en publiant des ouvrages techniques et en exécutant des projets de terrain aux niveaux national, sous-régional et régional. Quinze pays dans les sous-régions d'Europe centrale et orientale et d'Asie centrale ont bénéficié d'une assistance pour dresser un inventaire des études et évaluations des incidences du changement climatique sur l'agriculture et les zones rurales.

**Protection des cultures**

270. L'aide apportée pour lutter contre le criquet pèlerin dans les pays du Caucase et de l'Asie centrale a souligné l'importance d'instaurer une coopération régionale, du fait de la nature transfrontière de ce fléau et de son impact à l'échelle régionale.

**Pêches et forêt**

271. La FAO a contribué à l'établissement d'une Organisation régionale des pêches pour le Caucase et l'Asie centrale et facilité les réunions préparatoires intergouvernementales et des comités directeurs qui se sont tenues pendant l'exercice biennal.

272. Une analyse plus approfondie des effets de la transition politique et économique sur le secteur forestier en Europe de l'Est a été réalisée en étroite collaboration avec les partenaires pertinents dans la région, dont la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE).

**Sécurité sanitaire des aliments et commerce**

273. La FAO a aidé plusieurs pays de la région à élaborer des stratégies de sécurité alimentaire et à rendre les systèmes de contrôle des aliments conformes aux exigences de l'Union européenne et de l'Organisation mondiale

du commerce (OMC), notamment par l'application des normes du Codex Alimentarius. Elle a apporté son concours aux autorités nationales de sécurité sanitaire des aliments pour les aider à garantir la salubrité des aliments destinés aux marchés intérieurs et à l'exportation en mettant en place une série d'activités de renforcement des capacités relatives aux cadres législatifs et institutionnels réformés. La FAO a également amélioré les normes de sécurité sanitaire des aliments appliquées par les opérateurs du secteur alimentaire ainsi que la protection sanitaire des consommateurs.

**Collecte de l'échange d'informations**

274. Dans le cadre du Programme de recensement mondial de l'agriculture, le bureau régional a accueilli la « Table ronde sur le Programme des recensements agricoles en 2010 » en novembre 2009, à laquelle ont participé EUROSTAT et dix-sept pays de la région.

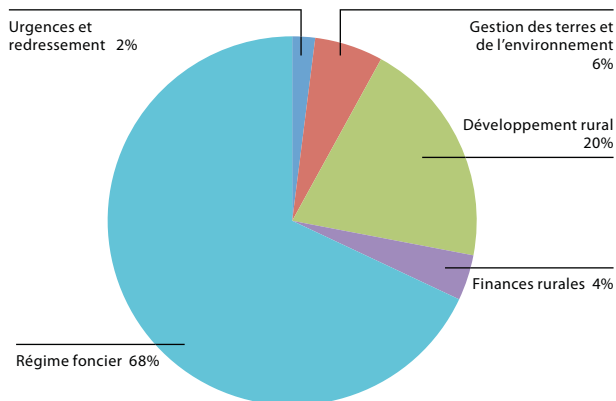
275. Un soutien particulier a été prodigué en vue d'appuyer les réseaux existants et de renforcer la capacité des réseaux locaux, tels que le Réseau des centres d'aquaculture d'Europe centrale et orientale (NACEE), le Système européen de réseaux coopératifs de recherche en agriculture (ESCORENA), le Système AGORA de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture et le Réseau AgroWeb.

**Tableau 12: Exécution du Programme de terrain de la FAO et soutien extrabudgétaire apporté au Programme ordinaire dans la région Europe, 2008-2009**

	(en milliers d'USD)	Pourcentage de l'exécution totale
<b>Appui extrabudgétaire fourni au Programme ordinaire</b>	<b>0</b>	<b>0,0 %</b>
<b>Programme de terrain:</b>		
Appui extrabudgétaire au Programme de terrain/ Assistance aux États Membres	3 049	0,8 %
Opérations d'urgence financées par des ressources extrabudgétaires	8 422	1,5 %
PCT/PSSA	6 076	5,4 %
TeleFood	135	3,5 %
<b>Total exécution du Programme de terrain</b>	<b>17 683</b>	<b>1,7 %</b>
<b>Exécution du Programme de terrain de la FAO et appui extrabudgétaire fourni au Programme ordinaire</b>	<b>17 683</b>	<b>1,4 %</b>

b) *Mobilisation de financements extérieurs destinés à l'investissement en Europe et en Asie centrale*

**Figure 8: Financement extérieur par secteur en Europe, 2008-2009<sup>12</sup>**



276. Plus de cent cinquante missions ont été effectuées dans la région en 2008-2009. Dix projets et deux programmes préparés avec des contributions importantes de la Division du Centre d'investissement ont été approuvés par des partenaires financiers pour un montant total d'investissement de 381,8 millions d'USD. Par rapport à l'exercice biennal 2006-2007, il s'agit d'un net recul qui s'explique par une augmentation des prêts de la Banque mondiale pour le développement rural et agricole d'autres régions. La Figure 8 montre qu'un appui considérable a été accordé à l'amélioration des régimes fonciers, par le biais notamment d'un projet de la Banque mondiale en Turquie visant à moderniser le cadastre et de deux projets exécutés au Monténégro dans les domaines de l'administration foncière, du développement institutionnel et du renforcement capacitaire du secteur agricole. Le développement rural a également reçu un soutien, notamment de plusieurs projets du FIDA axés sur l'amélioration des moyens d'existence et des entreprises, le soutien au secteur agricole et le développement des services financiers ruraux. Deux projets régionaux du FEM centrés sur la mise en valeur des écosystèmes et des bassins versants ont quant à eux contribué à la protection de l'environnement.

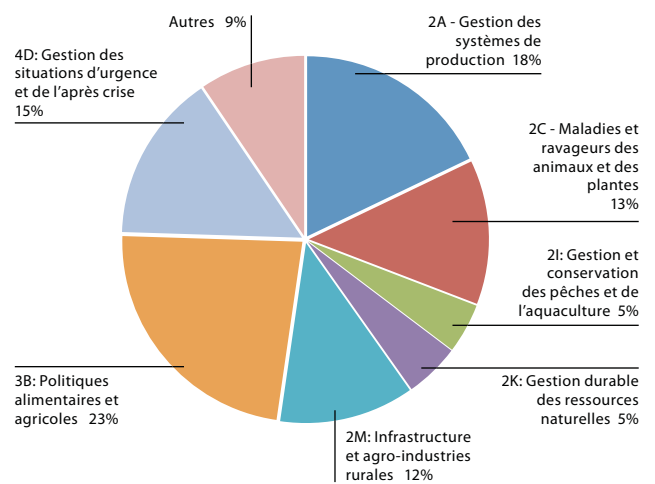
277. En octobre 2008, la FAO a signé un protocole d'accord avec la Banque eurasiennne de développement afin d'élargir les possibilités d'investissement dans la région. La Division du Centre d'investissement a aidé plusieurs pays en transition et en cours d'adhésion à l'Union européenne à analyser et à améliorer leurs stratégies d'investissement sectoriel et à redynamiser les services fournis aux producteurs en favorisant la création de partenariats publics-privés. Parmi les autres domaines prioritaires importants figurent les chaînes de valeur de l'agro-industrie, la compétitivité en matière d'exportation, l'enregistrement foncier et l'établissement de cadastres, et enfin l'agriculture

de conservation. La coopération entre la BERD et la FAO a été étroite et s'est illustrée par exemple par l'organisation conjointe, en mars 2008 à Londres, d'une conférence de haut niveau sur le recours à l'investissement durable dans la lutte contre la flambée des prix des denrées alimentaires, et la tenue de réunions de suivi, dont la première s'est tenue à mai en 2008.

c) *Programme de coopération technique*

278. La ventilation des dépenses du PCT en Europe et en Asie centrale par domaine principal est présentée ci-dessous, et un projet du PCT de renforcement des capacités est mis en évidence dans l'encadré ci-après.

**Figure 9: Dépenses du PCT en Europe et en Asie centrale par programme du PTB, 2008-2009**



12 Compte tenu des différents systèmes de classification, les pourcentages indiqués dans la Figure 8 ne concernent que l'Europe.

**Faits marquants du PCT –  
Renforcement de capacités pour  
la formulation et l'analyse des  
politiques de développement rural  
et agricole à l'appui de l'intégration  
dans l'Union européenne des  
pays de l'Europe du sud-est**

L'intégration européenne peut être vue comme une menace et une opportunité pour les régions rurales des pays de l'Europe du sud-est. L'intégration exige que les économies rurales et les secteurs agricoles les moins avancés deviennent compétitives et économiquement viables, et les moyens d'existence doivent être protégés pour préserver des zones rurales dynamiques. Les plans nationaux et de l'Union européenne fournissent des ressources pour gérer cette intégration et ce processus de changement structurel d'une manière équitable, mais les autorités locales manquent des connaissances et des capacités pour en tirer parti.

Afin de permettre aux communautés rurales de bénéficier des programmes de soutien au développement, un projet du PCT a aidé les pays de l'Europe du sud-est à renforcer les capacités des parties prenantes à accéder aux financements potentiels de l'UE et à mettre en œuvre des projets de développement rural de petite dimension conformément aux procédures et aux modalités de l'UE.

Les activités ont consisté à former et à encadrer des responsables de l'élaboration des politiques, des parties prenantes aux niveaux local et national ainsi que des vulgarisateurs afin qu'ils puissent maîtriser la gestion d'un cycle de projet, y compris la formulation d'une stratégie au niveau local. En outre, les capacités d'un groupe d'experts nationaux ont été accrues, ce qui lui permettra d'élaborer des approches du développement rural plus complexes. Le projet a formé cent représentants de parties prenantes dans six pays européens du sud-est (l'Albanie, la Bulgarie, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo) qui ont chacun appliqué leurs connaissances dans une région rurale typique de moins de 20 000 habitants (communautés pilotes). Dans chaque communauté pilote, une stratégie locale a été élaborée en fonction des besoins de la population rurale, et des projets ont été formulés afin de pouvoir bénéficier d'un financement des programmes nationaux de développement rural et de sources externes. Les experts nationaux en matière de gestion des cycles de projet et de politiques de développement rural, ainsi qu'une équipe d'experts internationaux, ont contribué au renforcement des liens entre les institutions nationales et les communautés locales. L'approche a associé une formation en salle de classe à des exercices de simulation et des applications pratiques dans les communautés pilotes. On espère que ce noyau de stagiaires transmettra les connaissances et l'expérience acquises à d'autres parties prenantes à tous les niveaux.

## AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

### a) Aperçu des réalisations

279. On trouvera ci-dessous des exemples d'activités marquantes qui sont conformes aux orientations de la Conférence régionale sur les domaines d'intérêt prioritaire.

#### **Sécurité alimentaire et la lutte contre la faim**

280. Conjointement avec l'initiative « L'Amérique latine et les Caraïbes libérées de la faim », la FAO s'est employée à institutionnaliser le Front parlementaire contre la faim, auquel d'importantes institutions de la région se sont affiliées. Des rapports d'étape sur le droit à l'alimentation ont été rédigés dans quatorze pays et le soutien s'est élargi aux projets de lois et aux débats les concernant dans les pays intéressés. L'Observatoire de la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour l'Amérique latine et les Caraïbes a été mis en place et a produit une publication importante intitulée *Aperçu de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Amérique latine et aux Caraïbes*.

#### **Développement rural et assistance aux politiques**

281. Pour répondre à l'évolution rapide de la situation économique internationale, un dialogue continu s'est instauré avec les pays et des recommandations leur ont été soumises sur des questions de politiques telles que: a) la flambée des prix des denrées alimentaires; b) les cadres institutionnels public ruraux; c) la relation entre la croissance agricole et la pauvreté rurale; d) l'emploi rural; et e) le financement rural et agricole. Conjointement avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, la FAO a produit une publication importante intitulée « *Perspectives de l'agriculture et du développement rural des Amériques: regard sur l'Amérique latine et les Caraïbes* ». Cet effort conjoint devrait se poursuivre à l'avenir et déboucher sur des publications annuelles.

#### **Bioénergie**

282. Un logiciel (Biosoft) développé pour conduire des évaluations économiques et financières des projets de biodiesels a fait l'objet d'une promotion active dans la région. D'autres études sur les bioénergies ont été conduites, notamment quatre études de cas sur le développement local fondé sur la petite production de biodiesel utilisant diverses matières premières.

#### **Maladies et organismes nuisibles transfrontières**

283. L'aide prodiguée aux services vétérinaires nationaux dans la région a concerné principalement les maladies animales transfrontières, en particulier: 1) la flambée épidémique de la forme hautement pathogène de la grippe aviaire H1N1 et le suivi épidémiologique corrélé du virus H1N1; 2) l'appui au Secrétariat technique du Plan

continental d'éradication de la fièvre porcine classique;  
3) le renforcement des systèmes visant à prévenir la contamination par l'agent de l'encéphalopathie spongiforme bovine.

### Sécurité sanitaire des aliments

284. Une campagne de communication régionale « Come Sano », lancée pour lutter contre les maladies d'origine alimentaire, fournit des informations en espagnol, en anglais, « Eat Safely », et en français, « Mange Sain », sur les bonnes pratiques relatives à la sécurité sanitaire des aliments et à la consommation de produits sains. Cette campagne englobe également des recommandations fondées sur les directives du Codex concernant la manipulation et la préparation des aliments à domicile.

### Changement climatique et gestion durable de l'environnement

285. En coopération avec le PNUD et le PNUE, la FAO aidé les pays à élaborer des plans d'action pour réduire les émissions de carbone dues à la déforestation et à la dégradation des forêts. Elle a aussi appuyé les programmes forestiers nationaux, notamment dans la région des Caraïbes.

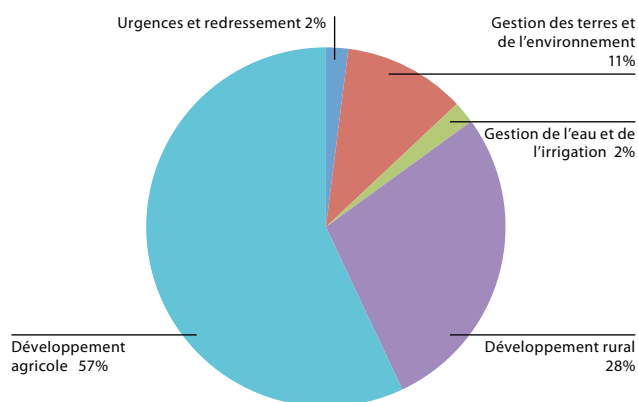
286. Dans le contexte d'une meilleure préparation aux risques et à l'intégration institutionnelle de la prévention et de l'atténuation des risques, des projets ont été mis en œuvre dans la région andine et dans certains pays d'Amérique centrale.

**Tableau 13: Exécution du Programme de terrain de la FAO et soutien extrabudgétaire apporté au Programme ordinaire dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, 2008-2009**

	(en milliers d'USD)	Pourcentage de l'exécution totale
<b>Appui extrabudgétaire fourni au Programme ordinaire</b>	<b>826</b>	<b>0,5 %</b>
<b>Programme de terrain:</b>		
Appui extrabudgétaire au Programme de terrain/ Assistance aux États Membres	68 995	18,1 %
Opérations d'urgence financées par des ressources extrabudgétaires	26 271	4,7 %
PCT/PSSA	20 439	18,3 %
TeleFood	1 005	26,2 %
<b>Total exécution du Programme de terrain</b>	<b>116 710</b>	<b>11,1 %</b>
<b>Exécution du Programme de terrain de la FAO et appui extrabudgétaire fourni au Programme ordinaire</b>	<b>117 536</b>	<b>9,6 %</b>

### b) Mobilisation de financements extérieurs destinés à l'investissement en Amérique latine et dans les Caraïbes

**Figure 10: Financement extérieur par secteur en Amérique latine et dans les Caraïbes, 2008-2009**

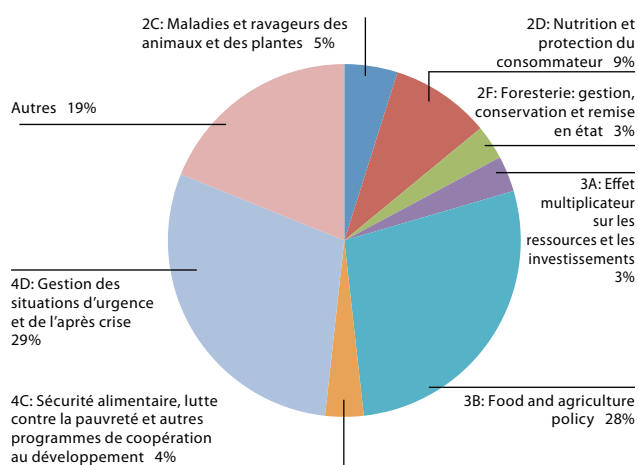


287. La Division du Centre d'investissement a dépêché deux cent cinquante-quatre missions dans la région. Des investissements d'un montant total de près de 823,7 millions d'USD pour le secteur rural et agricole ont été approuvés. Ils sont plus de deux fois supérieurs à ceux consentis lors des deux exercices biennaux précédents. Comme l'illustre la Figure 10, les principaux sous-secteurs visés ont été: le développement agricole (57 pour cent), le développement rural (28 pour cent) et la protection de l'environnement et la gestion des terres (11 pour cent). Haïti a reçu une attention particulière par le biais de trois projets, et la République dominicaine a bénéficié de l'apport d'un programme régional de lutte contre les grippe aviaire et humaine. L'Argentine a reçu un soutien concernant deux projets ainsi qu'une aide financière importante (300 millions d'USD provenant d'un financement externe de la Banque mondiale) pour la deuxième phase d'un projet de développement du secteur agricole local. Un projet du FEM aidera l'Uruguay à piloter une approche écosystémique des pêches côtières. D'autres investissements ont ciblé la gestion des ressources naturelles, le développement économique rural et agricole, la compétitivité rurale, le renforcement des services agricoles et les réponses d'urgence à la hausse des prix des produits alimentaires.

### c) Programme de coopération technique

288. La ventilation des dépenses du PCT en Amérique latine et dans les Caraïbes par domaine principal est présentée ci-dessous, et un projet exécuté au Honduras est mis en évidence.

**Figure 11 Dépenses du PCT en Amérique latine et dans les Caraïbes par programme du PTB, 2008-2009**



## Encadre

# 17

### Faits marquants du PCT – Assistance au Honduras

Le Honduras a été l'un des pays d'Amérique latine et des Caraïbes les plus touchés par la flambée des prix des denrées alimentaires, qui ont atteint un sommet en 2008. À la demande du gouvernement, la FAO a exécuté un projet du PCT relatif aux semences. En effet, la pénurie de semences de qualité était l'un des facteurs bloquant toute amélioration de la production. Les stocks génétiques de semences disponibles étaient déficients et de nombreux agriculteurs avaient vendu leurs stocks à cause de la hausse des prix.

La réponse à la crise a été facilitée par le fait que les capacités des petits producteurs de semences avaient été précédemment renforcées par la FAO dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne. La production de semences (pour les haricots) a été augmentée grâce à une association étroite entre le projet du PCT et le programme gouvernemental « Bono Tecnológico », et des semences et des engrais ont été distribués aux agriculteurs ruraux pauvres. L'aide de la FAO a consisté à élargir le champ d'application du programme, à garantir la qualité des semences et à acheter des équipements de séchage des semences. Les stocks restants de semences produites non achetées par la FAO ont été utilisés par les familles elles-mêmes et vendus sur les marchés locaux.

Ces activités ont été aussi très utiles dans le contexte des situations d'urgence créées par la dépression tropicale n° 16 qui a durement touché la deuxième récolte de haricots en 2008. Un projet financé par le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (Nations Unies) et utilisant la structure d'un projet du PCT a permis de replanter rapidement et de remettre intégralement en état la culture de haricots. Les réalisations obtenues dans le cadre de ce projet ont fait l'objet d'une couverture adéquate dans les médias locaux.

## PROCHE-ORIENT

### a) Aperçu des réalisations

289. Dans le cadre des grandes priorités thématiques identifiées par la Conférence régionale pour le Proche-Orient et les commissions régionales, des exemples d'activités importantes sont mises en évidence ci-dessous.

#### Ressources en terres et en eau

290. Les capacités ont été renforcées dans la région pour moderniser les systèmes d'irrigation et une assistance technique a été prodiguée pour formuler et mettre en œuvre des stratégies de préparation des interventions et d'atténuation de la sécheresse. La FAO a également contribué à divers programmes d'évaluation de la dégradation des sols dans les zones arides et à l'élaboration d'un outil efficace pour développer des bases de données venant à l'appui des systèmes de gestion foncière objectifs et précis.

#### Production végétale et protection des plantes

291. Plusieurs pays ont bénéficié d'un soutien à la mise en place de systèmes de multiplication rapide des semences. L'Irak a reçu une aide pour élaborer sa stratégie nationale en matière de semences, considérée comme une étape importante dans le développement de l'agriculture du pays. Un système d'alerte rapide, le Programme mondial de surveillance de la rouille des céréales, a été mis en œuvre en se fondant sur l'expérience acquise dans le cadre des travaux sur le criquet pèlerin. Ce programme a pour but de prévenir et de maîtriser les menaces que posent les rouilles du blé.

292. La Commission de lutte contre le criquet pèlerin et le système EMPRES ont contribué à élaborer des réponses rapides aux résurgences de criquet pèlerin dans la région. La Commission a appuyé la mise en œuvre des prospections aux frontières communes entre pays voisins et encouragé les échanges d'experts afin de développer les compétences et de permettre la surveillance des zones inaccessibles.

#### Maladies animales transfrontières

293. La FAO a établi deux unités décentralisées du Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) – à Beyrouth pour le Moyen-Orient et à Tunis pour l'Afrique du Nord – et formulé et mis en œuvre un Plan d'action pour planifier les interventions contre la grippe aviaire dans la région. L'Égypte étant particulièrement préoccupée par les problèmes liés à la grippe aviaire hautement pathogène, l'unité de l'ECTAD qui intervient dans le pays a continué d'apporter un large soutien aux autorités nationales, notamment en soumettant des avis techniques et en renforçant les capacités.

## Pêches et forêts

294. La FAO a continué d'aider les pays en élargissant la coopération régionale afin de promouvoir une gestion responsable et une exploitation durable des ressources halieutiques, et en leur donnant les capacités scientifiques et institutionnelles suffisantes pour mettre en œuvre le Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable.

295. Des projets de terrain, des réunions, des ateliers et des études thématiques ayant trait aux forêts ont abordé des questions prioritaires pour les pays concernés comme la formulation de politiques forestières et de programmes forestiers nationaux efficaces, la gestion des zones protégées et sauvages, la lutte contre les incendies de forêt, et évalué les incidences du développement des bioénergies et du changement climatique.

## Nutrition protection du consommateur

296. Une attention continue a été accordée au renforcement de la participation des pays aux activités du Codex ainsi qu'au soutien de la mise en œuvre des recommandations, directives et normes par le biais d'avis soumis au Comité de coordination du Codex pour le Proche-Orient et d'ateliers de renforcement des capacités. L'élaboration des *Directives en matière de régime alimentaire* a été un exemple de collaboration réussie avec les autorités nationales compétentes.

## Politiques agricoles et alimentaires

297. Outre l'assistance directe prodiguée aux pays pour formuler leurs politiques, la FAO a appuyé le réseau régional de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient pour les politiques agricoles (NENARNAP) afin d'améliorer l'échange d'informations et de renforcer les capacités nationales. Une aide sur des questions liées à l'agriculture a été accordée à des pays qui effectuent des travaux préparatoires en vue de leur adhésion à l'OMC. Des pays d'Afrique du Nord ont bénéficié d'une aide pour négocier des accords d'association bilatéraux avec l'UE. À la veille de la flambée des prix des denrées alimentaires, le Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, en collaboration avec la Banque mondiale et le FIDA, a publié un rapport-cadre sur l'amélioration de la situation de la sécurité alimentaire au Proche-Orient et fourni des avis de politiques ainsi qu'un appui à plusieurs pays, y compris l'Égypte, la Mauritanie et le Yémen.

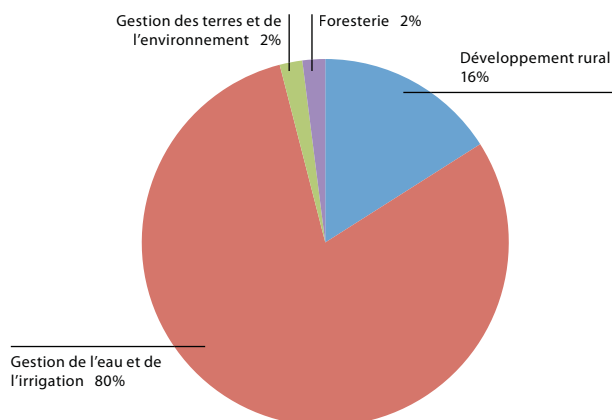
**Tableau 14: Exécution du Programme de terrain de la FAO et soutien extrabudgétaire apporté au Programme ordinaire dans la région du Proche-Orient, 2008-2009**

	(en milliers d'USD)	Pourcentage de l'exécution totale
<b>Appui extrabudgétaire fourni au Programme ordinaire</b>	<b>165</b>	<b>0,1 %</b>
<b>Programme de terrain:</b>		
Appui extrabudgétaire au Programme de terrain/ Assistance aux États Membres	38 824	10,2 %
Opérations d'urgence financées par des ressources extrabudgétaires	133 548	23,9 %
PCT/PSSA	12 713	11,4 %
TeleFood	485	12,6 %
<b>Total exécution du Programme de terrain</b>	<b>185 571</b>	<b>17,6 %</b>
<b>Exécution du Programme de terrain de la FAO et appui extrabudgétaire fourni au Programme ordinaire</b>	<b>185 735</b>	<b>15,1 %</b>

## b) Mobilisation de financements extérieurs destinés à l'investissement au Proche-Orient

298. En 2008-2009, la Division du Centre d'investissement a dépêché cent quatre-vingt-seize missions dans la région. Les activités de la FAO ont contribué à l'approbation d'investissements d'un montant total de 636 millions d'USD pour le secteur agricole et rural. Comme l'illustre la Figure 12, les projets approuvés ont été principalement axés sur le soutien au secteur de l'eau et la remise en état de systèmes d'irrigation en voie de détérioration (80 pour cent du soutien externe reçu). Les autres projets ont visé l'amélioration des moyens d'existence ruraux et des services agricoles, les forêts et l'échange des droits d'émission de carbone, et la gestion foncière. Les activités concernant l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets ont aussi augmenté.

**Figure 12: Financement extérieur par secteur au Proche-Orient et en Afrique du Nord, 2008-2009**

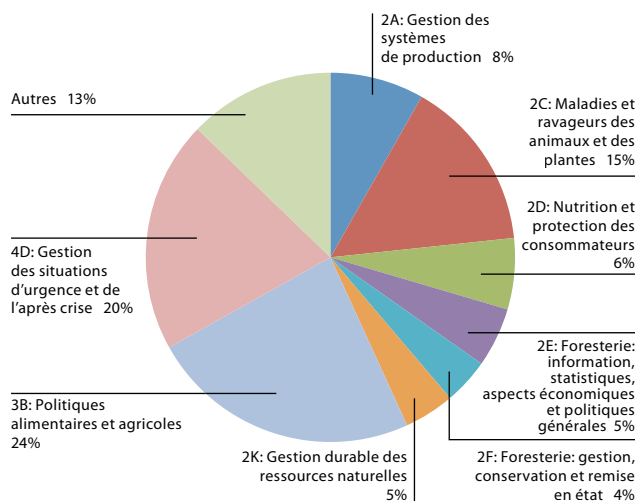




c) Programme de coopération technique

299. La ventilation des dépenses du PCT au Proche-Orient par domaine principal est présentée ci-dessous, et un projet du PCT concernant la crise des prix des denrées alimentaires est mis en évidence dans l'encadré ci-après.

**Figure 13: Dépenses du PCT au Proche-Orient et en Afrique du Nord par programme du PTB, 2008-2009**



Encadre

18

**Faits marquants du PCT — Égypte: Établissement d'un Conseil consultatif interministériel de haut niveau chargé d'apporter des réponses à la crise des prix des denrées alimentaires**

À la demande du gouvernement égyptien, le PCT a financé le coût de la participation de la FAO à une mission interinstitutionnelle conduite en novembre-décembre 2008 conjointement avec le PAM, la Banque mondiale, le FIDA et le NEPAD dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires. La mission a évalué la situation relative à la nutrition et à la sécurité alimentaire dans le pays, et identifié des mesures immédiates pour atténuer l'incidence de la crise ainsi que des mesures à plus long terme pour mieux s'adapter aux fluctuations des prix des denrées alimentaires, y compris les opportunités d'investissement. Sur la base des recommandations de la mission, le Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres a pris un décret établissant un Conseil consultatif interministériel de haut niveau chargé de coordonner les avis, les analyses et les recherches concernant les politiques agricoles et alimentaires intersectorielles afin de résoudre d'une manière globale et au niveau stratégique les problèmes posés par la sécurité alimentaire et la nutrition. Ce conseil comprend des représentants de la plupart des ministères et des organisations internationales concernés, y compris la FAO. Le projet a contribué à apporter des solutions concrètes à des questions essentielles telles que le renforcement de la coordination intersectorielle et la prise en compte de la sécurité alimentaire dans les objectifs et programmes prioritaires nationaux.

### III. CARACTÉRISTIQUES INSTITUTIONNELLES DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

#### A. COÛT DE L'APPUI AU PROGRAMME DE TERRAIN

300. L'assistance technique fait partie du mandat de la FAO, comme le prévoit l'Article I 3 (a) de son Acte constitutif, en ces termes: « L'Organisation a en outre pour fonction de fournir aux gouvernements l'assistance technique qu'ils demandent ». L'assistance technique est financée par des crédits du Programme ordinaire – PCT et PSSA par exemple – ou des ressources extrabudgétaires au titre du Programme de coopération FAO/gouvernements, du fond fiduciaire unilatéral, du PNUD ou d'autres arrangements pour la mobilisation de contributions volontaires au profit du Programme de terrain. Les principales contributions à l'assistance et à l'appui techniques aux activités extrabudgétaires comprennent: i) les services d'appui technique (SAT), généralement fournis directement aux Membres; et ii) le soutien administratif et opérationnel (SAO), pour une exécution efficace des activités définies dans les projets, qu'elles soient financées par les ressources du Programme ordinaire (comme les projets PCT) ou par des ressources extrabudgétaires.

301. L'Organisation a consenti des efforts constants pour mesurer et faire connaître d'une manière transparente le coût de l'appui au Programme de terrain et à d'autres activités financées par des ressources extrabudgétaires. Elle utilise pour cela l'enquête annuelle de quantification du travail, pour laquelle le personnel concerné, au Siège et hors Siège, doit remplir un questionnaire détaillé. Les données ainsi recueillies ont plusieurs utilisations:

- dans le cas des SAT, elles fournissent une estimation du temps et des dépenses de personnel au titre du Programme ordinaire dévolus à la fourniture de ces services; et
- dans le cas du SAO, elles permettent d'établir sur une base factuelle les taux de remboursement des coûts de l'appui aux projets et de faciliter les actions visant à réduire ces coûts ou à en améliorer le recouvrement.

#### Services d'appui technique (SAT)

302. Le niveau global des SAT<sup>13</sup> est présenté au *Tableau 15*, qui compare également les résultats obtenus en 2008-09 à ceux du précédent exercice biennal.

13 Les services d'appui technique se définissent ainsi: conception et formulation de projets; services d'examen de projets; suivi de projets et appui technique au Siège, dans les bureaux régionaux ou sur le terrain; services d'évaluation et de vérification de projets; établissement de rapports sur les projets; réunions et examens tripartites liés aux projets.

**Tableau 15. Services d'appui technique (SAT) (en millions d'USD)**

	2006-07	2008-09
Total des projets exécutés: PCT, PSSA et fonds extrabudgétaires	898,3	1 226,9
Coûts totaux des SAT	81,5	88,0
<b>Coûts des SAT en pourcentage du total exécuté</b>	<b>9,1 %</b>	<b>7,2 %</b>

\* Ces chiffres tiennent compte de l'écart constaté dans les dépenses de personnel après application aux dépenses réelles du taux budgétaire de change entre l'euro et le dollar des États-Unis.

303. Le montant total consacré à l'exécution des projets du PCT et du PSSA et des projets financés sur des ressources extrabudgétaires a augmenté de 37 pour cent en 2008-09, passant de 898,3 millions d'USD à 1 226,9 millions d'USD, tandis que le coût des services d'appui technique progressait moins vite, pour atteindre 88 millions d'USD. La part des services d'appui technique dans le coût total de l'exécution est ainsi passée de 9,1 pour cent en 2006-07 à 7,2 pour cent en 2008-09.

304. Les remboursements au titre des services d'appui technique se sont élevés à 24,2 millions d'USD en 2008-09, contre 17,4 millions d'USD en 2006-07. Cette progression reflète une augmentation de près de 90 pour cent des projets du PCT exécutés et, partant, un accroissement des remboursements SAT, de 6,3 millions d'USD en 2006-07 à 9,2 millions d'USD en 2008-09. Les remboursements correspondant aux projets sur fonds extrabudgétaires ont augmenté de 33 pour cent, passant de 11,3 millions d'USD en 2006-07 à 15,1 millions d'USD en 2008-09, du fait de la hausse d'un tiers des fonds extrabudgétaires et de l'intensification des efforts consentis pour prévoir les SAT dans le budget des projets.

305. Les services d'appui technique sont principalement fournis par les divisions techniques du Siège et les bureaux décentralisés. Une part importante de ces prestations correspond à du temps de travail du personnel du cadre organique (voir *Tableau 16*). En moyenne, 28 pour cent du temps de travail total de ce personnel a été consacré aux services d'appui technique en 2008-09, soit une légère baisse par rapport à 2006-07.

306. En 2008-09, conformément au modèle décentralisé en vigueur, le personnel du cadre organique des bureaux de terrain a continué de consacrer une part importante de son temps aux services d'appui technique: 37 pour cent pour les bureaux régionaux et 29 pour cent pour les bureaux sous-régionaux et les Représentants de la FAO.

307. L'incidence de cette activité sur la structure du Programme est également lisible dans le *Tableau 16*. Bien qu'elle ait concerné la plupart des programmes, la part de temps dévolue aux SAT durant l'exercice 2008-09 a été particulièrement importante dans le cas des programmes 3A – *Effet multiplicateur sur les ressources et les*

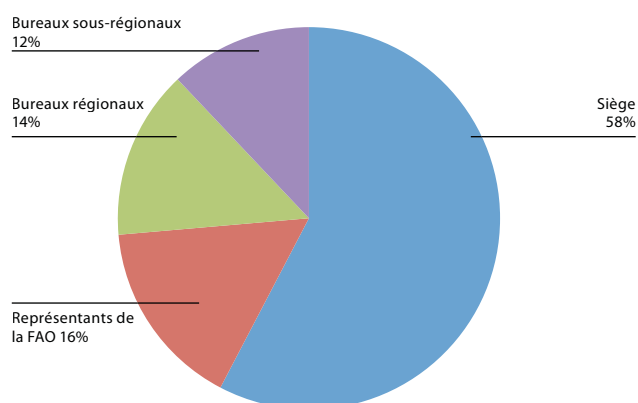
**Tableau 16. Part du temps de travail du personnel technique du cadre organique consacrée aux services d'appui technique au Programme de terrain, en 2008-09**

Ch.	Description	Siège	Bureaux régionaux	Bureaux sous-régionaux et Représentants de la FAO	Total
	2A – Gestion des systèmes de production végétale	37	37	40	38
	2B – Gestion des systèmes de production animale	23	37	35	27
	2C – Maladies et ravageurs des animaux et des plantes	28	46	36	33
	2D – Nutrition et protection du consommateur	18	35	45	22
	2E – Foresterie: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales	18	37	42	23
	2F – Foresterie: gestion, conservation et remise en état	33	36	39	35
	2G – Industrie et produits forestiers	16	35	39	21
	2H – Pêches et aquaculture: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales	17	39	27	21
	2I – Gestion et conservation des pêches et de l'aquaculture	28	49	27	30
	2J – Produits et industrie de la pêche et de l'aquaculture	26	39	28	27
	2K – Gestion durable des ressources naturelles	34	46	48	36
	2L – Technologie, recherche et vulgarisation	46	52	31	47
	2M – Infrastructures rurales et agro-industries	42	46	35	43
<b>2</b>	<b>Systèmes alimentaires et agricoles durables</b>	<b>28</b>	<b>42</b>	<b>38</b>	<b>31</b>
	3A – Effet multiplicateur sur les ressources et les investissements	57	-	44	52
	3B – Politiques alimentaires et agricoles	26	37	29	29
	3C – Commerce et marchés	17	27	-	17
	3D – Information et statistiques agricoles	18	44	-	21
	3E – Alliances et initiatives de plaidoyer contre la faim et la pauvreté	34	13	-	26
	3F – Parité hommes-femmes et équité dans les sociétés rurales	23	41	31	27
	3G – Moyens d'existence en milieu rural	19	82	-	25
	3H – Échange d'informations et renforcement des capacités	12	30	-	13
<b>3</b>	<b>Échange de connaissances, politiques générales et activités de plaidoyer</b>	<b>22</b>	<b>37</b>	<b>35</b>	<b>24</b>
	4A – Coopération, intégration et suivi dans le système des Nations Unies	24	41	27	30
	4B – Coordination des services décentralisés	4	-	25	25
	4C – Sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté et autres programmes de coopération au développement	35	19	25	26
<b>4</b>	<b>Décentralisation, coopération à l'échelle du système des Nations Unies et exécution du Programme</b>	<b>35</b>	<b>24</b>	<b>25</b>	<b>26</b>
	Moyenne	26	37	29	28

investissements (52 pour cent), 2L – Technologie, recherche et vulgarisation (47 pour cent) et 2M – Infrastructures rurales et agro-industries (43 pour cent). Le Chapitre 2, Systèmes alimentaires et agricoles durables, arrive en tête du temps consacré par le personnel technique du cadre organique aux SAT (31 pour cent), tandis que les Chapitre 3, Échange de connaissances, politiques générales et activités de plaidoyer, et Chapitre 4, Décentralisation, coopération à l'échelle du système des Nations Unies et exécution du Programme, absorbent environ 25 pour cent de ce temps.

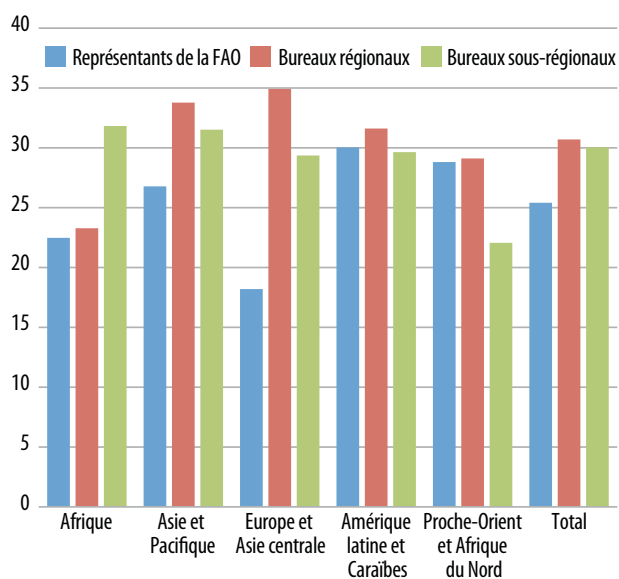
308. La répartition des SAT par type de bureaux est illustrée à la Figure 14. Le personnel du cadre organique au Siège est particulièrement investi dans les services d'appui technique (58 pour cent), suivi par les Représentants de la FAO (16 pour cent) et les bureaux régionaux (14 pour cent). Comparé à 2006-07, le pourcentage des SAT au Siège est demeuré à peu près similaire, tandis que les bureaux sous-régionaux et les Représentants de la FAO augmentaient leur participation, respectivement de 8 à 12 pour cent et de 14 à 16 pour cent, et que la part des bureaux régionaux reculait de 20 à 14 pour cent.

**Figure 14. Services d'appui technique fournis par le personnel du cadre organique, 2008-09**



309. La répartition régionale des services d'appui technique est présentée à la Figure 15. Le pourcentage le plus élevé de temps consacré par le personnel aux SAT (plus de 30 pour cent) a été enregistré dans les bureaux régionaux des secteurs Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale et Amérique latine et Caraïbes, et dans les bureaux sous-régionaux d'Afrique, et d'Asie et du Pacifique.

**Figure 15: Pourcentage de temps consacré par le personnel du cadre organique à l'appui au Programme de terrain, 2008-09**



### Services de soutien administratif et opérationnel (SAO)

310. Les coûts de soutien opérationnel et administratif correspondent aux coûts indirects variables qui peuvent être associés à la fourniture d'intrants directement liés à des projets<sup>14</sup>.

<sup>14</sup> On peut ainsi citer: le recrutement, la mise au courant et le soutien administratif du personnel affecté aux projets; l'affectation et le soutien administratif des boursiers et la formulation de plans d'étude; la sélection et l'achat de fournitures et de matériel; la préparation et la formalisation des contrats; la préparation, le suivi et la révision des budgets et le contrôle des dépenses des projets; le recouvrement, le dépôt et les sorties de fonds; la tenue des comptes du projet, l'établissement de rapports financiers et les vérifications internes et externes; la localisation et la recommandation de personnel qualifié; l'accompagnement et la supervision de l'exécution des projets (FC 93/4).

311. Au cours de l'exercice biennal 2008-09, les coûts de SAO ont enregistré une progression de 21,2 millions par rapport à 2006-07, s'établissant à 144,1 millions d'USD, mais ont reculé en pourcentage du total des projets exécutés, passant de 13,7 pour cent à 11,8 pour cent. Cette baisse en valeur relative s'explique principalement par la forte augmentation du total des projets exécutés, qui a plus que compensé l'évolution connexe des coûts de SAO. Le Tableau 17 présente les coûts opérationnels d'urgence (supportés par la division TCE), qui sont passés de 21,4 millions d'USD à 29,1 millions d'USD.

**Tableau 17. Coût du soutien administratif et opérationnel (en millions d'USD)**

	2006-07	2008-09
Total des projets exécutés: PCT, PSSA et fonds extrabudgétaires	898,3	1 226,9
Coûts opérationnels d'urgence (supportés par TCE)	21,4	29,1
Autres coûts de SAO	101,5	115,0
<b>Total des coûts de SAO</b>	<b>122,9</b>	<b>144,1</b>
<b>Coûts totaux de SAO en pourcentage du total exécuté</b>	<b>13,7 %</b>	<b>11,8 %</b>

\* Ces chiffres tiennent compte de l'écart constaté dans les dépenses de personnel après application aux dépenses réelles du taux budgétaire de change entre l'euro et le dollar des États-Unis. Les coûts ont été retraités pour inclure les coûts indirects supplémentaires.

312. Cependant, les coûts de soutien administratif et opérationnel de la FAO liés aux opérations d'urgence ont baissé en pourcentage de l'exécution des projets de ce type, passant de 10,1 pour cent à 8,7 pour cent. Ce phénomène s'explique largement par le fait que les coûts supportés par les unités TCE sont partiellement imputés sur les projets en tant que coûts directs et, dans une moindre mesure, par la réalisation d'économies d'échelle. Les dépenses d'exécution des projets de secours d'urgence ont crû de 385 millions d'USD à 559 millions d'USD. On note également une diminution en valeur relative du coût du SAO hors urgence, de 16,35 pour cent en 2006-07 à 14,32 pour cent en 2008-09.

313. Le coût du soutien administratif et opérationnel est partiellement recouvert à travers les remboursements par lesquels les projets s'acquittent des dépenses d'appui qui leur sont refacturées (appui aux projets effectués). Le Tableau 18 présente le montant total des remboursements perçus pour les services de SAO, y compris ceux reçus des projets de secours d'urgence et des projets du PCT et du PSSA financés sur les ressources du Programme ordinaire.

**Tableau 18. Coût du soutien administratif et opérationnel et remboursements perçus du Programme de terrain et d'autres activités financées par des fonds extrabudgétaires (en millions d'USD)**

	2006-07	2008-09	Variation
Coût du soutien administratif et opérationnel (SAO)	122,9	144,1	21,2
Remboursements*	78,9	106,9	28,0
Coûts d'appui non recouverts	(44,0)	(37,2)	6,8
<b>Pourcentage net des coûts recouverts</b>	<b>64,2 %</b>	<b>74,2 %</b>	<b>-</b>

\* Comprend le SAO correspondant à des coûts directs recouverts par le biais des détachements de personnel.

314. Le manque à recouvrir a diminué, passant de 36 pour cent à 26 pour cent. Cette évolution est due à un plus haut niveau de recouvrement, lequel s'explique principalement par l'augmentation du volume exécuté, comme expliqué au paragraphe 311.

## B. GAINS D'EFFICIENCE

315. Lors de l'approbation du Programme de travail et budget 2008-09, la Conférence de la FAO a demandé que soient trouvés 22,1 millions d'USD d'économies et de gains d'efficacité au cours de l'exercice biennal, en plus des 13 millions d'USD d'économies déjà prévus dans le PTB. À cet effet, les départements et bureaux de l'Organisation ont retenu cinq stratégies:

- i réduction du coût des intrants;
- ii rationalisation des processus de soutien administratif et opérationnel;
- iii déstratification sélective (en phase avec les réformes applicables aux hauts fonctionnaires et les recommandations de l'EEL);
- iv ajustement progressif de la combinaison de ressources humaines; et
- v augmentation de la base de financement du Programme de travail par le recours à des ressources extrabudgétaires supplémentaires.

316. Les mesures prises pour atteindre la cible requise de 22,1 millions d'USD se sont réparties comme suit: 16,4 millions d'USD de gains d'efficacité et 5,7 millions d'USD d'économies ponctuelles. Vous trouverez ci-après des informations complémentaires pour chacune des cinq catégories susmentionnées.

317. *Réduction du coût des intrants* (3,9 millions d'USD). Les initiatives de cet ordre comprenaient la modification du Plan général d'assurance médicale (BMIP) de la FAO; un contrat de services de voyages d'un meilleur rapport coût-efficacité; la révision de la politique de remboursement des frais de voyage; le transfert des fonctions de vérification locale; le recours à des technologies de

télécommunication meilleur marché; un nouvel accord de licence global pour les logiciels d'entreprise et bureautiques; l'amélioration de la distribution électronique des documents de réunion et des publications; et un accord interinstitutions pour l'achat de l'électricité.

318. Les économies liées à la révision des frais de voyage remboursables dépendent de facteurs externes tels que les prix du marché, les conditions sectorielles, le prix du carburant et les taux de change. Dans sa politique de remboursement des frais de voyage pour congés dans les foyers et pour visite dans la famille, la FAO propose aux fonctionnaires et aux personnes à leur charge de bénéficier soit d'un billet d'avion, soit d'une somme forfaitaire. À des fins d'économie, le calcul de la somme forfaitaire a été modifié en 2008-09, et celle-ci équivaut désormais à 75 pour cent du tarif IATA/publié le moins cher pour un voyage non soumis à restriction et effectué en classe économique entre le lieu d'affectation et l'aéroport le plus proche du lieu de résidence.

319. Pour réduire ses dépenses d'énergie, l'Organisation a adhéré à un accord interinstitutions d'achat d'électricité sur le marché libéralisé. D'autres économies ont également été réalisées grâce aux mesures visant à augmenter la qualité environnementale des locaux et des pratiques de travail de la FAO: remplacement des ampoules classiques peu efficaces par des ampoules à économie d'énergie afin de réduire la consommation énergétique, installation de minuteurs pour l'éclairage des couloirs et amélioration de la gestion du système de chauffage, de ventilation et de climatisation.

320. *Rationalisation des processus de soutien administratif et opérationnel* (1,5 million d'USD). Les axes d'économie ont été notamment l'optimisation des processus internes de traduction et d'impression, et la réduction des coûts de stockage externe. Les économies prévues sur la durée du Conseil n'ont pas été possibles en raison du rôle pivot joué par cet organe en ces temps de réforme.

321. *Déstratification sélective*. Amorcée en 2008, cette opération a permis une économie nette de 2,5 millions d'USD sur l'exercice biennal 2008-09 par la suppression de 13 postes de directeur au Siège et par la suppression, le déclassement ou le réaménagement de plusieurs postes des services généraux associés à ces postes de directeur<sup>15</sup>. Afin de préserver le niveau critique de connaissances techniques institutionnelles, une partie des économies de la déstratification ont été utilisées pour créer des postes d'administrateur auxiliaire au Siège et sur les lieux d'affectation décentralisés.

322. *Ajustement progressif de la combinaison de ressources humaines* (4,4 millions d'USD). L'expérience acquise sur

15 Au total, en 2008-09 et 2010-11, on compte 40 suppressions ou déclassements de postes de directeur au Siège.

l'exercice biennal 2008-09 a démontré la nécessité de gérer avec soin ces ajustements afin d'offrir des évolutions de carrière au personnel et d'obtenir la combinaison personnel/ressources humaines hors personnel la mieux adaptée aux services à fournir. Plusieurs postes du cadre organique et des services généraux sont appelés à être supprimés ou déclassés.

323. Autre élément entrant dans cette catégorie, la construction en 2009 d'un pavillon de réception des visiteurs externes, qui, en facilitant le contrôle du périmètre, a permis de supprimer deux postes de garde au Siège, sans compromettre le niveau de sécurité, et de réaliser ainsi une économie de 0,2 million d'USD.

324. *Augmentation de la base de financement du Programme de travail par le recours à des ressources extrabudgétaires supplémentaires* (4,1 millions d'USD). Cette catégorie d'économies comprenait notamment: le recouvrement des coûts engagés par la FAO pour le traitement des demandes de visas et de laissez-passer au profit d'autres organisations ayant leur siège à Rome; le financement partagé des postes pour lesquels des ressources extrabudgétaires contribuent directement au Programme de travail; et la révision de la politique de remboursement des dépenses d'appui afin de s'assurer du recouvrement effectif des frais supportés par le Siège et imputés aux projets, comme ceux du nettoyage ou des services collectifs.

325. L'une des recommandations de l'examen détaillé externe des fonctions administratives de la FAO mené entre juin 2008 et avril 2009 indiquait qu'une évaluation plus approfondie serait nécessaire pour déterminer si les fonctions du Centre des services communs basé à Rome pourraient être exécutées avec un meilleur rapport coût-efficacité à Budapest, et suggérait à l'Organisation de réexaminer l'utilité de la répartition de ce centre en trois pôles géographiquement distincts. Suite à cette recommandation, un examen détaillé de la dotation en personnel et de la structure hiérarchique du Centre a été confié à des consultants externes. La première phase de cette analyse, achevée au milieu de l'année 2009, recommandait de réduire sensiblement les effectifs du Centre des services communs de Rome et de transférer les pôles de Bangkok et de Santiago à Budapest aux fins de regroupement.

326. À sa cent vingt-huitième session, en juillet 2009, le Comité financier s'est félicité des économies potentielles liées à la création d'un pôle mondial unique, soit 1,8 million d'USD supplémentaires par exercice biennal. Le Conseil de la FAO, à sa cent trente-septième session, a souligné que toute décision relative à la fermeture des pôles du Centre de services communs à Bangkok et Santiago devrait être précédée d'une étude et d'une

analyse approfondies qui tiennent compte des questions d'efficacité et d'efficacités. Le Conseil a indiqué qu'il attendait avec intérêt l'ouverture d'un processus d'examen et de prise de décisions transparent et consultatif, fondé sur ces informations détaillées et incluant des consultations avec les Conférences régionales, ainsi qu'avec le Comité financier en 2010.

327. Afin d'encourager des propositions créatives et de fournir des crédits de départ pour financer le développement d'idées nouvelles prometteuses, un fonds d'innovation et un plan d'incitation financière ont été mis en place en 2008-09. Parmi les idées intéressantes de gains d'efficacité émises dans ce cadre, citons: le développement d'un module de suivi pour rationaliser le flux de production documentaire; la mise à niveau du site Web des Représentants permanents, afin d'en faire un point de référence sur les questions institutionnelles et d'améliorer le flux du courrier; et l'optimisation de l'interface entre l'Organisation et les Membres.

## C. PRINCIPAUX OUTILS À LA DISPOSITION DE LA FAO: DISPOSITIFS POUR LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT ET LES DÉPENSES DE SÉCURITÉ

### *Dispositif pour les dépenses d'équipement*

#### *a) Présentation*

328. La résolution 10/2003 de la Conférence a créé ce dispositif pour intégrer la planification des dépenses d'équipement dans le cadre budgétaire et financier de la FAO. Dans ce cadre, le *Chapitre 8* du PTB sert à définir et à autoriser ce type de dépenses. Le PTB 2008-09 prend en compte les besoins en ressources dans dix domaines:

- i systèmes téléphoniques du Siège et des bureaux régionaux,
- ii applications administratives de l'Organisation,
- iii logiciel serveur et licences d'accès client pour le Siège et les bureaux régionaux,
- iv soutien informatique des réunions,
- v système de gestion des ressources humaines (SGRH),
- vi mise à jour du système de comptabilité de terrain (FAS, *Field Accounting System*),
- vii système de gestion électronique des documents,
- viii normes IPSAS (*International Public Sector Accounting Standards*, normes comptables internationales pour le secteur public),
- ix systèmes d'infrastructure des bâtiments,
- x applications techniques de l'Organisation.

329. L'effort majeur actuellement consenti pour assurer le renouveau de la FAO, et la mise en œuvre du PAI ont conduit à réorganiser quelque peu les priorités des travaux, notamment en élargissant le champ d'application de certains projets prévus et en reportant quelques autres sur l'exercice biennal 2010-11. Vous trouverez ci-après des observations sélectives sur les réalisations et sur les reprogrammations nécessaires.

#### *b) Avancement de la mise en œuvre*

330. *Systèmes téléphoniques du Siège et des bureaux régionaux*: des contrats ont été conclus pour permettre une importante remise à niveau des systèmes PABX obsolètes, au Siège et à Bangkok. En revanche, le passage prévu à un système PABX VoIP complet (c'est-à-dire comprenant des postes téléphoniques IP) a été différé en raison des coûts élevés de mise à jour des réseaux qu'il imposait.

331. *Applications administratives de l'Organisation*: la principale réalisation a été l'achat d'une plateforme logicielle d'entreprise d'aide à la décision (BI, Business Intelligence). Celle-ci doit former la base d'un système d'information de gestion intégré facilitant la prise de décisions et répondant

aux besoins d'analyse et de communication de données à tous les niveaux de l'Organisation. La plateforme décisionnelle sera utilisée à grande échelle dans le contexte de l'exécution du PAI au cours de l'exercice biennal 2010-11 et au-delà. Le système phare de planification des ressources entrepreneuriales de la FAO, Oracle e-Business Suite, a été mis à niveau pour répondre à des besoins de gestion des ressources humaines (recrutement et gestion de la performance) et de sécurité. Enfin, une étude de faisabilité a été menée concernant l'installation d'un nouveau système de gestion des voyages en remplacement du logiciel exclusif que la FAO utilise actuellement, mais qui ne répond plus aux besoins de l'Organisation. Le travail sur le nouveau système devrait se dérouler en 2010-11. Des investissements ont également été consentis pour permettre le transfert des applications existantes sur des serveurs plus performants et plus fiables.

332. *Logiciel serveur et licences d'accès client pour le Siège et les bureaux régionaux*: des investissements majeurs ont été effectués pour permettre le passage à la famille d'applications Microsoft la plus récente en matière de bureautique, de messagerie électronique et de logiciel serveur. Cet investissement couvrait également l'achat du matériel nécessaire à ces services réseau centralisés. C'est aussi en 2009 que s'est achevé avec succès le projet de quatre ans qui organisait le déploiement d'un accès à la messagerie électronique sur ordinateur pour l'ensemble du personnel des bureaux décentralisés, à l'exception d'une poignée de sites où des facteurs externes ne l'ont pas permis. La mise à niveau des installations informatiques des nouveaux bureaux sous-régionaux a été menée à bien. La sécurité des courriels a également été améliorée par l'achat d'un nouveau système anti-courrier indésirable.

333. *Soutien informatique des réunions*: les salles de réunion de la FAO ont été largement réaménagées, ce qui a permis la mise en place d'installations bien plus adaptées.

334. *Système de gestion des ressources humaines (SGRH)*: un certain nombre d'unités ont expérimenté le Système de gestion et d'évaluation de la performance, qui forme l'une des principales priorités de l'Organisation dans le domaine de la gestion des ressources humaines. Parallèlement, les travaux permettant d'intégrer ce système dans la planification des ressources de l'institution ont commencé, avec la sélection et l'achat du module de gestion des performances d'Oracle e-Business Suite. Après quelques adaptations permettant de prendre en charge les besoins spécifiques de la FAO, le nouveau système a été installé avec succès en janvier 2010, tandis qu'une formation intensive était dispensée au personnel. Les efforts accrus consentis pour adapter en permanence le système de planification des ressources entrepreneuriales à des nécessités de gestion changeantes ont entraîné plus de 50 évolutions majeures et 135 modifications mineures des applications RH et Finance.

335. *Mise à jour du système de comptabilité de terrain (FAS, Field Accounting System)*: à l'origine, le remplacement du système FAS était conçu comme un projet autonome d'amélioration des fonctionnalités utilisées par les bureaux décentralisés. En 2009, le périmètre du projet a été étendu pour inclure les normes IPSAS.

336. *Normes IPSAS (International Public Sector Accounting Standards, normes comptables internationales pour le secteur public)*: forte de l'appui sans cesse réaffirmé du Comité financier ainsi que de l'EEI et de l'Examen détaillé, la mise en conformité avec les normes IPSAS a figuré parmi les projets prioritaires de l'exercice biennal. Son objectif est l'application de normes internationalement reconnues et imposées par les Nations Unies pour l'enregistrement et la restitution des transactions financières, de façon à produire des états financiers annuels normalisés d'ici à 2012. Couvrant également le remplacement du système FAS, ce projet comportera la création ou la mise à jour des systèmes et processus nécessaires à l'enregistrement, la comptabilisation, la vérification et la restitution des transactions financières et des transactions d'achat dans les bureaux décentralisés. L'une des activités importantes menées sur l'exercice 2008-09 a été la mise sur pied d'une équipe de projet au complet et la compilation de l'ensemble des besoins des utilisateurs.

337. *Système de gestion électronique des documents*: les travaux préliminaires d'élaboration du système de gestion des documents et des flux de production ont commencé, avec notamment une enquête sur les besoins à l'échelle de la FAO. Le projet s'est toutefois arrêté à ce stade en raison des profonds changements structurels en cours dans l'institution, qui pourraient avoir d'importantes répercussions sur la conception et la mise en œuvre de ce système. Les travaux se poursuivront en 2010-11, en même temps que des initiatives connexes telles que la fusion des registres distribués en un Registre central. Un système de gestion des documents et des processus destiné au Centre des services communs de Budapest a été mis en place pour les traitements relatifs aux ressources humaines, aux voyages et aux factures.

338. *Systèmes d'infrastructure des bâtiments*: un certain nombre de travaux programmés ont été adjugés. Ils portent sur la mise en conformité avec des normes de sécurité et l'application des dispositions du Protocole de Kyoto en matière environnementale (par exemple, remplacement du système d'évacuation en cas d'alerte, obsolète, dans tous les bâtiments; modernisation du générateur et de la cabine du transformateur électrique du bâtiment D; élimination progressive des gaz réfrigérants nocifs pour la couche d'ozone; remplacement de systèmes de climatisation obsolètes par des systèmes économes en énergie dans certaines salles de réunion). D'autres travaux programmés ont été reportés sur 2010-2011 par manque de ressources.

339. *Applications techniques de l'Organisation*: les plans prévoient la création d'un référentiel d'entreprise pour

les données techniques ainsi que la mise à jour de la base multimédia et du système de saisie et de restitution de contenus à l'échelle de l'Organisation. Une solution de base multimédia a été mise en place, tandis que d'autres activités étaient reportées sur 2010-11.

#### **Dispositif pour les dépenses de sécurité**

340. Ce dispositif a été approuvé par la Conférence de la FAO en novembre 2005. En conséquence de quoi, le budget et les dépenses destinés à la protection du personnel et des biens au Siège et sur le terrain sont désormais définis dans le PTB, au *Chapitre 9, Dépenses de sécurité*, et sont gérés par le Service de la sécurité. En juillet 2008, le directeur général a demandé au Bureau de l'inspecteur général d'effectuer un examen complet des dispositifs de sécurité de la FAO qui protègent les bureaux, le personnel et les biens. Intégrant également les échanges avec les autorités italiennes, un Plan d'action pour la sécurité à la FAO a été élaboré vers la fin 2009 et les premières actions visant à l'exécuter ont été prises.

341. Le système des Nations Unies adopte une approche intégrée et commune pour la définition et la promulgation des politiques de sécurité ainsi que pour la fourniture de services. Le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) approuve la modalité Gestion des risques sécuritaires, et une part notable du coût du budget du Département de la sûreté et de la sécurité est réparti sur l'ensemble du système des Nations Unies. Au niveau des régions et des pays, des conseillers pour les questions de sécurité apportent aux entités du système des Nations Unies un soutien sur les méthodes de réduction des risques identifiés et sur les mesures d'atténuation entrant dans le cadre des normes minimales de sécurité opérationnelle et des normes de même nature applicables au domicile. Le directeur général a continué d'assumer les fonctions de Responsable désigné de l'ONU pour les questions de sécurité en Italie et préside le Groupe chargé de la gestion des mesures de sécurité, conformément aux arrangements bilatéraux particuliers conclus avec le Département de la sûreté et de la sécurité. À cet égard, la FAO s'est efforcée de veiller à ce que les besoins de ses bureaux décentralisés soient dûment considérés par les conseillers des Nations Unies pour les questions de sécurité, et s'est activement impliquée dans la promulgation des politiques de sécurité de l'ONU, par l'entremise du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, du Comité de haut niveau sur la gestion et du CCS lui-même.

342. *Sécurité du Siège*: le Service de la sécurité a entrepris de réviser intégralement les infrastructures de sécurité et de sûreté, en procédant à la modernisation des systèmes d'alarme anti-incendie et anti-intrusion et des caméras de télévision en circuit fermé et en installant de nouveaux enregistreurs numériques et dispositifs radio. De nouvelles politiques de contrôle d'accès applicables aux personnes



et aux véhicules ont été élaborées et sont en cours d'application (cette mesure comprend la construction du Pavillon des visiteurs). Le travail de routine inclut le filtrage et l'octroi d'une autorisation d'accès à près de 250 personnes par jour et le traitement de plus de 62 000 laissez-passer par an. En plus des réunions de haut niveau qui se tiennent à intervalles réguliers et auxquelles participent des ministres, les services de sécurité ont dû gérer deux manifestations majeures en 2008-09, qui ont rassemblé un grand nombre de chefs d'État et de gouvernement.

343. *Sécurité sur le terrain*: le taux global d'observance des normes minimales de sécurité opérationnelle dans les bureaux décentralisés de la FAO a progressé, de 50 pour cent en moyenne en 2006-07 à plus de 80 pour cent en 2008-09. Il a fallu pour cela débloquer les ressources nécessaires à l'achat d'équipements et de services de sécurité, en fonction des besoins. En collaboration avec des agents responsables de la sécurité détachés du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, les risques auxquels sont exposés les bureaux décentralisés de la FAO ont été cartographiés, tandis qu'étaient recensées les mesures d'atténuation propres aux bureaux et au personnel de l'Organisation. Il s'est avéré nécessaire de relocaliser onze représentations de la FAO qui avaient été jugées risquées et dont la mise en conformité avec les normes minimales de sécurité opérationnelle semblait peu réalisable. Pour onze autres bureaux hors Siège nécessitant une relocalisation, l'opération dépend dans une large mesure de la coopération avec les autorités gouvernementales du pays hôte, conformément à des accords bilatéraux, et de décisions des organes directeurs; elle devrait être achevée en 2010-11. Les questions de sécurité font l'objet d'une information continue des Représentants et du personnel administratif de la FAO.

## D. POLITIQUE LINGUISTIQUE DE LA FAO

344. En 1999, la trentième Conférence de la FAO a réaffirmé que «*la politique linguistique de la FAO reposait sur la parité et l'équilibre entre toutes les langues de l'Organisation et qu'un contrôle de la qualité des traductions et de l'interprétation était indispensable*. Tout en escomptant des améliorations supplémentaires à l'avenir, la Conférence est convenue de la nécessité pour les Membres de suivre de près les progrès réalisés, dans le cadre de contrôles et d'évaluations périodiques.»

### Langue russe

345. En 2007, la Conférence a décidé d'ajouter le russe aux langues de l'Organisation. En conséquence, un crédit budgétaire de 1,7 million d'USD a été approuvé dans le PTB 2008-09 pour financer l'adoption progressive de cette langue à la FAO.

346. Les services linguistiques fournis au titre de cette ligne budgétaire ont été les suivants:

- traduction en russe des principaux documents destinés à la Conférence et au Conseil, à la Conférence régionale

pour l'Europe et aux sessions du Comité des pêches, du Comité des forêts et du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, ainsi que des rapports finals de ces instances;

- interprétation en russe des réunions plénières de la Conférence et du Conseil et des sessions de l'une des commissions de la Conférence, de la Conférence régionale pour l'Europe et des trois comités précédemment cités;
- traduction en russe des publications phares de l'Organisation;
- publication en russe des principales pages du site Web de la FAO et création d'une base terminologique pour cette langue avec l'assistance de spécialistes issus des pays intéressés.

347. En novembre 2008, un fonds fiduciaire sur trois ans (février 2009 – février 2012) ayant pour objet de faciliter l'adoption complète du russe à la FAO a été mis en place par la Fédération de Russie. Il doit permettre de couvrir la part des coûts de traduction et d'interprétation non financée au titre du PTB.

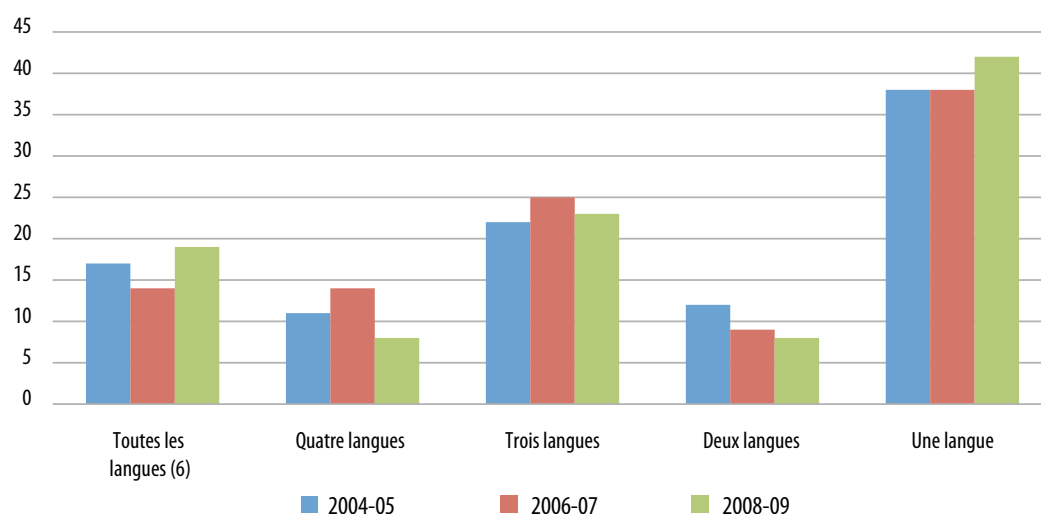
### Réunions de la FAO

348. Le nombre de sessions approuvées dans le PTB en 2008-09 a baissé de 11 pour cent par rapport à 2006-07, tandis que celui des sessions non planifiées augmentait de 54 pour cent (38 sessions financées sur le budget ordinaire et 53 sur des fonds fiduciaires) et que celui des sessions annulées diminuait légèrement. Au total, 248 sessions se sont tenues en 2008-09.

**Tableau 19. Sessions tenues au Siège et hors Siège**

Description	2004-05	2006-07	2008-09
Sessions approuvées dans le PTB	231	193	171
Sessions annulées, budget ordinaire	62	23	14
Sessions non planifiées, budget ordinaire	27	25	38
Sessions non planifiées, fonds fiduciaires	67	34	53
<b>TOTAL</b>	<b>263</b>	<b>229</b>	<b>248</b>
Siège	115	92	127
Hors Siège	148	137	121
<b>TOTAL</b>	<b>263</b>	<b>229</b>	<b>248</b>
Pourcentage de réunions hors siège	56 %	60 %	49 %

349. Le pourcentage de réunions tenues dans plusieurs langues officielles est un indicateur de l'équilibre linguistique (*Figure 16*). En 2008-09, la proportion des réunions tenues dans toutes les langues de la FAO (six, dont le russe depuis 2008-09) a augmenté pour atteindre 19 pour cent, alors que le pourcentage de celles tenues dans quatre langues baissait à 8 pour cent. Les 27 pour cent obtenus en combinant ces deux chiffres sont équivalents au niveau atteint en 2006-07. La part des réunions tenues dans trois langues a été de 23 pour cent. Les réunions tenues dans plus de deux langues représentent donc 50 pour cent du total, contre 52 pour cent en 2006-07.

**Figure 16. Couverture linguistique des réunions (en pourcentage, pour différents nombres de langues)**

### Publications

350. La publication des documents dans toutes les langues de la FAO continue de figurer parmi les principales priorités de l'Organisation. Tous les titres phares ont été mis à disposition dans les six langues et les publications techniques ont été proposées dans les langues appropriées au lectorat qu'elles ciblaient en priorité. Au total, quelque 1 330 publications ont été diffusées au cours de l'exercice biennal 2008-09. Sur ce total, 46 pour cent étaient en anglais, 14 pour cent en français, 13 pour cent en espagnol, 8 pour cent en chinois (ce qui comprend les 20 publications produites dans le cadre de l'arrangement entre la FAO et la Chine), 5 pour cent en arabe et 4 pour cent en russe. La part restante, environ 10 pour cent, correspond aux publications multilingues.

### Documentation électronique (WAICENT et site Internet de la FAO)

351. La couverture linguistique de WAICENT et du site Internet de la FAO a continué de s'améliorer en 2008-09. Des outils tels que le Guide du Web et la liste de contrôle WAICENT pour l'autorisation de sites Web ont permis d'augmenter cette couverture en arabe, en chinois et en russe. Cette dernière langue a été ajoutée à la page d'accueil de la FAO et de la plupart des sites Web de l'institution. L'examen de l'information diffusée par

l'entremise des archives de documents de l'Organisation montre que la parité et l'équilibre entre toutes les langues de la FAO se sont améliorés, comme l'indique la figure ci-après. Ces progrès sont particulièrement importants pour le russe. Sur la somme totale des contenus gérés dans ces archives, ceux en anglais représentent 35 pour cent (contre 45 pour cent en 2004-05), les contenus disponibles dans d'autres langues restant relativement stables: autour de 18 pour cent pour le français et l'espagnol, et de 11 pour cent pour l'arabe et le chinois.

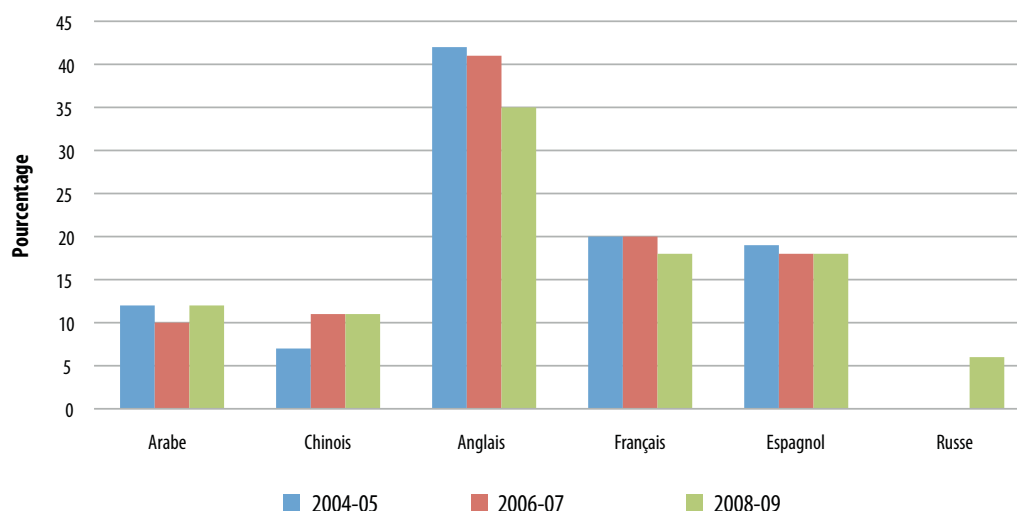
### Terminologie et appui linguistique

352. Un portail terminologique a été élaboré en 2008-09 dans le but de fournir une plateforme générale pour la gestion de la terminologie et sa diffusion dans toute l'institution et auprès des organisations ayant leur siège à Rome. Ce portail et la base de données terminologique FAOTERM se sont enrichis de plus de 75 000 entrées en anglais, français et espagnol, et de plus de 55 000 en arabe et chinois, auxquels il faut ajouter environ 10 000 entrées en italien (Figure 18). Enfin, quelques données de base ont été insérées en russe et des mesures ont été prises pour étoffer encore ces référentiels sur le prochain exercice biennal. Durant l'exercice en cours d'examen, environ 6 000 entrées terminologiques ont été créées sur le portail et près de 10 000 ont été mises à jour. La base de données a fait l'objet

**Tableau 20. Publications par langue**

Description	Anglais	Français	Espagnol	Arabe	Chinois	Russe	Trilingues	Bilingues	Multi-lingues	Divers	Total
Documents techniques	538	159	172	63	68	49	34	42	10	14	1 149
CD techniques	58	10	4	0	1	0	11	24	0	0	108
Périodiques et publications payantes	8	8	8	2	10	0	6	0	9	0	51
Programme de publication en chinois					20						20
<b>Total</b>	<b>604</b>	<b>177</b>	<b>184</b>	<b>65</b>	<b>99</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>66</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>1 328</b>

Figure 17: Contenu des archives de documents de l'Organisation, par langue



de nouveaux développements destinés à y incorporer des fonctionnalités complètes de gestion de flux. Ces différents ajouts ont permis au personnel spécialisé de la FAO de prendre une part active aux travaux de terminologie et de création de glossaires techniques. Le niveau d'utilisation de ces données s'est établi autour de 300 000 requêtes par mois, formulées par 12 000 utilisateurs environ.

353. La réalisation des traductions et travaux connexes à l'aide des technologies de traduction assistée par ordinateur s'est poursuivie. Les mémoires de traduction et les outils de gestion des documents multilingues de l'Organisation, en particulier, ont facilité la recherche et le réemploi des textes déjà publiés, améliorant d'autant la cohérence de la documentation de la FAO et accélérant la production des documents de réunion.

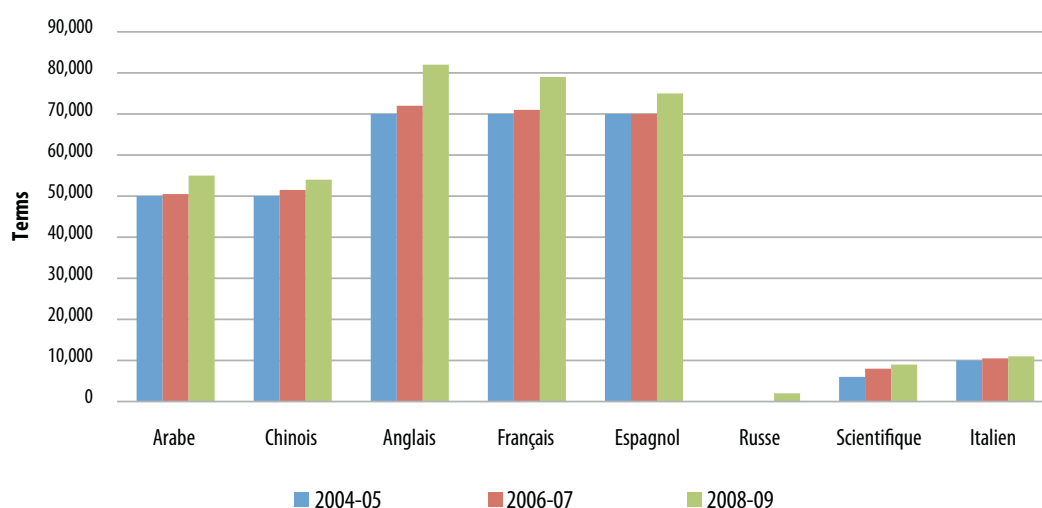
**Programme d'amélioration de la couverture linguistique**

354. Depuis l'exercice biennal 2000-01, la dotation pour l'amélioration de la couverture linguistique (prévue au poste 3J du Programme, Communication et information en 2008-09) a permis de financer des investissements ayant un impact immédiat pour les pays à un coût relativement

faible; la création d'une infrastructure dans toutes les langues; et la correction des lacunes connues de longue date dans la couverture linguistique. Les dépenses engagées à ces fins (ce qui inclut le soutien de l'arrangement en vigueur pour la traduction de documents en chinois en coopération avec le Ministère de l'agriculture de ce pays) se sont élevées à plus de 1,4 million d'USD en 2008-09.

355. Cette dotation a facilité l'amélioration de la couverture linguistique des sites Web internes et externes de la FAO, la réalisation de productions audiovisuelles ainsi que la traduction en français et en espagnol des informations et de la documentation de formation des utilisateurs finals relatives au système de gestion et d'évaluation de la performance. Les investissements d'infrastructure ont porté notamment sur l'élaboration d'un fichier de prestataires de services éditoriaux pour l'arabe et la révision de la version de FAOSTYLE pour cette langue; l'analyse et la mise en place d'une plateforme d'automatisation de la traduction par le réemploi des ressources linguistiques existantes (ressources terminologiques, mémoires de traduction, etc.) disponibles dans toutes les langues de la FAO; et l'intégration de quelque 30 000 termes russes dans le thésaurus multilingue AGROVOC.

Figure 18. Termes contenus dans FAOTERM, par langue



## E. REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE ET ÉQUILIBRE HOMMES-FEMMES AU SEIN DU PERSONNEL DU CADRE ORGANIQUE

### *Représentation géographique du personnel du cadre organique*

356. À sa trente-deuxième session, en novembre-décembre 2003, la Conférence a adopté une nouvelle méthode de calcul de la répartition géographique, similaire à celle appliquée au Secrétariat des Nations Unies et dans plusieurs organisations du système des Nations Unies. Selon cette méthode, 40 pour cent des postes sont attribués en fonction de l'origine des Membres, 5 pour cent sur la base de la population des pays membres et 55 pour cent en proportion du barème des quotes-parts.

357. Les tableaux répertoriant les pays dont la représentation au 31 décembre 2009 n'était pas comprise dans la plage d'effectifs considérée comme équitable (75 des 191 États membres) figurent à l'Annexe 1, *Représentation géographique du personnel du cadre organique*.

358. Fin 2007, 10 pays étaient surreprésentés, 19 pays étaient sous-représentés et 38 n'étaient pas représentés du tout<sup>16</sup>. Fin 2009, les chiffres de la représentation géographique étaient les suivants: 14 pays sur-représentés, 16 sous-représentés et 45 non représentés. L'Organisation continue de privilégier les pays non représentés lors des recrutements de fonctionnaires du cadre organique. À ce sujet, 7 des 38 pays non représentés fin 2007 l'étaient à la fin de l'année 2009, alors que 31 restaient sans représentation. Il est également important de noter que, sur les 45 pays non représentés fin 2009, deux<sup>17</sup> étaient devenus membres de la FAO en novembre 2007.

### *Équilibre hommes-femmes au sein du personnel du cadre organique*

359. Les efforts constants déployés par l'Organisation au cours des précédents exercices biennaux se sont traduits par une augmentation régulière de la proportion de postes du cadre organique occupés par des femmes. Cette proportion est ainsi passée, entre début 1996 et fin 2009, de 21 à 37 pour cent au Siège et de 18 à 34 pour cent sur l'ensemble des lieux d'affectation (Figure 19). Ces pourcentages sont calculés sur la base du nombre total de fonctionnaires du cadre organique et de

16 Ce chiffre comprend la Fédération de Russie, devenue membre en avril 2006. La Fédération de Russie a été considérée comme non représentée, car la plage souhaitable pour ce pays n'a été déterminée que lors de la Conférence de novembre 2007, avec une date d'effet au 1er janvier 2008.

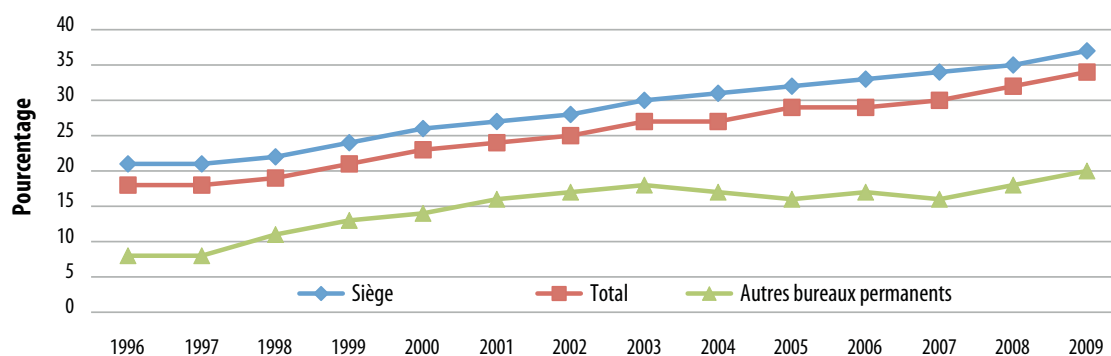
17 L'Andorre et le Monténégro.

rang supérieur titulaires d'un contrat de durée déterminée ou d'un contrat de caractère continu et occupant, au Siège ou dans d'autres bureaux permanents, des postes financés par le budget ordinaire et par des ressources extrabudgétaires<sup>18</sup>. Bien que le pourcentage de femmes à des postes de fonctionnaire du cadre organique soit notablement plus faible dans les bureaux hors Siège, il augmente à un rythme relativement rapide, puisqu'il est passé de 8 à 20 pour cent entre 1996 et 2009.

360. Le Tableau 21 présente le nombre d'hommes et de femmes par classe de fonctionnaires<sup>19</sup> à la fin de l'année 2009. Au total, les femmes représentent un peu plus de la moitié (52 pour cent) du personnel de l'Organisation, 66 pour cent du personnel des services généraux (G1 – G7), 36 pour cent des administrateurs (P1 – P5), 39 pour cent des autres administrateurs (fonctionnaires recrutés sur le plan national et cadres associés) et 18 pour cent des directeurs et hauts dirigeants (D1 – DDG). À la fin de l'année 2009, le groupe des directeurs et hauts dirigeants comptait environ 23 pour cent de femmes parmi les cadres de classe ADG (sous-directeur général) et D-2. La proportion de femmes chez les administrateurs était de 65 pour cent pour la classe P-2, 48 pour cent pour la classe P-3 et 25 pour cent pour la classe P-5. La plus forte représentation féminine dans les classes P-2 et P-3 témoigne du nombre croissant de jeunes femmes qualifiées dans les domaines techniques entrant dans le mandat de l'Organisation. Les départs à la retraite devraient permettre d'augmenter progressivement le nombre de femmes à des postes de rang supérieur. Les plans en vigueur prévoient un renforcement de la représentation féminine à moyen terme, pour parvenir à la parité à plus longue échéance. Enfin, le Programme d'administrateurs auxiliaires mis en place en 2010 participe à l'effort de rééquilibrage de la représentation géographique et d'instauration de la parité hommes-femmes, puisque l'un de ses principaux objectifs est le recrutement de femmes et de candidats issus des pays en développement non ou peu représentés.

18 En sont exclus le directeur général (DG), les cadres associés (APO) et les fonctionnaires recrutés sur le plan national (FRN) ainsi que le personnel affecté à des projets de terrain et les collaborateurs titulaires d'un contrat de moins de 12 mois.

19 Membres du personnel de toutes catégories titulaires d'un contrat de durée déterminée ou d'un contrat de caractère continu et occupant, au Siège ou dans d'autres bureaux permanents, des postes financés par le budget ordinaire ou par des ressources extrabudgétaires, à l'exception du directeur général, du personnel affecté à des projets sur le terrain et des collaborateurs titulaires d'un contrat de moins de 12 mois.

**Figure 19. Évolution du pourcentage de femmes dans le personnel du cadre organique**

**Tableau 21. Ventilation hommes-femmes par classe au 31 décembre 2009**

Classe	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
DDG		1	1	0 %
ADG	4	11	15	27 %
D-2	10	35	45	22 %
D-1	12	74	86	14 %
<b>Directeurs</b>	<b>26</b>	<b>121</b>	<b>147</b>	<b>18 %</b>
P-5	80	241	321	25 %
P-4	112	279	391	29 %
P-3	129	140	269	48 %
P-2	71	39	110	65 %
P-1	0	5	5	0 %
<b>Administrateurs</b>	<b>392</b>	<b>704</b>	<b>1,096</b>	<b>36 %</b>
NPO	55	99	154	36 %
APO	31	34	65	48 %
<b>Autres administrateurs</b>	<b>86</b>	<b>133</b>	<b>219</b>	<b>39 %</b>
G-7	21	16	37	57 %
G-6	159	54	213	75 %
G-5	347	75	422	82 %
G-4	381	145	526	72 %
G-3	213	166	379	56 %
G-2	39	120	159	25 %
G-1	4	14	18	22 %
Services généraux	1,164	590	1,754	66 %
<b>Total</b>	<b>1,668</b>	<b>1,548</b>	<b>3,216</b>	<b>52 %</b>

## ANNEXE 1. REPRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DU PERSONNEL DU CADRE ORGANIQUE

Le premier tableau ci-après répertorie les pays dont la représentation au 31 décembre 2009 n'est pas comprise dans la plage d'effectifs considérée comme équitable (75 des 191 États membres). Le second tableau indique le nombre de personnes entrant dans le cadre de la politique de répartition géographique par nationalité et par classe, toujours au 31 décembre 2009.

### Pays n'entrant pas dans la catégorie des nations équitablement représentées, par région, au 31 décembre 2009

Région	Pays surreprésentés	Pays sous-représentés	Pays non représentés
Afrique	Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie		Érythrée, Éthiopie, Guinée équatoriale, Zimbabwe
Asie	Philippines	Chine, Indonésie, Japon, République de Corée, Thaïlande, Viet Nam	Maldives, Mongolie, Myanmar, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, Timor-Leste
Europe	Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni	Autriche, Espagne, Fédération de Russie, Hongrie, Norvège, Pologne, Slovaquie	Andorre, Bélarus, Chypre, Estonie, Israël, Lettonie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Malte, Monaco, Monténégro, Saint-Marin, Turquie
Amérique latine et Caraïbes	Argentine, Brésil	Mexique	Barbade, Haïti, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Suriname
Proche-Orient		Arabie saoudite	Bahreïn, Djibouti, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Oman, Qatar, Somalie, Tadjikistan, Turkménistan
Amérique du Nord	Canada	États-Unis	
Pacifique Sud-Ouest			Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Micronésie (États fédérés de), Nauru, Nioué, Palaos, Tuvalu

### Fonctionnaires du cadre organique et de rang supérieur pris en considération pour établir la répartition géographique, par nationalité et par classe, au 31 décembre 2009.

Pays de nationalité	DDG	ADG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Afghanistan				1		1				2
Afrique du Sud				1		1	1	1		4
Albanie							2			2
Algérie				1	1		2			4
Allemagne		1	2	2	19	30	12	1		67
Angola					1		1			2
Antigua-et-Barbuda				1						1
Arabie saoudite						1				1
Argentine				1	4	1	3			9
Arménie						2				2
Australie				2	6	3	2	1		14
Autriche				1	1	2	2			6
Azerbaïdjan						1				1
Bahamas					1					1
Bangladesh			1		1		1			3
Belgique			1	1	10	6	1			19
Belize						1				1
Bénin				1			1			2
Bhoutan						1				1
Bolivie					1	1		1		3
Bosnie-Herzégovine						1		1		2
Botswana					1	1				2

Pays de nationalité	DDG	ADG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Brésil		1		2	6	4		1		14
Bulgarie						1	2			3
Burkina Faso					2					2
Burundi						1				1
Cambodge				1						1
Cameroun					2		2			4
Canada			1	1	14	8	5	1		30
Cap-Vert		1								1
Chili			1		3	2				6
Chine		1	1	2	2	4	4			14
Colombie			1		2		3			6
Comores						1				1
Congo				1		3				4
Costa Rica					1			1		2
Côte d'Ivoire				1	2	3	1			7
Croatie						1				1
Cuba					1	1				2
Danemark			1		3	5	1			10
Dominique					2					2
Égypte		1				2	1	2		6
El Salvador					2					2
Équateur						2				2
Espagne		1	1		3	3	5	2		15
États-Unis	1		8	10	34	38	20	7		118
Fédération de Russie				2		1	2			5
Fidji					1					1
Finlande		1			1	2	1			5
France		1	1	3	23	19	7			54
Gabon					1					1
Gambie			1		2	1				4
Géorgie							1			1
Ghana					1					1
Grèce			2		1	1	1			5
Grenade					1					1
Guatemala					1	2	1			4
Guinée					2	1				3
Guinée-Bissau					1					1
Guyana					2			1		3
Honduras					1					1
Hongrie					1					1
Îles Cook							1			1
Inde		1	1		1	6	1	4	1	15
Indonésie								1		1
Iran			1			2				3
Iraq						1	2			3
Irlande				1	1	5	1			8
Islande			1			1	1			3
Italie		1	2	4	17	33	19	12		88
Jamahiriya arabe libyenne					1	1				2
Jamaïque						2				2
Japon		1	1	4	2	7	7			22

Pays de nationalité	DDG	ADG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Kazakhstan						1				1
Kenya						2	1	1		4
Kirghizistan						2				2
Lesotho					1					1
Liban				1	2	1		2		6
Libéria						1	1			2
Lituanie						1		1		2
Luxembourg					1	1	1			3
Madagascar			1		1		2			4
Malaisie						3				3
Malawi			1	1						2
Mali		1			1	1				3
Maroc			1	2	1	3	1			8
Maurice							1			1
Mauritanie						1	1			2
Mexique			1		5	5	2			13
Mozambique				1	1					2
Namibie				1						1
Népal					2					2
Nicaragua						1	2			3
Niger				1	2	1	1			5
Nigéria				1	1		1			3
Norvège					1	2		2		5
Nouvelle-Zélande				2	1		2			5
Ouganda			1			2				3
Ouzbékistan							1	1		2
Pakistan			1	2						3
Papouasie-Nouvelle-Guinée						2				2
Paraguay							1			1
Pays-Bas				1	8	9	1			19
Pérou			1	1	1	1		2		6
Philippines						4	2	1		7
Pologne					1					1
Portugal				1		3	1			5
République arabe syrienne				1			1			2
République centrafricaine					1					1
République de Corée				1				1		2
République de Moldova						2				2
République démocratique du Congo					1	1				2
République dominicaine						1				1
République tchèque						1	2			3
République-Unie de Tanzanie			2		1					3
Roumanie						1	1			2
Royaume-Uni			3	8	27	14	5	5		62
Rwanda					2	1				3
Sainte-Lucie		1				1				2
Saint-Vincent-et-les Grenadines					1					1
Samoa					1					1



Pays de nationalité	DDG	ADG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Sao Tomé-et-Principe					1					1
Sénégal				1	2					3
Serbie					1		1			2
Seychelles					1					1
Sierra Leone						1				1
Slovaquie		1					2			3
Slovénie							1			1
Soudan					2		1			3
Sri Lanka					1					1
Suède		1	1		3	3	1			9
Suisse			1		3	5	1	1		11
Swaziland							1			1
Tchad					1					1
Thaïlande					1					1
Togo						1				1
Tonga				1						1
Trinité-et-Tobago						2				2
Tunisie			1	2		4	1			8
Ukraine							2			2
Uruguay					3		1			4
Vanuatu							1			1
Venezuela (République bolivarienne du)			1	1		1				3
Viet Nam					1					1
Yémen					2					2
Zambie						2		1		3
<b>Grand total</b>	<b>1</b>	<b>15</b>	<b>44</b>	<b>74</b>	<b>272</b>	<b>305</b>	<b>161</b>	<b>55</b>	<b>1</b>	<b>928</b>

## ANNEXE 2. RÉSUMÉ DE L'ACHÈVEMENT DES PRODUITS, PAR TYPE ET PAR PROGRAMME

Le PTB 2008-09 identifiait les produits planifiés pour tous les programmes. Il s'avère parfois nécessaire, en cours d'exécution, de modifier certains produits, tandis que d'autres peuvent être différés ou annulés. En outre, de nouveaux produits peuvent être introduits en fonction de circonstances ou de demandes spécifiques. Les tableaux suivants présentent un résumé des modifications qui sont intervenues par type de produits au cours de l'exercice biennal. Le reste de l'annexe fournit des renseignements semblables pour les programmes. Des informations concernant l'ensemble des produits planifiés et non planifiés sont disponibles à l'Annexe 4 (sur le Web).

### Réalisation des produits, par programme technique, 2008-09

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Renforcement des capacités	168	(17)	0	151	143	8	90 %
Échange d'informations et coordination	206	(34)	2	174	164	10	84 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	316	(37)	0	279	265	14	88 %
Engagements et accords internationaux	74	(5)	0	69	68	1	93 %
Autres	19	(2)	0	17	16	1	89 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	70	(13)	0	57	54	3	81 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	264	(24)	0	240	234	6	91 %
<b>Total</b>	<b>1 117</b>	<b>(132)</b>	<b>2</b>	<b>987</b>	<b>944</b>	<b>43</b>	<b>88 %</b>

### Réalisation des produits, par programme non technique, 2008-09

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Renforcement des capacités	17	(1)	0	16	15	1	94 %
Échange d'informations et coordination	27	(1)	0	26	23	3	96 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	78	(9)	0	69	64	5	88 %
Autres	4	(1)	1	4	4	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	7	0	0	7	7	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	244	(22)	5	227	223	4	93 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	75	(14)	0	61	59	2	81 %
<b>Total</b>	<b>452</b>	<b>(48)</b>	<b>6</b>	<b>410</b>	<b>395</b>	<b>15</b>	<b>91 %</b>

### Réalisation des produits de l'exercice biennal, par programme

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
<b>1A – Organes directeurs</b>							
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	9	0	0	9	9	0	100 %
<b>Total 1A</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>1B – Direction générale</b>							
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	3	0	0	3	2	1	100 %

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	4	0	0	4	4	0	100 %
<b>Total 1B</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>100 %</b>
<b>2A – Gestion des systèmes de production végétale</b>							
Renforcement des capacités	13	(2)	0	11	8	3	85 %
Échange d'informations et coordination	12	(2)	0	10	9	1	83 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	16	(2)	0	14	14	0	88 %
Engagements et accords internationaux	8	0	0	8	8	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	5	0	0	5	5	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	10	(2)	0	8	7	1	80 %
<b>Total 2A</b>	<b>64</b>	<b>(8)</b>	<b>0</b>	<b>56</b>	<b>51</b>	<b>5</b>	<b>88 %</b>
<b>2B – Gestion des systèmes de production animale</b>							
Renforcement des capacités	2	0	0	2	2	0	100 %
Échange d'informations et coordination	4	(2)	0	2	1	1	50 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	17	(5)	0	12	12	0	71 %
Engagements et accords internationaux	5	0	0	5	5	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	9	(6)	0	3	3	0	33 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	4	0	0	4	4	0	100 %
<b>Total 2B</b>	<b>41</b>	<b>(13)</b>	<b>0</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>68 %</b>
<b>2C – Maladies et ravageurs des animaux et des plantes</b>							
Renforcement des capacités	11	(2)	0	9	8	1	82 %
Échange d'informations et coordination	11	(6)	0	5	5	0	45 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	8	0	0	8	7	1	100 %
Engagements et accords internationaux	5	(1)	0	4	3	1	80 %
Autres	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	8	(2)	0	6	6	0	75 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	30	(7)	0	23	22	1	77 %
<b>Total 2C</b>	<b>74</b>	<b>(18)</b>	<b>0</b>	<b>56</b>	<b>52</b>	<b>4</b>	<b>76 %</b>
<b>2D – Nutrition et protection du consommateur</b>							
Renforcement des capacités	14	0	0	14	14	0	100 %
Échange d'informations et coordination	9	0	0	9	9	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	5	0	0	5	5	0	100 %
Engagements et accords internationaux	7	0	0	7	7	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	6	(1)	0	5	5	0	83 %

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	22	(1)	0	21	21	0	95 %
<b>Total 2D</b>	<b>63</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>61</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>97 %</b>
<b>2E – Foresterie: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales</b>							
Renforcement des capacités	5	0	0	5	5	0	100 %
Échange d'informations et coordination	17	0	0	17	17	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	6	0	0	6	6	0	100 %
Engagements et accords internationaux	6	0	0	6	6	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	5	0	0	5	5	0	100 %
<b>Total 2E</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>2F – Foresterie: gestion, conservation et remise en état</b>							
Renforcement des capacités	8	0	0	8	7	1	100 %
Échange d'informations et coordination	15	(1)	0	14	14	0	93 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	6	0	0	6	5	1	100 %
Engagements et accords internationaux	6	(1)	0	5	5	0	83 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	3	0	0	3	2	1	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	21	(2)	0	19	16	3	90 %
<b>Total 2F</b>	<b>59</b>	<b>(4)</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>49</b>	<b>6</b>	<b>93 %</b>
<b>2G – Industrie et produits forestiers</b>							
Renforcement des capacités	6	0	0	6	6	0	100 %
Échange d'informations et coordination	4	0	0	4	4	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	14	0	0	14	14	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	10	0	0	10	10	0	100 %
<b>Total 2G</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>2H – Pêches et aquaculture: information, statistiques, aspects économiques et politiques générales</b>							
Renforcement des capacités	7	(1)	0	6	6	0	86 %
Échange d'informations et coordination	23	(3)	0	20	16	4	87 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	39	(14)	0	25	19	6	64 %
Engagements et accords internationaux	13	(2)	0	11	11	0	85 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	4	0	0	4	4	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	10	(2)	0	8	8	0	80 %
<b>Total 2H</b>	<b>96</b>	<b>(22)</b>	<b>0</b>	<b>74</b>	<b>64</b>	<b>10</b>	<b>77 %</b>

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
<b>2I – Gestion et conservation des pêches et de l'aquaculture</b>							
Renforcement des capacités	1	0	0	1	1	0	100 %
Échange d'informations et coordination	5	0	0	5	5	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	18	(2)	0	16	16	0	89 %
Engagements et accords internationaux	2	0	0	2	2	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	2	0	0	2	2	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	36	(4)	0	32	32	0	89 %
<b>Total 2I</b>	<b>64</b>	<b>(6)</b>	<b>0</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>0</b>	<b>91 %</b>
<b>2J – Produits et industrie de la pêche et de l'aquaculture</b>							
Renforcement des capacités	17	(1)	0	16	14	2	94 %
Échange d'informations et coordination	9	(2)	0	7	7	0	78 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	6	(1)	0	5	5	0	83 %
Engagements et accords internationaux	3	(1)	0	2	2	0	67 %
Autres	1	(1)	0	0	0	0	0 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	18	0	0	18	18	0	100 %
<b>Total 2J</b>	<b>54</b>	<b>(6)</b>	<b>0</b>	<b>48</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	<b>89 %</b>
<b>2K – Gestion durable des ressources naturelles</b>							
Renforcement des capacités	24	(4)	0	20	20	0	83 %
Échange d'informations et coordination	27	(6)	0	21	21	0	78 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	49	(7)	0	42	42	0	86 %
Engagements et accords internationaux	19	0	0	19	19	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	9	(1)	0	8	8	0	89 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	24	(4)	0	20	19	1	83 %
<b>Total 2K</b>	<b>152</b>	<b>(22)</b>	<b>0</b>	<b>130</b>	<b>129</b>	<b>1</b>	<b>86 %</b>
<b>2L – Technologie, recherche et vulgarisation</b>							
Renforcement des capacités	2	0	0	2	2	0	100 %
Échange d'informations et coordination	2	0	0	2	2	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	5	(1)	0	4	4	0	80 %
Autres	5	0	0	5	4	1	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	2	0	0	2	1	1	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	3	0	0	3	3	0	100 %
<b>Total 2L</b>	<b>19</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>95 %</b>

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
<b>2M – Infrastructures rurales et agro-industries</b>							
Renforcement des capacités	15	(6)	0	9	9	0	60 %
Échange d'informations et coordination	2	(1)	0	1	1	0	50 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	4	0	0	4	3	1	100 %
Autres	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	9	(3)	0	6	6	0	67 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	6	0	0	6	6	0	100 %
<b>Total 2M</b>	<b>37</b>	<b>(10)</b>	<b>0</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>73 %</b>
<b>3A – Effet multiplicateur sur les ressources et les investissements</b>							
Renforcement des capacités	2	0	0	2	1	1	100 %
Échange d'informations et coordination	10	(1)	0	9	6	3	90 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	61	(14)	0	47	46	1	77 %
<b>Total 3A</b>	<b>73</b>	<b>(15)</b>	<b>0</b>	<b>58</b>	<b>53</b>	<b>5</b>	<b>79 %</b>
<b>3B – Politiques alimentaires et agricoles</b>							
Renforcement des capacités	6	(1)	0	5	5	0	83 %
Échange d'informations et coordination	13	(1)	1	13	12	1	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	22	0	0	22	21	1	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	7	0	0	7	7	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	12	0	0	12	12	0	100 %
<b>Total 3B</b>	<b>60</b>	<b>(2)</b>	<b>1</b>	<b>59</b>	<b>57</b>	<b>2</b>	<b>98 %</b>
<b>3C – Commerce et marchés</b>							
Renforcement des capacités	4	0	0	4	4	0	100 %
Échange d'informations et coordination	5	0	0	5	4	1	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	36	(1)	0	35	35	0	97 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	12	(2)	0	10	10	0	83 %
<b>Total 3C</b>	<b>57</b>	<b>(3)</b>	<b>0</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>1</b>	<b>95 %</b>
<b>3D – Information et statistiques agricoles</b>							
Renforcement des capacités	11	0	0	11	10	1	100 %
Échange d'informations et coordination	8	(2)	0	6	6	0	75 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	31	(1)	0	30	27	3	97 %
Autres	5	0	0	5	5	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	3	0	0	3	3	0	100 %
<b>Total 3D</b>	<b>58</b>	<b>(3)</b>	<b>0</b>	<b>55</b>	<b>51</b>	<b>4</b>	<b>95 %</b>

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
<b>3E – Alliances et initiatives de plaidoyer contre la faim et la pauvreté</b>							
Renforcement des capacités	2	0	0	2	2	0	100 %
Échange d'informations et coordination	4	0	0	4	4	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	5	0	0	5	3	2	100 %
Autres	3	(1)	0	2	2	0	67 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	3	0	0	3	3	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	12	(1)	0	11	11	0	92 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	4	0	0	4	3	1	100 %
<b>Total 3E</b>	<b>33</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>94 %</b>
<b>3F – Parité hommes-femmes et équité dans les sociétés rurales</b>							
Renforcement des capacités	5	0	0	5	5	0	100 %
Échange d'informations et coordination	1	0	0	1	1	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	3	0	0	3	3	0	100 %
Autres	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	7	0	0	7	7	0	100 %
<b>Total 3F</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>3G – Moyens d'existence en milieu rural</b>							
Renforcement des capacités	1	0	0	1	1	0	100 %
Échange d'informations et coordination	0	0	1	1	1	0	0 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	1	0	0	1	1	0	100 %
<b>Total 3G</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>125 %</b>
<b>3H – Échange d'informations et renforcement des capacités</b>							
Renforcement des capacités	22	0	0	22	22	0	100 %
Échange d'informations et coordination	37	(8)	0	29	27	2	78 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	24	(3)	0	21	20	1	88 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	2	0	0	2	2	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	5	0	0	5	5	0	100 %
<b>Total 3H</b>	<b>90</b>	<b>(11)</b>	<b>0</b>	<b>79</b>	<b>76</b>	<b>3</b>	<b>88 %</b>
<b>3I – Systèmes de technologie de l'information</b>							
Produits et systèmes d'information et bases de données	1	0	0	1	1	0	100 %

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/ différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	22	(5)	0	17	17	0	77 %
<b>Total 3I</b>	<b>23</b>	<b>(5)</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>78 %</b>
<b>3J – Communication et information</b>							
Échange d'informations et coordination	1	0	0	1	1	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	4	0	0	4	4	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	10	0	0	10	10	0	100 %
<b>Total 3J</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>4A – Coopération, intégration et suivi dans le système des Nations Unies</b>							
Échange d'informations et coordination	3	0	0	3	3	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	1	0	0	1	1	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	8	0	0	8	8	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	2	0	0	2	2	0	100 %
<b>Total 4A</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>4B – Coordination des services décentralisés</b>							
Renforcement des capacités	3	0	0	3	3	0	100 %
Échange d'informations et coordination	1	0	0	1	1	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	11	(1)	0	10	9	1	91 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	1	0	0	1	1	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	30	(7)	1	24	24	0	80 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	2	0	0	2	2	0	100 %
<b>Total 4B</b>	<b>48</b>	<b>(8)</b>	<b>1</b>	<b>41</b>	<b>40</b>	<b>1</b>	<b>85 %</b>
<b>4C – Sécurité alimentaire, lutte contre la pauvreté et autres programmes de coopération au développement</b>							
Renforcement des capacités	1	0	0	1	1	0	100 %
Échange d'informations et coordination	5	0	0	5	5	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	17	0	0	17	17	0	100 %
Autres	3	0	0	3	3	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	14	0	0	14	14	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	27	0	0	27	27	0	100 %
<b>Total 4C</b>	<b>67</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>67</b>	<b>67</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>4D – Gestion des situations d'urgence et de l'après crise</b>							
Renforcement des capacités	1	0	0	1	1	0	100 %
Échange d'informations et coordination	2	0	0	2	2	0	100 %



Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
Produits et systèmes d'information et bases de données	2	0	0	2	2	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	2	0	0	2	2	0	100 %
<b>Total 4D</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>4E – Programme de coopération technique</b>							
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	1	0	0	1	1	0	100 %
Conseils techniques aux États membres et appui au Programme de terrain	2	0	0	2	2	0	100 %
<b>Total 4E</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>5A – Supervision</b>							
Produits et systèmes d'information et bases de données	4	0	0	4	3	1	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	7	0	1	8	8	0	114 %
<b>Total 5A</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>109 %</b>
<b>5B – Services pour le budget-programme</b>							
Renforcement des capacités	1	0	0	1	1	0	100 %
Produits et systèmes d'information et bases de données	5	(1)	0	4	4	0	80 %
Autres	2	(1)	0	1	1	0	50 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	11	(1)	0	10	9	1	91 %
<b>Total 5B</b>	<b>19</b>	<b>(3)</b>	<b>0</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>84 %</b>
<b>5C – Services financiers</b>							
Produits et systèmes d'information et bases de données	10	(1)	0	9	8	1	90 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	22	(1)	0	21	21	0	95 %
<b>Total 5C</b>	<b>32</b>	<b>(2)</b>	<b>0</b>	<b>30</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>94 %</b>
<b>5D – Gestion des ressources humaines et bien-être du personnel</b>							
Renforcement des capacités	1	(1)	0	0	0	0	0 %
Échange d'informations et coordination	3	0	0	3	3	0	100 %
Conseils dans l'élaboration des politiques et des législations	3	0	0	3	3	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	28	(3)	0	25	25	0	89 %
<b>Total 5D</b>	<b>35</b>	<b>(4)</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	<b>89 %</b>
<b>5E – Achats</b>							
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	3	0	0	3	3	0	100 %
<b>Total 5E</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>

Type de produits	Approuvés dans le PTB	Annulés/différés	Non planifiés	Total exécutés	Exécutés non modifiés	Exécutés modifiés	Exécution en pourcentage
<b>5F – Gestion des locaux</b>							
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	8	(1)	0	7	7	0	88 %
<b>Total 5F</b>	<b>8</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>88 %</b>
<b>5G – Réunions, services linguistiques et protocole</b>							
Produits et systèmes d'information et bases de données	8	0	0	8	8	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	18	0	0	18	18	0	100 %
<b>Total 5G</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>5H – Services communs</b>							
Produits et systèmes d'information et bases de données	2	0	0	2	2	0	100 %
Autres	1	0	0	1	1	0	100 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	10	(1)	0	9	9	0	90 %
<b>Total 5H</b>	<b>13</b>	<b>(1)</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>92 %</b>
<b>8A – Dépenses d'équipement</b>							
Produits et systèmes d'information et bases de données	13	(6)	0	7	7	0	54 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	13	(2)	2	13	10	3	100 %
<b>Total 8A</b>	<b>26</b>	<b>(8)</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>3</b>	<b>77 %</b>
<b>9A – Sécurité au Siège</b>							
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	2	0	0	2	2	0	100 %
<b>Total 9A</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>100 %</b>
<b>9B – Sécurité sur le terrain</b>							
Produits et systèmes d'information et bases de données	1	0	0	1	1	0	100 %
Autres	0	0	1	1	1	0	0 %
Fourniture de services aux personnels, départements et Membres	9	0	1	10	10	0	111 %
<b>Total 9B</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>120 %</b>

## ANNEXE 3. SIGLES ET ACRONYMES

---

<b>AGROVOC</b>	Thésaurus multilingue de terminologie agricole
<b>ANASE</b>	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
<b>BaFD</b>	Banque africaine de développement
<b>BOAD</b>	Banque ouest-africaine de développement
<b>CAPP</b>	Commission des pêches pour l'Asie et le Pacifique
<b>CCS</b>	Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEI</b>	Communauté d'États indépendants
<b>CENUE</b>	Commission économique des Nations Unies pour l'Europe
<b>CIC</b>	Centre international de calcul
<b>CIMMYT</b>	Centre international d'amélioration du maïs et du blé
<b>CNPMT</b>	cadre national sur les priorités à moyen terme
<b>CoC-EEI</b>	Comité de la Conférence chargé du suivi de l'Évaluation externe indépendante de la FAO
<b>CPS</b>	Communauté du Pacifique
<b>CQCJ</b>	Comité des questions constitutionnelles et juridiques
<b>CRGAA</b>	Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
<b>CSA</b>	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
<b>DFID</b>	Ministère britannique du développement international
<b>ECTAD</b>	Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières
<b>EEI</b>	Évaluation externe indépendante
<b>EMPRES</b>	Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes
<b>FAS</b>	Field Accounting System, système de comptabilité de terrain
<b>FEM</b>	Fonds pour l'environnement mondial
<b>FIDA</b>	Fonds international de développement agricole
<b>FRA</b>	Évaluation des ressources forestières mondiales
<b>GCRAI</b>	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
<b>GNUD</b>	Groupe des Nations Unies pour le développement
<b>INDNR</b>	illicite, non déclarée et non réglementée (pêche)
<b>IPSAS</b>	International Public Sector Accounting Standards, normes comptables internationales pour le secteur public
<b>MZAE</b>	système mondial de zones agroécologiques
<b>NEPAD</b>	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>OCHA</b>	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies
<b>OIER</b>	organisation régionale d'intégration économique
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la santé
<b>ONG</b>	organisation non gouvernementale
<b>ONU DI</b>	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
<b>PAI</b>	Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO
<b>PAM</b>	Programme alimentaire mondial
<b>PDDAA</b>	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
<b>PEMS</b>	Comité du Système d'évaluation et de gestion des résultats
<b>PI</b>	protection intégrée
<b>PNUAD</b>	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>PNUE</b>	Programme des Nations Unies pour l'environnement
<b>PSC</b>	appui aux projets effectués
<b>PSSA</b>	Programme spécial pour la sécurité alimentaire
<b>PTB</b>	Programme de travail et budget

---

<b>RMA</b>	Recensement mondial de l'agriculture
<b>SADC</b>	Communauté du développement de l'Afrique australe
<b>SAO</b>	soutien administratif et opérationnel
<b>SAT</b>	services d'appui technique
<b>SGRH</b>	Système de gestion des ressources humaines
<b>SIG</b>	système d'information géographique
<b>SMIAR</b>	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
<b>SOCO</b>	La situation des marchés des produits agricoles
<b>SOFA</b>	La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture
<b>SOFI</b>	L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde
<b>TCE</b>	Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
<b>TCI</b>	Division du Centre d'investissement
<b>TIS</b>	technique de l'insecte stérile
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>WAICENT</b>	Centre mondial d'information agricole

\*



